

BULLETIN INSTITUTIONNEL ANNUEL 2014

de la Société psychanalytique de Paris

(Société constituante de l'Association psychanalytique internationale)
187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

SEPTEMBRE 2014

Bernard CHERVET, Directeur de la publication

Jacqueline SCHAEFFER, Responsable de la rédaction

Martine ESTRADE, Rédactrice adjointe

SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2014	P. 3
B. CHERVET : Allocution du président	3
Rapports statutaires	
E. DAHAN-SOUSSY, P. BLAYAU : Rapport moral	7
B. ANG, P. ALOUPIS : Rapport financier	25
T. BOKANOWSKI, A. SITBON, F. BRETTE, M. BABONNEAU : Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et les Instituts de formation. Rapports et statistiques.	36
J.L. BALDACCI, D. KASWIN : Le CCTP Jean Favreau	62
Autres rapports	
S. LAMBERTUCCI-MANN, J. TORRENTE : Rapport scientifique	64
M. ESTRADE : Le Conseil Scientifique et Technique	73
B. LE FRANCOIS : La COPEA	76
E. VALENTIN, E. CHERVET : Commission des Candidatures	78
M. PICHON-DAMESIN : Commission des Représentants régionaux	80
C. BOTELLA, M. ODY, C. SMADJA : Commission Scientifique	82
C. BARUCH : Commission Socioprofessionnelle	86
D. BOURDIN : Commission des Publications	92

M. VINCENT, C. MARCOUX : La Bibliothèque S. Freud	93
N. GOUGOULIS : Département des archives et d'histoire de la SPP	100
D. RIBAS : Le site internet de la SPP	101
F. COBLENCE : La Revue Française de Psychanalyse	105
L. DANON-BOILEAU : Les Monographies et Débats de Psychanalyse	112
E. CHAUVET, G. PRAGIER : Le Congrès des Psychanalystes de Langue Française	116

GROUPES REGIONAUX DE LA SPP **P. 123**

Groupe Lyonnais de psychanalyse Rhône-Alpes (GLPRA)	
- Association grenobloise de psychanalyse (AgPsy)	
Groupe Normand de la SPP	
Groupe Toulousain de la SPP	

AUTRES INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES **P. 143**

Prix MAURICE BOUVET : Nathalie ZILKHA	
---------------------------------------	--

ANALYSTES EN FORMATION **P. 144**

Activités et projets de l'IPSO	
--------------------------------	--

LES MEMBRES DE LA SPP et de l'API **P. 148**

Elections et agréments de nouveaux membres	
Evénements survenus en 2013	
Liste des psychanalystes correspondants	

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 MARS 2014,
PORTANT SUR L'ANNEE 2013.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Bernard CHERVET

La psychanalyse à l'épreuve

Je vous souhaite à tous la bienvenue à notre assemblée générale ordinaire 2014 portant sur l'exercice 2013.

Je remercie M. Barhi, notre expert-comptable, de sa présence à notre assemblée. M. Mariller, notre commissaire aux comptes, étant empêché, c'est M. Bahri qui lira les rapports du commissaire aux comptes, garants tous deux des contraintes légales qui s'appliquent à notre comptabilité.

Seuls les rapports statutaires seront présentés in extenso, les autres donneront lieu à un temps d'échange, en fin d'assemblée.

La densité du rapport moral témoigne de l'ampleur et de la diversité de la tâche que requiert la gestion de notre société.

La Société Psychanalytique de Paris est porteuse de la réputation qu'elle a su se construire ; de sérieux certes, dans sa prise en compte de la « précieuse matière psychique » et dans la rigueur de la formation qu'elle dispense ; mais aussi de frilosité et de conservatisme. Il lui est souvent reproché de manquer d'ouverture, alors qu'elle a su traverser de nombreuses crises tout en restant sensible aux évolutions de la pratique psychanalytique et aux nouveaux modèles qui émergent régulièrement dans le monde. Nos rapports avec la FEP et l'API, tant scientifiques qu'institutionnels, en sont les garanties et les passerelles.

Depuis que la SPP a résolu son conflit interne SPP-IP en 1986, elle ne cesse de travailler ses interfaces, de se rénover et de s'ouvrir aux moyens modernes pour mieux accomplir ses tâches. Mais elle reste prudente à ne pas se laisser exalter par les sirènes des innovations et des paradigmes simplificateurs, réclamés par le socius, parfois favorisés par nous-mêmes. Telles sont les qualités que voudraient transmettre le bureau et les instances actuelles, dynamisme, innovation, et prudence.

Cette assemblée générale couvre l'articulation de deux mandats pour lesquels vous m'avez accordé votre confiance. J'ai des raisons d'être sensible à celle-ci, tout particulièrement pour le second mandat. Les craintes exprimées l'an dernier se sont apaisées.

Le temps de nous satisfaire d'un bilan n'est cependant pas arrivé. D'autant que je préfère rester résolument tourné vers l'avenir, vers les évolutions que nous pouvons souhaiter et celles qui nous sont imposées, vers les tâches déjà engagées et à poursuivre, vers ce tissage de fond qui se fait de mandat en mandat et qui donne à la SPP ses caractéristiques, sa stabilité, sa diversité et son évolutivité. J'anticipe donc d'ores et déjà ma/notre succession. Vous aurez à cœur de soutenir l'année prochaine, une nouvelle équipe qui aura elle-même le souhait de poursuivre ce mouvement.

Il me reste, il nous reste encore une année de mandat, une seule année pour mener à bien et consolider les avancées entreprises, et peut-être pour en insuffler de nouvelles, cela dépend de vous. Mes mandatures auront été occupées par l'amélioration de notre fonctionnement statutaire, par la modernisation technologique, et par la promotion de la dimension scientifique de notre discipline. Rien n'aurait pu se faire, rien ne pourra se faire sans votre soutien, sans cette présence discrète et solide qui témoigne de votre estime, sur laquelle nous pouvons nous étayer.

Rien ne pourrait se faire non plus sans le courage du bureau, sans la loyauté du conseil d'administration, sans les apports des diverses instances qui se dévouent avec générosité pour la SPP. Le président n'a pas d'autre fonction que celle de chef d'orchestre ; il insuffle le ton et le rythme.

Régulièrement, sur cette toile de fond, des actes et des voix se font entendre pour réclamer, revendiquer, critiquer, parfois même pour attaquer. Certains diront que c'est un effet de la rapidité du changement ; cela change trop vite ! Peut-être.

La démocratie n'est jamais silencieuse, aurait dit Tocqueville ; effet du conflit et du paradoxe entre les deux grands principes par lesquels il la définit, l'égalité et la liberté, chacun d'eux pouvant, s'il est seul, devenir un despotisme ; la démocratie, un art de maintenir le contradictoire.

La démocratie n'a aucune tendance spontanée à s'installer, ni à durer ; elle est le lieu de conflits et de tensions. Elle doit être soutenue et régulièrement réinstallée, refondée contre ce qui la mine, en son nom même.

Pour nous SPP, gérer la démocratie n'est pas notre but spécifique, mais le moyen de réaliser au mieux celui-ci, la promotion de la psychanalyse. Les dynamiques groupales propres à notre société combinent donc deux facteurs, l'écart entre surmoi impersonnel et surmoi culturel, et l'ambivalence envers la tension créée par notre idéal psychanalytique. Le scientifique de notre discipline se trouve pris dans cette tension entre les exigences de l'idéal et la nécessité de soutenir l'organisation démocratique du groupe.

La psychanalyse est à l'épreuve. J'ai placé cette formule en titre de cette allocution.

Après avoir subi les redoutables chasses aux sorcières qui ont tenté de l'exterminer, la psychanalyse s'est réinstallée dans la vie, dans la fécondité, dans l'exaltation, aux rythmes

euphoriques des années glorieuses. L'émulation battait son plein ; tout était devenu « psychanalytique » ; la culture toute entière.

Les revers de médailles ne se sont pas fait attendre ; l'idéalité a ses avers ; trop d'Eros ! Trop d'Eros, quand celui-ci est laissé seul, à son libre cours. De cette déception inévitable, auto-générée, sont nés les regrets, la nostalgie, les revendications, les dépités, les défiances, les géhennes. En promettant tellement, la psychanalyse avait déçu, elle a fait ainsi le lit du mépris, du dédain, du rejet. La touche sensitive persécutée du délaissé a gagné alors nos milieux ! La psychanalyse pourrait se piéger dans sa plainte. Depuis les années 1990, elle vit une épreuve de réalité ; ainsi que ses institutions, et nous tous qui l'exerçons.

L'inquiétude qui traverse nos discours, à travers par exemple le terme de *désaffection* qui dit le dés-affect, est à la mesure de l'idéalisation dont notre discipline a fait l'objet au cours du siècle précédent. La psychanalyse tente actuellement de trouver la place nuancée qui lui revient, qui lui convient.

Cette inquiétude garde aussi en mémoire la récurrence des attaques, les compulsions de revendication, la persistance des actes de nuisance évoquant des exactions bien plus graves. Cette année encore, et à plusieurs reprises, les locaux du groupe toulousain et ceux de la bibliothèque S. Freud ont été pris pour cible ; sans négliger non plus, la ré-autorisation légale de la diffusion du film « Le mur ».

Parmi nos préoccupations très concrètes, soulignons l'évolution du CCTP, déjà annoncée l'an dernier, en lien avec la pression de l'agence régionale de santé (ARS) qui nous demande de mettre en place un adossement à d'autres structures. Cette année, cette question fait son entrée dans notre ordre du jour.

Dans ce contexte, un autre objet prend d'autant plus d'importance, celui de nos locaux. La SPP n'a pas trouvé, ou n'a pas cherché à étayer sa pérennité en achetant ses propres locaux. La solution provisoire envisagée et espérée l'an dernier, ne s'est pas débloquée, ce qui fait croître les incertitudes, et ajoute un lourd handicap pour répondre aux exigences de l'ARS. Des opportunités existent. Mais mon expérience de la gestion de la SPP me contraint à une précaution : les membres de la SPP sont-ils prêts à accepter un changement aussi important que de quitter le quartier latin pour d'autres arrondissements moins chargés de l'histoire culturelle ? Il conviendrait d'évaluer ce paramètre avant d'initier toute démarche concrète.

Un autre objet d'investissement est la vie scientifique de la SPP. Notre but, et notre raison d'être : « *transmettre et développer la psychanalyse comme discipline scientifique et méthode thérapeutique fondée sur l'œuvre de Freud* ».

Mon intérêt personnel ainsi que les défections subies par la commission scientifique et par le CST, m'ont amené à remanier les instances chargées de la part institutionnelle de notre vie scientifique. Après avoir renforcé le secrétariat scientifique durant mon premier mandat, j'ai proposé au CA de rapprocher l'objet scientifique du pôle exécutif, de le réinscrire au sein même du CA par la création d'une instance temporaire, hybride, le comité scientifique du CA ; mais aussi de renforcer et relancer la commission scientifique ouverte à tous les membres.

Rappelons que la psychanalyse est une discipline scientifique qu'aucune définition de la science n'a pu jusqu'ici intégrer. Le scientifique ne peut être organisé institutionnellement comme l'est la formation avec ses instituts, ses programmes et sa commission d'enseignement. J'ai opté pour responsabiliser le CA et empêcher qu'il ne s'éloigne trop de ce qui devrait être sa préoccupation majeure.

Une instance émanant du CA, chargée du scientifique, dont l'existence pourrait être inscrite institutionnellement mais dont la forme resterait en suspens, apte ainsi à épouser les souhaits et les besoins de chaque mandature, telle est ce qui me semblerait pouvoir garantir le dynamisme et les paradoxes propres à la psychanalyse, discipline, exercice et science tout à la fois.

Avant de terminer, je tiens à remercier tous les collègues qui ont donné avec générosité de leur temps et de leur disponibilité à la SPP, soit directement dans les instances, soit dans les régions par les multiples contacts et échanges que nous avons régulièrement. J'encourage aussi tous ceux nouvellement agréés, à s'ouvrir à l'intérêt qu'il y a, pour penser la psychanalyse, à articuler sa part instituée et sa part singulière.

Je tiens encore à remercier le conseil d'administration et toutes les instances dont j'apprécie la confiance, et bien sûr le bureau pour sa disponibilité et sa loyauté ; enfin l'ensemble du personnel pour son efficacité et pour l'agréable atmosphère de travail qu'il sait entretenir.

RAPPORTS STATUTAIRES

RAPPORT MORAL

Elisabeth DAHAN-SOUSSY – Secrétaire Général
Pascale BLAYAU – Secrétaire Général adjoint

INTRODUCTION

En avril 2013, les membres de la SPP ont renouvelé par élection les instances de leur association pour un nouveau mandat de deux ans, celui de 2013-2015.

Le 4 juin, le nouveau conseil d'administration a tenu sa première séance dans le but d'élire son président ainsi que le bureau et les responsables des diverses commissions. Bernard Chervet a posé sa candidature. Après présentation de sa déclaration d'intention et de son bureau, il a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ce rapport moral a pour mission de présenter les travaux de la fin de la mandature précédente et ceux du début de cette nouvelle mandature. Les quatre « Lettres du Président » de l'année 2013 (lettres n° 7 et 8 du mandat 2011-2013, et les lettres n° 1 et 2 du mandat 2013-2015) vous ont permis d'en suivre les avancées.

Parmi ces travaux, le pôle scientifique a été désigné comme la priorité du mandat 2013-2015. Pour cela, le président a proposé la mise en place d'un comité scientifique du conseil d'administration (CSCA), en remplacement du comité de concertation du secrétariat scientifique (CCSS), et le renforcement de la commission scientifique (CS). Le CA a soutenu ces initiatives.

Sur le plan technique, la visée de ce mandat était de parachever les projets entrepris par le précédent. Après les rectifications techniques de notre nouveau site début 2013, c'est la base de données qui a mobilisé le CA, le bureau et le personnel. Terminée en décembre 2013, elle a été testée début 2014 et la bascule s'est faite le 26 février 2014. Souhaitée depuis plus de 10 ans, elle est enfin aboutie.

De même pour la téléphonie, qui fut déjà un objet de préoccupation au cours du mandat précédent. En effet, l'ancienne installation était obsolète et fort coûteuse. Le passage à la téléphonie internet a eu lieu fin 2013-début 2014. Elle va permettre des économies non négligeables.

Avant de vous exposer les différents dossiers plus en détails, il me faut rappeler que notre société a été douloureusement frappée par la perte de plusieurs de ses membres. Ces décès, annoncés par mails, ont parfois fait l'objet d'hommages personnalisés adressés via les envois groupés mensuels (EG), et accessibles également dans l'espace membres (EM) de notre site.

I) DOSSIERS

* Paysage scientifique de notre Société

Sabina Lambertucci-Mann fut réélue en juin 2013, secrétaire scientifique du CA, avec Joseph Torrente en tant qu'adjoint.

Dès le premier CA de la nouvelle mandature, Bernard Chervet a proposé de créer un comité scientifique du CA qu'il préside, pour une durée de deux ans, le CSCA, véritable pôle scientifique composé de César Botella, Michel Ody, Claude Smadja (membres du CA), de Sabina Lambertucci-Mann et Joseph Torrente (secrétaires scientifiques du CA), de Martine Estrade et Christine de Kerchove (CST), de Béatrice Le François (COPEA), et de Marilia Aisenstein et Piotr Krzakowski, n'appartenant à aucune instance. Ce comité se réunit tous les mois. Sa mission est très concrète : promouvoir les activités scientifiques existantes et les faire évoluer, proposer la création de nouvelles activités, organiser des colloques et des publications, soutenir la dimension scientifique de nos « vitrines » (CCTP, BSF, site, publications), assurer la présence des régions au sein de la vie scientifique de la SPP, articuler la SPP aux activités scientifiques de nos partenaires, etc. Son rôle est donc complémentaire de celui de la CS, qui elle, est ouverte à tous les membres et a mission de poursuivre une réflexion sur la vie scientifique de notre société, d'évaluer les activités existantes et de colliger les souhaits et propositions de ses participants afin d'en informer le CA.

Le CSCA organise actuellement le Colloque de la SPP, « Le meurtre fondateur », qui aura lieu à Paris les 22 et 23 novembre 2014.

Il a repris à son compte le projet de faire évoluer deux colloques de la SPP, le séminaire de formation permanente (SFP) et le colloque interne, projet qui était en cours depuis plusieurs années. Après de nombreuses concertations entre les diverses instances, en particulier le CST (conseil scientifique et technique), la CRR (commission des représentants régionaux) et la CE (commission d'Enseignement), le CA a opté pour la fusion de ces deux colloques et la création d'un nouveau colloque, les « Rencontres de la SPP », ouvert à tous les membres et tous les AeF de Paris et des régions. Il reste aussi ouvert aux membres francophones des sociétés composantes de l'Association Psychanalytique Internationale. Il se tiendra à la date de l'assemblée générale ordinaire et prendra effet en 2015. Une publication sera assurée sous une forme qui reste à définir.

Pour la première fois, le programme d'enseignement et des activités scientifiques a été diffusé sur l'EM du site. Nous avons été contraints de nous adapter à la politique de dématérialisation engagée par les PUF, et n'avons pu garder sur support papier que les deux bulletins du CPLF, dorénavant totalement pris en charge par les PUF.

Parallèlement, la diffusion des activités scientifiques se fait via les EG mensuels en interne, et les fichiers HTML en externe, diffusant en septembre-octobre l'ensemble de nos activités ouvertes au public. Soulignons que notre mailing est passé de 7.500 adresses début 2013 à 9.000 actuellement ; ceci grâce aux inscriptions soutenues à la newsletter sur notre site.

Le programme général réunit l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement, tant régionales qu'inter-régionales et internationales organisées par la SPP ou avec sa participation, ses instituts et les groupes régionaux. Y figure également toute activité organisée par un de ses membres, même en dehors de la SPP, dès lors que celui-ci en informe le secrétariat scientifique.

Ce programme est le fruit de la collaboration du secrétariat scientifique, de la secrétaire de la COPEA, des secrétaires scientifiques des groupes régionaux, et pour les activités relevant de la formation, des secrétaires de l'enseignement des instituts.

Si l'ensemble de nos activités ouvertes se maintient à un bon niveau, la diminution régulière de la participation au séminaire J. Cournut est préoccupante. Une réflexion est en cours au CSCA et à la CS. Elle sera poursuivie au CA afin d'évaluer les évolutions possibles de cette activité.

Signalons que le premier colloque franco-madrilène a eu lieu à Madrid le 19 octobre 2013. Il fut présidé par Bernard Chervet (SPP) et Luis Martin Cabré (APM). Le thème a été « L'interprétation et le modèle de référence de l'analyste ». Il a été organisé par un double comité d'organisation, responsables Elisabeth Dahan-Soussy pour la SPP, Martina Burdet pour l'APM. Ce premier colloque a remporté un vif succès. Le prochain aura lieu à Paris en 2015.

Un colloque autour de l'œuvre de Georges Devereux, qui fut membre de notre société, a été organisé à la SPP, le 12 octobre 2013, par Gilbert Diatkine, Marie-Rose Moro, Félicie Nayrou. Il s'est inscrit dans l'actualité de la sortie du film d'A. Despléchin, « Jimmy P. », réalisé à partir du livre de Georges Devereux « Psychothérapie d'un indien des plaines ». Ce colloque, ouvert aux membres et aux AeF, a réuni de nombreux collègues. Un ouvrage sera publié en 2014, dans la collection « Hommages » de SPP-Edition.

Le secrétariat scientifique, enrichi par la présence du CSCA, veille à ce que nos activités scientifiques soient de qualité, ouvertes sur nos diverses sensibilités et sur les différents courants de pensée psychanalytiques, en France et à l'étranger. Il se soucie de promouvoir la diversité des modèles, tant pour les colloques et les conférences que pour les rencontres, et vise à soutenir un certain renouvellement des manifestations. Il veille aussi à ne pas multiplier leur nombre et à respecter pour chacune d'elle l'exigence d'autofinancement.

L'amélioration des diverses manifestations est une préoccupation du secrétariat scientifique ; par exemple l'ouverture d'ateliers lors du colloque interne.

Au cours de cette année scientifique, l'attention s'est portée aussi vers le volet édition de la SPP, en particulier la collection « Hommages ».

Après le premier ouvrage publié par la SPP éditeur, « *Freud en français, bibliographie complète des écrits de Freud, avec concordance allemande et anglaise* », la collection « Hommages » a publié en 2013 un volume consacré à « Joyce McDougall », puis début 2014 le volume « André Green ». A été prise aussi la décision d'éditer en 2014 un volume « Georges Devereux ».

Les responsables de cette activité, Bernard Chervet et Cécile Marcoux, ont été rejoints par Fabienne Deleplanque, la nouvelle secrétaire du pôle scientifique, en charge de la diffusion et de la-distribution.

La vente de ces ouvrages est satisfaisante : 600 exemplaires pour le « Freud », environ 300 pour le « Joyce McDougall », et déjà plus de 250 pour le « André Green ». Cette création est financièrement bénéficiaire.

Un autre projet est en cours d'étude : la publication des futures Rencontres de la SPP, dans une nouvelle collection, « Rencontres ».

*** Le site internet**

2013 a débuté par une phase « rectificative », certains développements créés par les prestataires concepteurs s'avérant incompatibles avec les mises à jour de WordPress, la plateforme gratuite à partir de laquelle est construit notre site. Ce problème technique a été résolu.

Depuis, Denys Ribas, directeur du site, assisté d'un comité composé de Clarisse Baruch, Ambre Benkimoun et Benoît Rodde, délégué du bureau pour le site et l'informatique, a pris en charge son animation et son évolution.

Durant l'année 2013, c'est Amélie Caradec qui procéda aux mises en ligne et mises à jour des diverses rubriques du site. Elle a quitté la SPP en janvier 2014. Fabienne Deleplanque assure la même fonction au niveau du site. Elle devra suivre, tout comme Amélie Caradec l'avait fait, une formation spécifique à WordPress.

Les contraintes financières imposées par la consolidation technique, puis les mises à jour, les corrections, les adaptations urgentes, n'ont pas permis que le site évolue aussi rapidement que l'aurait souhaité son directeur.

Néanmoins, un certain nombre d'actions ont pu être réalisées, et non des moindres, comme la refonte de la rubrique Publications (RFP, Mono, Du côté des livres, Hommages), la première mise en ligne du bulletin institutionnel, avec l'ensemble des rapports de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de 2013 (année 2012), celle du programme scientifique et de son calendrier, la diffusion des EG, des procès-verbaux des CA, des Lettres du Président, tant pour les membres que pour les Aef ; mais aussi, l'annonce des décès de nos membres et la diffusion des hommages.

Le souci d'accélérer la fonction de recherche « Trouver un psychanalyste » a amené Denis Ribas à faire ajouter temporairement une liste des membres classés par ville sous la carte de France. De même, une liste alphabétique a été mise en ligne sur l'EM.

Depuis, la connexion de la base de données (BDD) et du site a été réalisée. La liste des membres à partir de la carte de Google Maps, et celle des AeF sur le site, sont devenues disponibles avec une actualisation automatique via la base de données.

D'autre part, un référencement par Google pourrait permettre d'aboutir directement sur la liste de la SPP lors de recherches sur ce moteur, d'un psychanalyste dans telle ou telle ville. Mais cette fonctionnalité dépendra entièrement des critères gérés par Google lui-même.

D'autres projets ont été programmés pour 2014 et les années suivantes : la personnalisation des codes d'accès, l'amélioration de la visibilité de la COPEA, la récupération de tous les textes de notre ancien site, celui-ci ayant pu être sauvegardé intégralement et hébergé avec le nouveau chez OVH, la consultation des vidéos déjà achevées par le passé, la poursuite d'un travail de vidéothèque, la sécurisation de l'EM afin de faciliter les échanges cliniques, puis plus tard la création d'une version pour smartphone, etc. La liste est longue et les réalisations s'étalent déjà sur plusieurs années.

La rubrique Contact rencontre un grand succès. De nombreuses questions nous sont posées via notre site, ainsi que des demandes d'informations diverses. Elles sont ventilées en fonction de leur contenu. La possibilité de s'inscrire à la newsletter a enrichi notre mailing de plus de 1.000 nouvelles adresses en un an, ce qui nous permet de diffuser largement nos cycles de conférences ouvertes au public, nos colloques, nos publications, nos dossiers en ligne.

*** BDD et informatique**

La SPP a dû dénoncer fin octobre 2012 la caducité d'un contrat qu'elle avait signé en février 2012 avec une société d'informatique pour la réalisation de sa base de données. Du fait du non-respect par cette société de ses engagements contractuels, le contrat n'était plus valide. En février 2013, cette société a déposé une procédure en référé contre la SPP. Le référé a eu lieu le 18 juin 2013 et le juge a rendu son ordonnance le 3 septembre dernier. Ladite société a été entièrement déboutée de l'ensemble de ses demandes, et condamnée « aux entiers dépens de l'instance de référé », et « à verser à l'association Société Psychanalytique de Paris une somme de 500€ au titre de l'article 700 du Code de procédure civile ».

Je vous rappelle que la démarche était une procédure en référé et qu'il est toujours possible à ladite société d'entamer un procès sur le fond.

Le travail sur la BDD s'est poursuivi avec un autre prestataire. Il s'est étalé sur l'ensemble de l'année 2013. Fin décembre a commencé la période de tests. La bascule de la nouvelle base à la place de l'ancienne a eu lieu le 26 février 2014.

Vous savez combien ce projet était important et attendu. En effet, le personnel de la SPP utilise quotidiennement la BDD pour tous les échanges avec les membres, pour les envois et la gestion du fonctionnement institutionnel. Il s'agit de son outil principal qui permet de

mettre à jour la liste des membres sur les divers postes de travail, tout comme sur le site, de gérer l'ensemble de nos instances et commissions, de faire des recoupements, des tableaux, des statistiques, de suivre toute la comptabilité. Nous ne pouvons que remercier le personnel pour son implication dans ce chantier, et pour sa patience.

D'autres points concernant l'informatique ont fait l'objet d'évolution durant cette année ; la migration des mails vers Outlook.com gratuit, l'hébergement de notre ancien site chez OVH avec le nouveau, les divers contrats de maintenance. Toutes ces évolutions ont un double but, améliorer nos outils et le confort du travail, diminuer nos frais de fonctionnement.

*** Les locaux**

Compte tenu des différends d'ordre familial intervenus entre les propriétaires, le projet qui avait beaucoup mobilisé le bureau et le CA durant la première mandature de Bernard Chervet, est en suspens depuis décembre 2012. Cette question des locaux, voire d'un achat, reste un sujet de préoccupation pour l'avenir.

II) FINANCES ET BUDGET

Béatrice Ang et Panos Aloupis nous présenteront le rapport financier en présence de M. Bahri, notre expert-comptable.

Budget prévisionnel de 2014

Pour le budget 2013, la situation actuelle, compte tenu de nos charges et de nos produits, aboutit à un bénéfice de 503,83 €, autant dire à un équilibre parfait, alors que le prévisionnel voté annonçait un déficit de - 27.112 €.

Au regard de cette heureuse conjoncture comptable, notre expert-comptable, M. Bahri, a proposé de nous doter d'une provision *risque d'emploi* à hauteur de 13.093,13 €, ce qui vient grever artificiellement et après coup, notre résultat. Il s'agit d'une prudence.

La succession d'Andrée Bauduin a été liquidée et le solde, reçu par la SPP. Le don a été inscrit dans les comptes 2013, à hauteur de 694.364,92 €, somme intégralement affectée aux réserves placées. Notre résultat de fonctionnement n'inclut évidemment pas ce legs.

III) INSTANCES

*** Conseil d'administration**

Le CA est composé de 24 membres. Il a tenu 8 réunions en 2013.

Le bureau du CA se réunit mensuellement. Il a reçu cette année Denys Ribas, responsable du site, Marianne Persine, responsable de la vidéothèque, et Michel Vincent, directeur du comité de la bibliothèque S. Freud (BSF).

La rencontre statutaire annuelle CA-CST a eu lieu dès la première réunion du nouveau CA en juillet 2013, compte tenu de la situation singulière du CST. Le nombre très restreint de

candidatures au CST, un titulaire et un adhérent, fait que cette instance se compose de deux membres. Face à cette situation exceptionnelle qui a été l'objet de maintes réflexions dans les diverses instances, le président a proposé au CA d'inviter systématiquement les 2 membres élus du CST à tous les CA, et également de les intégrer dans le CSCA. Ces derniers ayant donné leur accord pour une telle formule, le CA a accepté cette proposition.

- Le personnel

Dans la continuité du bureau précédent, Chantal Lechartier-Atlan, vice-présidente, a été chargée plus particulièrement des relations avec le personnel.

Deux réunions du personnel ont eu lieu avec le président, la vice-présidente et le secrétaire général.

Plusieurs décisions individuelles ont été prises dont l'embauche définitive, en CDI de Yasmina Belahcen.

Le recrutement d'une nouvelle secrétaire, Fabienne Deleplanque, a eu lieu pour le pôle scientifique, en remplacement de Amélie Caradec, partie pour convenances personnelles ; ainsi que celui de Philippe Bonilo, en prévision du départ en congés maternité de Nahil Wehbe.

Le bureau a proposé au CA de procéder à une augmentation générale des salaires de 1% à partir du 1^{er} janvier 2014. Cette proposition a été acceptée.

- L'organisation de la vie scientifique au sein de la SPP

Une évolution du programme scientifique a sollicité le CA, mais surtout les instances, le CST, la CRR, le bureau et la CE. Il s'agit du projet déjà envisagé lors du mandat précédent, de faire évoluer le SFP et le colloque interne vers un nouveau colloque, ouvert à tous les membres et à tous les AeF, et qui aurait lieu le week-end de l'AGO. Un long processus d'exploration s'est étalé sur plusieurs années, au sein de la CRR et de la CE, toutes deux concernées par la nomination d'un des deux responsables du SFP. Rappelons que l'un d'eux est proposé au CA de façon conjointe par le bureau et la CE, l'autre par la CRR.

Au sein de toutes ces instances, des discussions ont eu lieu et des oppositions se sont exprimées.

Le 10 décembre 2013, le CA a réuni tous les responsables des diverses instances impliquées, et les a entendus. Suite à cette consultation, le CA a voté pour le projet proposé à l'unanimité des suffrages exprimés (23 oui, un nul).

Le président a demandé que l'organisation ne soit pas décidée par le CA, mais soit laissée ouverte sur l'avenir.

Le CA a alors votés les quatre points suivants :

1) « *Création d'un nouveau colloque ouvert à tous, à la place du SFP et du colloque interne, à la date de l'AGO.* » 23 votants : 22 oui ; 1 nul.

2) « Organisation tripartite de cette nouvelle manifestation, regroupant : un formateur régional proposé par la CRR, un formateur parisien proposé de façon conjointe par le bureau de la SPP et le CECE, le secrétariat scientifique du CA. » 23 votants : 23 oui.

3) « Choix du titre de ce colloque » : Unanimité pour « Rencontres de la SPP ».

4) « Le CA souhaite faire confirmer sa position par l'AGO de mars 2014. » Proposition adoptée à l'unanimité.

Enfin, il a été convenu que les modalités de ce nouveau colloque soient élaborées au sein du CSCA, avec les responsables actuels du SPP, le secrétariat scientifique du CA, le président de la CRR, et celui de la CE. Cette réunion a été programmée en mars 2014.

Ainsi, vous aurez à voter tout à l'heure, selon le souhait du CA.

- Les sujets psychanalytiques dans les médias

Ils restent nombreux, et avec des sensibilités variables. Les questions sur l'autisme occupent toujours l'actualité. En effet, le « 3^{ème} plan autisme » a été lancé par le gouvernement.

Par ailleurs, l'interdiction de projection, dont le film « Le mur » avait été l'objet, a été levée.

- Les relations internationales

Il convient de différencier nos liens avec la FEP et ceux avec l'API, en raison de logiques différentes.

- La Fédération Européenne de Psychanalyse

La SPP est représentée au conseil de la FEP par son président, comme toutes les autres sociétés composantes. Le conseil de la FEP est en effet constitué des présidents et d'un exécutif élu. Il se réunit deux fois par an, à Pâques et à la Toussaint, en « Council meeting » ; en 2013, successivement à Bâle et à Luxembourg.

Serge Frisch en est actuellement le président. Nos relations sont excellentes, tant avec son exécutif qu'avec l'ensemble des présidents.

Anne Rosenberg a terminé son mandat de trésorière de quatre années en mars 2013.

La 26^{ème} conférence de la FEP s'est tenue en Suisse à Bâle sur le thème : « L'informe : déformation, transformation. » Plusieurs de nos membres intervenaient.

Tous les ans, la FEP organise le « New Members Seminar » auquel participent deux nouveaux membres agréés de la SPP. En 2013, il s'est tenu à Aix-en-Provence.

De même chaque année, en juillet, a lieu la conférence clinique tri-régional qui réunit des membres des trois régions de l'API. Cette année, elle a eu lieu à Bordeaux.

Pour la première fois cette année, Serge Frisch et Eva Schmid-Gloor, président et vice-présidente de la FEP, ont organisé une rencontre des nouveaux membres formateurs. Elle s'est tenue en mars, à Bâle, pendant la conférence de la FEP.

- L'API

Les membres de la SPP sont membres de l'API et élisent directement le président, le vice-président (qui a fonction de secrétaire général) et le trésorier de l'API.

Ils élisent aussi les sept représentants de l'Europe appelés à siéger, avec les quatorze autres « Reps » des deux autres régions, Amérique du Nord et Amérique du Sud, au conseil de l'API, le « Board ». Le comité exécutif est constitué du président, du vice-président, du trésorier et d'un représentant de chaque région élu par le Board ; pour l'Europe, c'est Marilia Aisenstein.

Un nouveau processus électoral a élu en 2013 un nouveau Board. Il est présidé par Stefano Bolognini, qui a pris ses fonctions en juillet 2013 à Prague.

Marilia Aisenstein qui se présentait pour un second mandat, a été élue. Rappelons qu'à la demande du comité régional de nomination pour l'Europe, le CA de la SPP a présenté une seule candidature de la SPP, celle de Marilia Aisenstein, et soutenu celles de Nicolas de Coulon (Société Suisse) et de Denny Panitz (Société Hellénique).

Nicolas de Coulon a été désigné « link » pour la liaison du Board avec la SPP.

Le prochain Congrès de l'API aura lieu fin juillet 2015 à Boston.

Durant la mandature de Charles Hanly, Ellen Sparer, attachée du bureau de la SPP aux affaires internationales, a fait partie de l'Outreach committee, et Alain Gibeault a poursuivi sa mission au comité des Centres Alliés.

*** Conseil Scientifique et Technique**

Lors du renouvellement des instances, seuls deux membres se sont présentés à l'élection du conseil scientifique et technique : une titulaire, Martine Estrade et une adhérente Christine de Kerchove, élues respectivement secrétaire et secrétaire adjointe du CST.

Le président a installé le CST dans ses fonctions, le 17 juin 2013. La réunion statutaire annuelle CA-CST s'est tenue le 2 juillet 2013.

Le bureau et le CA ont été très étonnés et saisis par cette défection des candidatures au CST. De nombreuses hypothèses ont été faites, en particulier quant aux conditions de création du CST, et aussi quant à l'évolution des besoins institutionnels de la SPP en termes d'instance scientifique. L'absence d'un pôle scientifique exécutif a été soulignée, alors que la SPP s'est dotée depuis longtemps d'un pôle d'enseignement.

Remarquons encore, que malgré le faible nombre de candidatures, la participation au vote a été aussi importante que pour l'élection du CA. La défection n'a donc porté que sur les candidatures.

L'absence d'élus du CST a des conséquences difficiles à évaluer ; l'une d'elle a lieu au niveau du collège électoral qui se trouve privé de 9 titulaires.

De par sa participation au CSCA, le CST a participé à la réflexion sur la vie scientifique de la SPP et aux projets en cours. Il s'est impliqué par des contributions ponctuelles aux divers CA, type compte-rendu plan autisme, historique du SPP et projet de fusion avec le colloque interne, lien SPP/internes en psychiatrie.

*** Commission pour la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent**

Béatrice Le François a été réélue comme secrétaire de la COPEA, ainsi que Béatrice Ang comme secrétaire adjointe.

Le projet d'un programme de formation à la PEA a été discuté à plusieurs reprises lors de réunions organisées par la COPEA et au sein de la CE. Il est à présent abouti, son principe et sa mise en œuvre par la COPEA ayant été votés par toutes les instances concernées. Les membres de la CE ont adopté à l'unanimité le texte suivant :

« La CE accepte le principe de la particularité de la PEA, ce qui suppose la prise en charge de cette formation par la CE. » Ce qui est compatible avec la mission de la COPEA qui « a pour fonction de promouvoir et de contribuer à tout ce qui concerne plus spécifiquement la PEA. » (cf. statuts, art. 12-4)

La COPEA a souligné l'importance d'une formation à la PEA, à la condition que celle-ci vienne compléter la formation fondamentale à la psychanalyse avec l'adulte.

Elle préconise la prise en compte des supervisions faites par les formateurs RPEA, ainsi que le principe d'une formation à la PEA à l'intérieur de la SPP. Elle reste statutairement chargée de la validation de la reconnaissance en PEA.

La COPEA doit donc composer un programme d'activités scientifiques dont un volet est un programme de formation réunissant les séminaires d'enseignement, volet qui est soumis à l'approbation de la CE.

Sur le plan scientifique, la COPEA a organisé une conférence-débat du mardi soir, un cycle de vendredis cliniques, et une conférence du samedi en juin.

Elle reste mobilisée par « Le plan autisme ».

Elle élabore aussi des contenus dédiés à la PEA et à la COPEA, destinés à améliorer sa visibilité sur le site de la SPP.

*** Commission des candidatures**

La commission des candidatures est présidée par Eric Valentin, avec Emmanuelle Chervet comme secrétaire.

Rappelons que le nouveau règlement intérieur, a modifié le profil du collège électoral qui est composé dorénavant des 12 membres titulaires du CA, des 10 membres titulaires du CST et des 18 membres titulaires de la commission des candidatures. Ainsi, l'élection au CST, durant cette mandature, d'un seul membre titulaire, entraîne de fait un poids accru de la commission lors des votes.

Le collège électoral est attentif aux conséquences de ce nouvel équilibre dans les votes.

L'afflux de candidatures au titulariat, dont on ne peut que se réjouir, est à l'origine d'une charge de travail accrue pour les membres de la commission des candidatures. En effet, 4 mémoires sont systématiquement en cours d'étude.

Rappelons encore que dans le cas où la commission donnerait un avis défavorable à la présentation en collège électoral, le candidat garde la possibilité de maintenir la présentation de son mémoire au collège électoral.

En 2013, sur 8 mémoires étudiés, 5 ont été présentés et les candidats élus.

IV) CONSEIL EXECUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT

*** Commission d'enseignement et commission électorale**

Thierry Bokanowski, président du CECE, vous présentera son rapport.

*** Instituts et fin de cursus**

Annick Sitbon, directeur de l'IP Paris, présentera son rapport ainsi que celui du centre de formation du Sud-Ouest (CFSO) dirigé par Marc Babonneau.

De même, Françoise Brette, directeur de l'IP Lyon, présentera le sien.

V) COMMISSIONS

*** Commission des représentants régionaux**

Martine Pichon-Damesin a été réélue à la présidence de la CRR, avec Bernard Bensidoun comme secrétaire.

La CRR s'est réunie à trois reprises avec une très forte participation de ses membres, très impliqués dans le fonctionnement de cette commission.

Les thèmes de réflexion ont été riches et nombreux : développement des liens « inter-régions », diffusion des activités et informations scientifiques des régions, présence des membres de la SPP dans les instances et dans les institutions.

Quatre groupes régionaux se sont dotés de sites personnels : le CEPS, l'AGPsy, le groupe méditerranéen, et le GLPRA. D'autres sont en cours : groupe aquitain et groupe toulousain. La création de ces sites répond au besoin de diffuser largement les informations scientifiques spécifiques aux régions. La CRR veille à ce qu'une cohérence soit assurée avec celui de la SPP.

La CRR s'est tout particulièrement impliquée dans la réflexion à mener autour du projet d'évolution du SFP et du colloque interne vers la création d'un nouveau colloque. Chaque région a été sollicitée sur ce sujet. Les retours ont mis en évidence des préoccupations communes, à savoir, la représentativité des régions, le maintien du « primat » de la clinique et le souhait d'une publication.

Des hésitations se sont exprimées, des craintes et des oppositions se sont fait entendre. La CRR a eu une fonction fédérative essentielle, de réflexion et de confrontation. Une décision a été programmée pour fin novembre, après une présentation par chaque représentant de la position de son groupe. La majorité des groupes régionaux s'est montrée favorable au

projet d'un nouveau colloque. Le projet a donc été validé par la CRR. Sa présidente est venue en rendre compte au CA du 10 décembre 2013.

Certains critères ont pu être considérés comme consensuels :

- La parité Régions/Paris, avec le maintien de l'implication des régions par le biais d'un coresponsable proposé et élu par la CRR.
- L'attention à ce que soient favorisés les échanges entre analystes au-delà des considérations géographiques.
- L'importance accordée à la clinique et à la mise en œuvre de conditions favorisant les échanges (ateliers).
- L'assurance que les modalités d'application feront l'objet d'une discussion dans le cadre de la CRR, et seront l'objet d'une évolutivité, d'éventuels réajustements et réversibilités.

* **Commissions ouvertes**

Ces commissions sont ouvertes à tous les membres, il n'est donc pas nécessaire d'être élu pour y participer. Elles traitent de sujets variés en prise directe avec les préoccupations des participants. Elles constituent un creuset d'idées et de réflexions que leurs responsables ont mission de transmettre au CA.

- **Commission socioprofessionnelle (CSP)**, présidée par Clarisse Baruch, Michèle Pollack-Cornillot en assurant le secrétariat.

Elle a poursuivi son fonctionnement sous forme de réunions de sous-commissions et de réunions plénières.

Outre le travail mené dans les sous-commissions « Psychanalyse et pédiatrie » et « Psychanalyse et psychiatrie », la commission s'est particulièrement impliquée dans le projet d'évolution des activités ouvertes. L'attention des instances s'est portée sur la question de l'ouverture de la SPP vers le public, et surtout vers de jeunes praticiens, psychiatres et psychologues, montrant un réel intérêt pour notre pratique psychanalytique, pouvant aboutir à une demande de formation.

Pour le moment, ce sujet est à l'étude, objet d'une étroite collaboration entre Clarisse Baruch, le bureau et le CA.

La commission a créé un nouveau groupe de travail qui s'est réuni autour du Développement Professionnel Continu (DPC).

Historiquement obligatoire pour les médecins sous la forme de la FMC, le DPC tend à s'imposer progressivement aux paramédicaux et psychologues. Une demande a été faite par le CA pour qu'un petit groupe émanant de la CSP se mette en lien avec l'organisme de DPC de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP), avec laquelle le dialogue autour de ces questions serait possible. D'autres solutions sont en cours d'étude. Le but serait de permettre aux membres et AeF de satisfaire aux obligations du DPC par le biais de certaines de nos activités.

Enfin, la CSP souhaite que les comptes-rendus des réunions soient consultables sur le site de la SPP.

- La commission scientifique

La CS a été l'objet d'une réorganisation dans son fonctionnement, du fait de sa très faible fréquentation au cours des mandats précédents, et de la mise en place du CSCA. Ainsi, le CA a souhaité la renforcer. César Botella en assure la présidence, à laquelle Michel Ody et Claude Smadja sont étroitement associés, Françoise Cointot en est la secrétaire.

La CS se veut un lieu de réflexion autour du scientifique et des rapports concernant le scientifique et l'institutionnel. C'est un lieu d'accueil des propositions ayant un lien avec le scientifique, mais sa fonction est aussi de faire le bilan des activités scientifiques de l'année écoulée.

On ne peut que se féliciter du succès remporté par les réunions de cette CS « nouvelle manière ».

- La commission des publications, présidée par Dominique Bourdin, avec comme secrétaire, Christiane Guitard-Munnich. Elle s'est focalisée cette année sur les discussions autour du nouveau site de la SPP dans sa mission de diffusion d'informations diverses, dont les publications.

Une meilleure articulation avec le pôle éditorial est à trouver, tout particulièrement avec la nouvelle fonction d'éditeur de la SPP. Elle mène actuellement une réflexion sur son rôle.

VI) CCTP

Son directeur, Jean-Louis Baldacci vous lira son rapport.

Lors de l'AGO précédente, le bureau vous avait fait part de son inquiétude. Depuis, celle-ci s'est précisée. La pression venant de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est grande pour que le CCTP soit « adossé » à une ou d'autres institutions, afin de diminuer les coûts engendrés par sa gestion et de faciliter le rôle de l'ARS. A cette fin, le comité de gestion du centre examine les partenariats possibles et a demandé que le médecin-directeur soit mandaté officiellement pour poursuivre cette investigation avec un comité ad hoc si besoin. Des contacts ont déjà été pris. Vous aurez à voter à propos de ce mandat donné au médecin-directeur du CCTP.

VII) Congrès des Psychanalystes de Langue Française (CPLF)

Le 73^{ème} congrès intitulé « Le Paternel » s'est tenu à Paris en mai 2013. Il a réuni 850 participants au Palais de la Mutualité.

On ne peut que souligner l'importance de l'investissement et du travail collectif des délégués du bureau international, quatre ans avant, avec les rapporteurs pressentis.

Le travail en ateliers, qui avait été très apprécié précédemment, s'est poursuivi.

A noter la création de groupes s'exprimant dans la langue de la société invitante.

Les séminaires de préparation sont en constante fréquentation et augmentation.

Trois nouvelles sociétés ont été élues composantes du CPLF: la SPRF, la Société roumaine et l'Association d'Istanbul.

Le 74^{ème} congrès aura lieu à Montréal, sur le thème « L'actuel », avec comme rapporteurs Sylvie Dreyfus-Asseo et Robert Asseo pour la SPP et Dominique Scarfone pour la SPM.

En 2015, Lyon accueillera le CPLF, sur le thème de « La sexualité infantile dans la cure ».

Rappelons qu'un vote de l'AGO du 7 avril 2013 a élu Georges Pragier et Evelyne Chauvet, pour un mandat de transition de deux ans. Les nouveaux secrétaires scientifiques élus, Bernard Chervet et Marilia Aisenstein, comme adjointe, prendront leur fonction après le congrès de 2015.

VIII) BIBLIOTHEQUE ET PUBLICATIONS

* Bibliothèque S. Freud (BSF)

Michel Vincent est directeur du comité de la bibliothèque.

Stabilité et équilibre définissent le climat de l'année 2013. La fréquentation se maintient.

Le paiement en ligne par PayPal a été généralisé.

La baisse des commandes s'explique par la mise en fonction du catalogue informatique à la bibliothèque du groupe lyonnais. Les commandes émanant de l'étranger sont en constante augmentation. Notre lectorat se fidélise aussi.

La consultation du catalogue sur Internet reste stable.

Toutes nos revues sont dorénavant référencées dans le catalogue SUDOC (Système Universitaire de Documentation). Les dons et legs de livres ont rendu nécessaire le tri de ces dons, permettant ainsi d'intégrer un certain nombre d'ouvrages dans le fonds propre de la bibliothèque, d'en donner également une bonne partie à la bibliothèque du groupe lyonnais et à celle du groupe toulousain. Des dons de livres ont eu lieu aussi vers des sociétés étrangères.

Deux ventes de livres à prix très réduits (de 2 à 4 euros) ont été organisées avec un grand succès.

La bibliothèque participe très activement à la publication et la diffusion des ouvrages de la collection Hommages.

La bibliothèque a été victime « d'actions nauséabondes et antisémites ». Des mains-courantes et des plaintes ont été déposées.

Par ailleurs, la loi du 1^{er} mars 2012 sur les livres indisponibles du XXe siècle et le projet **ReLIRE** de la BnF, le Registre des Livres Indisponibles en Réédition Électronique, bouleverse le code de la propriété intellectuelle et la notion de droit moral de l'auteur. Elle stipule que les titulaires de droits figurant dans cette liste qui ne s'y sont pas opposés, verront leurs livres entrer en gestion collective le 21 septembre de chaque année ; les droits numériques étant transférés à une société de gestion collective agréée, la Sofia. Sont concernés des membres de la SPP, mais aussi des ouvrages des Monographies et Débats et de la RFP.

La bibliothèque Sigmund Freud fêtera en 2014 ses 80 ans d'existence : depuis 1934, elle a poursuivi son but de formation et de transmission de la pensée psychanalytique.

*** Revue française de Psychanalyse**

Françoise Coblence a succédé à Denys Ribas au 1^{er} janvier 2013, avec une nouvelle équipe. Le comité de rédaction a été renouvelé, et le partage des responsabilités et des rubriques a changé. A noter la création de la rubrique « Développement numérique », avec pour responsable Vassilis Kapsambelis.

A une nouvelle maquette, s'ajoute un éditorial de la rédaction, l'annonce des titres à venir et une version anglaise du sommaire en 4^{ème} de couverture, afin de faciliter l'ouverture de la revue à l'international.

En 2013 sont parus 5 numéros :

- « L'argent », accompagné d'un dossier sur l'autisme.
- « Finir l'adolescence ».
- « Interpréter le transfert », accompagné d'un débat sur l'analyse des résistances.
- « Dépersonnalisation », accompagné d'un dossier sur le prix M. Bouvet.
- « Le paternel » CPLF 2013.

Le colloque de la RFP, présidé par Bernard Chervet, a eu pour thème « Finir l'adolescence » avec 205 inscrits.

Signalons que la RFP est bien représentée sur le site de la SPP. En revanche, les ventes au numéro en librairie ont baissé.

Pour la première fois, un atelier d'aide à l'écriture va s'ouvrir au CPLF, qui à brève échéance, prendra forme d'un séminaire.

*** Monographies et Débats de psychanalyse**

Laurent Danon-Boileau en est le directeur, accompagné de son comité éditorial. Il avait exprimé son engagement pour le développement du lectorat des deux collections. L'option choisie d'organiser des manifestations autour des ouvrages publiés, a permis une ouverture

et une diffusion de l'activité scientifique de la SPP, tant dans les milieux universitaires que professionnels.

C'est le cas de la journée d'étude consacrée au « Bébé en Psychanalyse », du colloque sur « La sexualité féminine », ou encore du colloque qui sera organisé en 2014 sur « La destructivité chez l'enfant ».

Ainsi, l'amélioration des ventes devrait se confirmer, du fait que chaque sortie de volume est associée à une manifestation.

Le site de la SPP, ainsi que les EG, sont une très bonne vitrine pour les deux collections. Ajoutons la possibilité des inscriptions sur le site de la SPP et sur celui des PUF.

Les publications :

« La consultation psychanalytique ».

« La sexualité féminine ».

« Le bb en psychanalyse ».

*** Bulletins de la SPP**

Le bulletin institutionnel de la SPP ainsi que celui qui regroupe le programme et le calendrier des activités scientifiques ont été publiés exclusivement sur le site. Seuls les deux bulletins du CPLF ont conservé leur format papier.

Jacqueline Schaeffer et Félicie Nayrou ont continué à nous apporter leur expérience pour le bulletin institutionnel annuel.

*** Département d'archives et d'histoire**

Le département poursuit son travail de maintien des liens internationaux.

Le problème d'espace est récurrent.

A noter la parution de deux livres sur l'histoire de la SPP

MEMBRES

Composition

Au 31 décembre 2013, notre Société compte 715 membres et 101 psychanalystes honoraires, ce qui correspond à une légère augmentation.

La répartition : 197 titulaires dont 50 honoraires, et 619 adhérents dont 51 honoraires.

Onze membres sont devenus psychanalystes honoraires : Pierre Chauvel, Monique Cournut-Janin, Catherine Couvreur, Monique Deplagne, Gérard Goldszal, Hélène Mangriotis-Caracosta, Michèle Perron-Borelli, François Sacco, Hélène Troisier, Henri Vermorel, Colette Zimeray.

Il y a eu onze démissions de membres : Alfred Beyer, Jean-Jacques Boulanger, Régine Herzberg-Poloniecka, Jacques Hochmann, Gilbert Madinier, Jean-Paul Obadia, Elisabeth-Rita Pacchiano, Jean-Jacques Pailler, Emile Pernin, Anne-Christine Pigott, Nicole Sicsic.

Un invité a démissionné : Régine Catz.

Une désinscription a eu lieu : Nicos Nicolaidis, psychanalyste correspondant.

Il y a eu cinq radiations : trois membres : Martine Bucchini-Giamarchi, Jean Canterino, Claude Legrand et deux invités : Jean-Jacques Moscovitz, Mauro Rossetti.

Une réinscription d'un psychanalyste correspondant, ancien membre de la SPP : Veronica Sandor.

Un nouvel invité : Jean-Paul Obadia.

Agrément de vingt-six membres adhérents : Hana Abdel-Malek, Karine Arakelian, Laurent Barbrel, Anne Benoît, Annick Bismuth, Jean-Luc Brebion, Sylvie Brunaud, Philippe Castry, Jenny Chan, Aline Cohen de Lara, Samir Fellak, Fabienne Fillion, Jérôme Glas, Daniel Gotheil, Nicolas Kormas, Florence Lamour-Delamare, Agnès Lauras-Petit, Marc Lhopital, Annick Metral, Lucilla Narici Sicouri, Petra Palermi, Véronique Peyrefitte, Florin Popescu, Vincent Rebière, Emmanuelle Sabouret, Layla Tarazi-Sahab.

Election de deux membres titulaires ayant fonction de formateur : Joyceline Siksou, Ellen Sparer.

Election de six membres titulaires : Irina Adomnicaï, Sylvia Cabrera, Marie-Françoise Guittard-Maury, Nadia Bujor, Jean-Baptiste Dethieux, François Richard.

Dix-sept psychanalystes correspondants : Annie Badra-Vassel, J. Armendo Barriguete-Melendez, Sveltlana Chaeva, Juan-José Gennaro, Manfred Kets de Vries, Ioana Lazar, Yolanda Martinez y Aguilar, Irina Minasyan, Christine Miqueu-Baz, Spiros Mitrossilis, Edward Nersessian, Carlos Padron, Rosine Perelberg Jozef, L. Harvey Rich, Karina Soldati, Katarzyna Walewska, Nahtalie Zilkha.

Décès

En 2013, nous avons annoncé neuf décès et diffusé trois hommages.

Nous avons à regretter la perte de :

- Deux membres : Ophélie Avron, Michel Neyraut.
- Six anciens membres : Claude Balier, Ary Becache, Yvette Bergeret, Jacqueline Cosnier, Christian David, Athena Papaloizos.
- Un invité : Myriam Fischer.

- Les prix

Le 51ème prix Maurice Bouvet 2013 a été décerné à Nathalie Zilkha, membre de la Société suisse de psychanalyse, psychanalyste correspondant de la SPP, pour son article : « Au fil du transfert, jouer », RFP 2013 n°3

Le prix Mary S. Sigourney a été attribué à Haydée Faimberg, en reconnaissance de ses contributions remarquables dans le domaine de la psychanalyse.

En conclusion

L'année 2013 aura été très riche. La dominante a été scientifique, avec la création du comité scientifique du CA, et un fort soutien envers la nouvelle commission scientifique.

Notre calendrier s'est enrichi de nouvelles manifestations et nous avons recherché une plus grande ouverture.

C'est d'ailleurs ce souci d'ouverture qui nous a motivés pour finaliser nos outils de traitement comme la base de données, et de publication en ligne sur notre site et plus classiquement dans nos collections.

Ce travail ne s'arrête pas à notre assemblée et nous sommes impatients de nous retrouver dans nos prochains colloques à Montréal, à Lyon comme à Paris et dans nos nombreux séminaires.

En 2014, il nous faudra encore renforcer notre politique d'ouverture qui est clairement attendue par tous nos membres et notre environnement.

Merci donc, après cette année chargée, à tous les membres qui ont donné de leur temps précieux pour partager notre passion.

Un grand merci à l'ensemble du personnel de la SPP, et tout particulièrement à Marie-Agnès Lange-Krouri pour son aide et son attention, précieuses.

RAPPORT FINANCIER

Béatrice ANG, Trésorière de la SPP
Panos ALOUPIS, Trésorier adjoint

Ce rapport porte sur l'année 2013. Il couvre la fin de la 1^o mandature de Bernard Chervet, et le début de sa seconde mandature. Josiane Chambrier-Slama était la trésorière de la mandature précédente, et Panos Aloupis a poursuivi en tant qu'adjoint.

Le budget prévisionnel voté à l'AGO de 2012 était déficitaire de - 27.112 €. Arrêté dans les conditions prévues, le résultat s'avère être un excédent de 504 €. Ce résultat est obtenu sans qu'ait eu lieu le colloque SPP de novembre qui renforce habituellement nos recettes.

Au regard de cette situation budgétaire en équilibre, notre expert-comptable, M. Bahri, a jugé prudent d'imputer à notre budget 2013 de façon rétroactive, puisque non prévue dans le prévisionnel, une provision pour *risque emploi*, s'élevant à 13.093 €. Il ne s'agit pas d'une dépense, mais d'une provision, afin d'anticiper des départs à la retraite ou d'éventuels démissions ou licenciements, concernant les salariés de la SPP.

Cette décision d'opérer une provision non prévue au budget, de 13.093 €, a pour conséquence de rendre déficitaire notre résultat final de 12.589 €, sans tenir compte, bien entendu, de l'apport du legs de 694.365 €. Avec l'apport du legs notre excédent final s'élève à 681.776 €.

L'équilibre a donc été réalisé cette année, grâce à une rigueur de gestion soutenue par le bureau et le CA, à laquelle a participé le personnel qui a accepté de limiter au maximum ses heures supplémentaires par une meilleure anticipation et répartition du travail.

Cette gestion serrée des dépenses et des prévisions, en particulier technologiques, contribuera à améliorer encore les résultats futurs.

Toutefois, il nous faut remarquer que cette rigueur aura ses limites, et que notre préoccupation doit se porter vers l'amélioration de nos recettes, qui sont malheureusement en décroissance régulière.

Nos recettes se sont élevées à 2.289.450,78 €. Elles sont beaucoup plus importantes que les deux années précédentes en raison du legs d'Andrée Bauduin qui s'élève à 694.364,92€, suite aux ventes de ses biens, en particulier de son appartement parisien. Remercions ici Clarisse Baruch, qui avait été mandatée par le CA pour suivre ce dossier, en tant qu'ancienne trésorière. Ainsi les recettes corrigées de cet apport exceptionnel s'élèvent-elles à 1.595.085,86 €.

Les dépenses se sont élevées à 1.607.675,15 €, avec un excédent de fonctionnement de 681.775,63€ correspondant au prix de la vente du legs, grevé de la dotation pour risques emploi de 13.093,13 €, plus les 503,83€ de bénéfice.

Nos dotations pour amortissement sont de 38.379,53 € contre 45.966 € au prévisionnel.

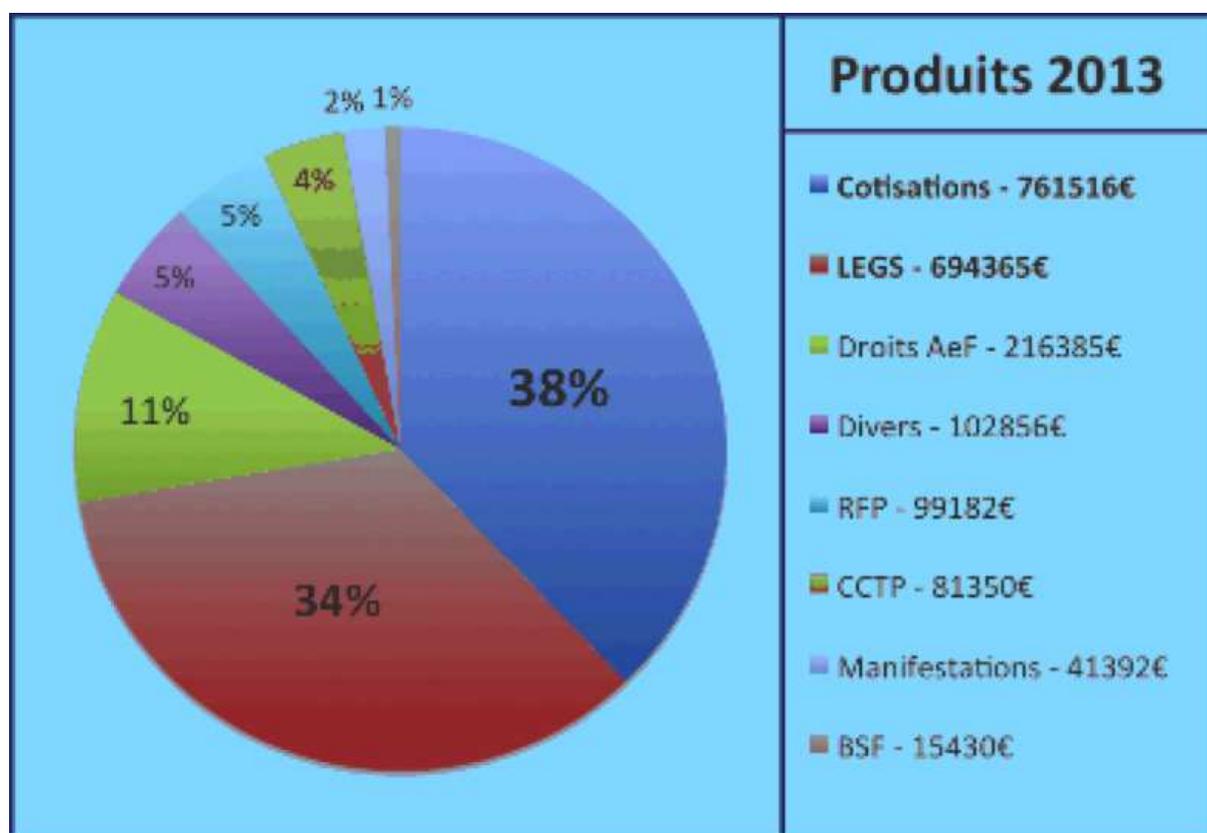
Il est important, également, de noter qu'une charge pour créances (cotisations) irrécouvrables de 18.213 € provisionnées à hauteur de 14.068 €, vient en partie impacter nos résultats pour 4.145 € de perte. Cela concerne les radiations après relance ainsi que les démissions sans paiement. Cette question des impayés reste une préoccupation de tous les trésoriers qui se succèdent.

Notre bilan au 31.12.2013 fait apparaître un total de nos actifs de 2.152.657 € dont 273.770 € d'immobilisations, 139.315 € de créances à recouvrer et 1.699.573 € de trésorerie dont 1.503.990 € de placée.

Dans le passif, nos fonds propres représentent 1.877.454 € soit plus de 87 % de nos actifs. Les provisions représentent 73.030 € et les dettes 202.173 €. Autant dire que notre situation financière est équilibrée tant à long qu'à court terme. Nous remercions les membres et les généreux donateurs pour leurs contributions et leur soutien.

Produits 2013

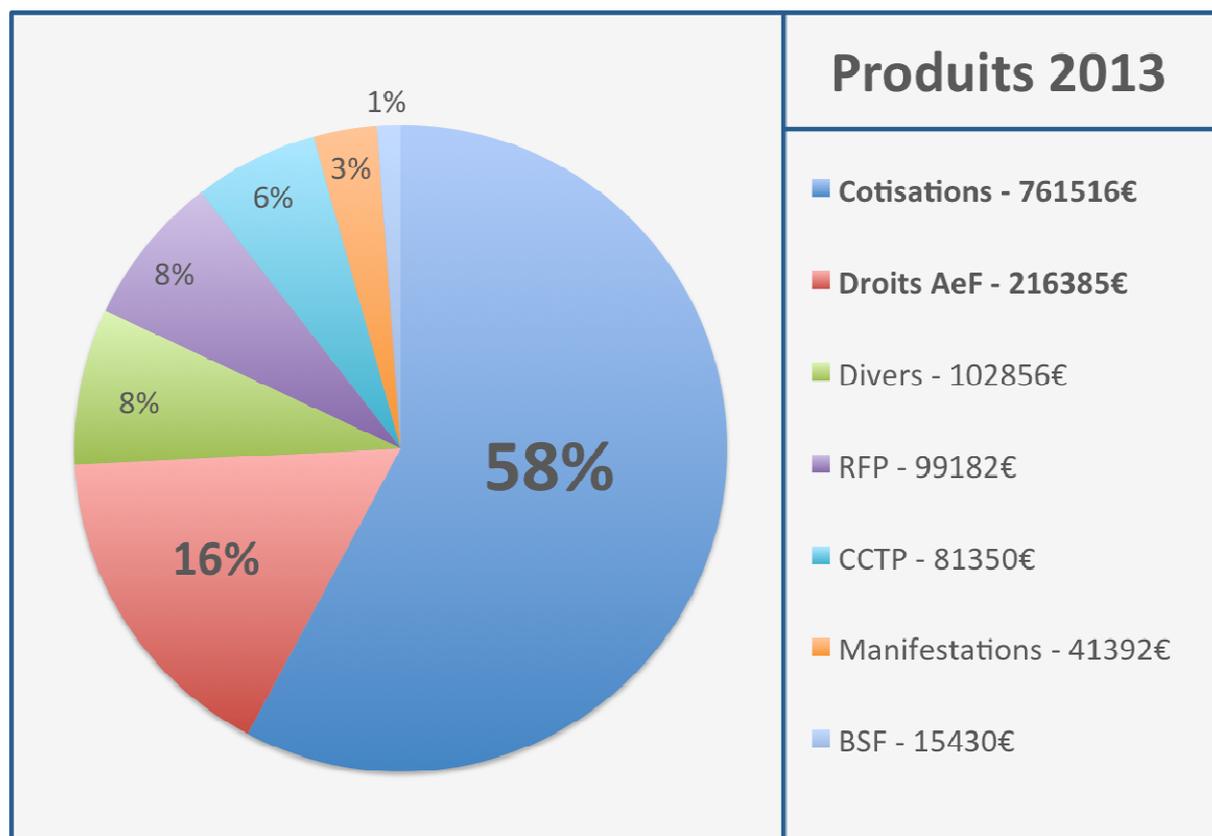
Produits avec le legs



Le legs :

La donation Andrée Bauduin a été incluse à nos placements. La SPP n'ayant pas fait le choix ou n'ayant pas eu l'opportunité d'acheter ses locaux, elle doit faire face aux conséquences de cet état de fait. L'augmentation de ses réserves financières est la seule réponse raisonnable aux questions qui deviennent insistantes quant au réaménagement de la gestion du CCTP et quant aux locaux de la SPP.

Produits sans le legs



Au 31 décembre 2013, les retards de règlements de **cotisation** s'élevaient à 76.000 €, répartis entre 53.800 € pour les membres et 22.500 € pour les AeF. Cela est évidemment préoccupant. Il est important de prendre la mesure de cette difficulté. Une Société comme la nôtre ne peut fonctionner sans le respect par tous du paiement des cotisations.

* **Les activités scientifiques** de la SPP ont rapporté 359.028,50 € soit 88.471,50€ de moins que le budget provisionnel.

Le colloque de la SPP : il est habituellement bénéficiaire, même si ses frais de fonctionnement se sont considérablement accrus du fait des nouveaux tarifs de La

Mutualité. Il était inscrit au prévisionnel 2013 pour un résultat de 6.833 €. Notre résultat global aurait donc pu être plus nettement bénéficiaire.

Le CSCA a proposé au CA de le reporter pour deux raisons, le souhait de préparer un colloque de la SPP plus ample et plus marquant, sur une journée et demi, et du fait de la tenue en 2012 de deux colloques de la SPP, en hommages à Joyce McDougall et à André Green, largement bénéficiaires tous les deux.

Le CA a mis actuellement à l'étude cette baisse des recettes des activités scientifiques. Le CSCA participe pleinement à cette réflexion.

Des courbes comparatives faites depuis 2004, du nombre d'inscriptions et des résultats pour chacune des activités, indiquent en effet une baisse assez généralisée des inscriptions.

Par ailleurs, depuis 2010, des frais de secrétariat et de fonctionnement ont été évalués pour chaque activité, ce qui infléchit les résultats et limite les comparaisons possibles, mais le nombre d'inscriptions vient corroborer cet infléchissement.

Sont stables ou en progression en inscriptions :

- *Le colloque de la SPP* : après une diminution régulière des inscriptions depuis 2004, un léger frémissement à la croissance est à noter depuis 2011 ; avec une très nette progression en 2012.

- *Le congrès (CPLF)* : cette année, le calendrier a amalgamé le week-end de l'Ascension et les vacances scolaires de la région parisienne. Malgré cela, le CPLF a réalisé 287.275,35 € de recette pour 850 inscriptions, et un bénéfice de 39.260,63 €.

- *Le colloque de Deauville* : les inscriptions ont très légèrement progressé depuis 2012. Grâce à la rigueur de gestion ce colloque est passé de légèrement déficitaire à légèrement excédentaire.

- *Le colloque de la RFP* : grâce aux choix des thèmes et d'une salle au prix raisonnable, et grâce à l'envoi répété d'un mailing atteignant 9.000 noms, ce colloque voit ses inscriptions et ses résultats suivre une courbe ascendante.

Connaissent une baisse régulière :

- *Les conférences Vulpian* : elles ont encore enregistré une baisse de résultat, mais la possibilité de reprise d'une salle moins onéreuse devrait rétablir les résultats.

- *Le séminaire de formation permanente* : ses résultats sont régulièrement déficitaires, (en 2013, - 920 € et en 2014, - 3.738 €) du fait de frais de fonctionnement très élevés et d'une diminution régulière du nombre des inscrits.

- *Le séminaire Jean Cournut* : est en baisse constante depuis 2010, et de manière préoccupante en 2013. Le CSCA a proposé qu'il se tienne dès l'année 2013-2014 à la SPP même. Toutefois, le problème des salles et de la baisse récurrente des inscriptions sollicite une réflexion plus approfondie.

Autres colloques et activités :

- *Le colloque interne* : du fait de l'absence d'inscription et de sa gratuité, il est obligatoirement déficitaire.

Le nombre de participants nous reste inconnu, d'autant plus que certains membres viennent une seule demi-journée sur les deux. Le projet d'une fusion du SFP et du colloque interne devenant les « Rencontres de la SPP » est acquis par le CA et est à budgéter.

- *Les conférences Ste Anne* ont eu lieu à l'ASM 13 avec un léger coût, mais devraient pouvoir continuer avec la gratuité.

- *Les colloques en lien avec l'étranger* : le tout nouveau franco-madrilène a eu lieu à Madrid. Son résultat a été bénéficiaire pour l'association madrilène.

Le colloque franco-italien s'est tenu dans les locaux de la SPP. Comme en 2009, il a été très excédentaire.

* **La BSF** contribue à hauteur de 17.220,20 € (0,94%) du produit total. C'est plus que le prévisionnel du fait des ventes de photocopies en constante progression.

* La SPP éditeur

Les ventes de la SPP Edition ont suivi une progression excédentaire ; ce qui permet de penser une poursuite possible et prudente de ce mode de publication. Ont été publiés :

- La bibliographie de Freud en français.

- Les deux hommages à Joyce McDougall puis à André Green. Rappelons qu'une souscription permet d'acheter les exemplaires à un coût moindre avant publication.

* **Les PUF** : Les reversements sur vente extérieure de volumes s'élèvent à 33.380,63 € ; ce qui est plus élevé que le prévisionnel, et en progression. Ce chiffre amalgame les résultats de la RFP et de la collection Monographie et Débats. Une étude est en cours afin de mieux différencier les deux, la RFP étant très bénéficiaire alors que les Mono sont déficitaires.

Soulignons encore une baisse de la vente « papier » et une hausse du numérique.

D'autre part, une légère baisse des abonnements est à noter chaque année.

* **Le CCTP** : Le transfert des charges (81.349,49 €) est très légèrement au-dessus des prévisions mais identique au transfert de 2012.

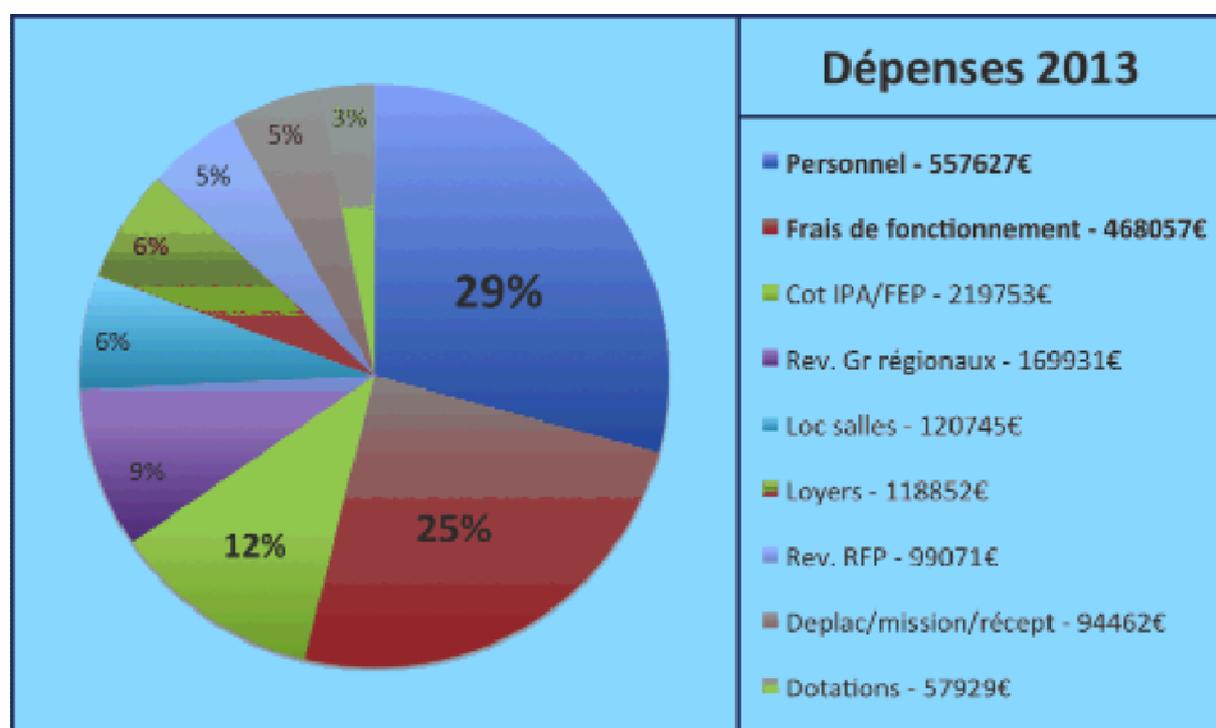
* **Les produits financiers** : ils sont en hausse. Déjà très positifs en 2011 et 2012, ils atteignent 34.068,49 € en 2013, soit une nette progression par rapport au prévisionnel et aux années précédentes. Le renouvellement de ces placements est prévu fin mai.

En conclusion, rappelons que nos recettes dépendent naturellement et majoritairement de nos cotisations, des contributions et des droits des AeF, ainsi que des résultats de nos manifestations scientifiques, source et but de notre association.

Aussi, la plus grande rigueur est attendue des membres et des analystes en formation dans le règlement de leur cotisation et de leurs droits.

Enfin, pour finir, le résultat de l'année 2013, a permis au bureau et au CA de proposer le maintien tel quel de nos cotisations et de nos droits. L'appel aura lieu dans les semaines qui viennent, après le vote de notre prévisionnel par l'AGO.

Dépenses 2013



Nos dépenses courantes s'élèvent à **1.607.675,15 €**. Elles sont en réduction de - 51.823,85 € par rapport au prévisionnel, et également par rapport au réel 2012.

Cette économie est le résultat d'une vigilance et d'une politique tenant compte des orientations technologiques moins onéreuses que celles traditionnelles. Certes, ce n'est pas 2013 qui en porte les fruits les plus probants, mais 2014.

Nous y avons été contraints compte tenu du prévisionnel voté l'an dernier, déficitaire de - 27.000 €.

Ainsi, pour la téléphonie en VoIP et les mails en Outlook.com, l'économie sur les années à venir avoisinera les 7000€ par an ; de même, nous avons supprimé les anciens contrats devenus très chers au regard de la concurrence qui a évolué.

Signalons aussi que les 20.000 € bloqués en provision pour l'affaire en référé qui oppose la SPP à un ancien prestataire informatique, n'ont pas été réintroduits dans le résultat 2013 et restent en provision.

* **Les salaires** ont été légèrement plus élevés qu'au prévisionnel, 557.626,98 € (au lieu de 554.595 € prévus), du fait de réajustements de salaire. Ils représentent 34,97% des dépenses globales,

* **Les loyers** ont été moindres qu'au prévisionnel, 120.744,70 €, du fait que la provision prévues d'un trimestre pour la location du rez-de-chaussée n'a pas été utilisée.

* **Les locations de salles** s'élèvent à 118.851,54 €, soit 7,39%, en baisse par rapport au prévisionnel, la provision pour le colloque SPP n'ayant pas été utilisée, de même que celle du colloque franco-italien qui s'est déroulé à la SPP, ainsi que l'effort de gestion pour réduire les locations de salle des activités scientifiques selon le nombre d'inscrits. A l'avenir, le séminaire Jean Cournut se déroulera si possible à la SPP.

* **Les cotisations reversées** à l'API et à la FEP s'élèvent à 219.753 €, soit 13,67%, et sont conformes au prévisionnel ; **les versements aux groupes régionaux** s'élèvent à 99.071 €.

* **Les dépenses de déplacements** ont augmenté. Elles sont dues aux nombreux membres de province inscrits dans les instances. Par contre les **missions /réceptions** ont très nettement diminuées, hormis le séminaire de formation permanente qui a maintenu les buffets de pause et un repas des intervenants très onéreux.

* **Les honoraires** (28.857,96 €). Ils intègrent désormais le paiement d'un commissaire aux comptes, de notre expert-comptable, ainsi que les frais d'avocat rendus nécessaire par une demande de référé, et aussi par le CACA qui traite de dossiers d'éthique délicats.

* **Les dotations aux amortissements et provisions** sont moins élevées que l'an dernier, mais plus qu'au prévisionnel, cela uniquement du fait que le budget étant à l'équilibre, notre expert-comptable en a profité pour provisionner de façon rétroactive une dotation **risque emploi** de 13.093,13 €.

Il faut ici signaler la dotation pour créances douteuses dont nous avons déjà parlé et qui vient en compensation des pertes dues aux démissions et des non-recouvrements de cotisations et droits.

* **Les frais de fonctionnement** sont également très serrés et tenus en diminution en ce qui concerne les frais postaux, l'imprimerie et la fourniture administrative. L'utilisation des moyens numériques participe à cette baisse.

* **L'informatique** : un énorme travail a été accompli en 2013 pour permettre la mise en place de la **base de données (BDD) de la SPP**, projet envisagé depuis 10 ans et mené sous ces deux derniers mandats. Il s'est terminé fin février 2014.

En même temps, le site de la SPP se mettait à fonctionner.

Le budget global informatique de 23.686,25 € est moins élevé que le prévisionnel de 25.000 €.

En 2014, la BDD passera en amortissements car elle est propriété de la SPP.

Budget prévisionnel 2014

Compte tenu des résultats 2013, nous avons pu prévoir un budget prévisionnel à l'équilibre, tout en assurant la permanence des postes budgétaires.

* **Les activités scientifiques** : le budget prévu est de 326.007 €, soit une diminution par rapport au budget 2013 (342.958,50 €).

* **Les frais de déplacements, missions et réceptions** ont été réduits à 73.548 € contre 119.265 € en 2013. Comme les déplacements des membres des instances sont inévitables, il conviendra de réduire les budgets réception.

Le CPLF se déroulant à Montréal, il est à craindre un résultat bien moindre qu'habituellement. Mais le colloque de la SPP aura lieu cette année, et viendra, nous l'espérons, compenser le manque à gagner grâce à ses excédents.

La fusion du colloque interne et du séminaire de formation permanente en un nouveau colloque, « Les rencontres de la SPP », devraient réduire les frais et permettre de sortir des déficits respectifs de ces deux postes, mais cela ne concerne pas le prévisionnel de 2014 et prendra effet en 2015.

D'autre part, les conférences Ste Anne devraient retrouver une salle gratuite, ainsi que le séminaire Jean Cournut.

* **Les salaires du personnel**, charges sociales et fiscales comprises augmentent très faiblement, 562.760€ (contre 557.626,98 € en 2013).

* Les cotisations, contributions et droits :

L'équilibre budgétaire nous permet de maintenir les tarifs des cotisations, des droits et des contributions, sans augmentation. Pour mémoire :

- Membres titulaires : 1.250 €.
- Membres adhérents : 970 €.
- Psychanalystes honoraires : 400 €
- Psychanalystes correspondants : 240 €
- Droits des AeF : 900 € et des AAeF : 750 €

Et pour tous, le tarif de 99 € d'abonnement à la RFP.

* Les PUF :

Le contrat avec les PUF a été re-signé pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2013. La RFP a obtenu une réévaluation des droits reversés à la SPP. Le % est passé du 12,5 à 13,5 % du chiffre d'affaires net hors taxes de l'année précédente, tous supports et tous canaux de distribution confondus.

La dématérialisation des deux bulletins, institutionnel et programme scientifique, s'est imposée à nous, les PUF acceptant de poursuivre la production papier des deux bulletins du CPLF, désormais totalement à leur charge. De même, elles continueront à contribuer au travail d'édition de ces deux bulletins.

Les deux bulletins, institutionnel et programme des activités scientifiques, sont diffusés sur notre site et par mails. Ils sont faciles d'accès et aisés à consulter en les déposant directement sur le bureau de nos ordinateurs. Nombre d'entre vous regrette néanmoins de ne plus avoir le programme sur support papier. Des devis ont été demandés. La production du bulletin programme seul coûterait 10.000 € à la SPP. Le CA n'a pas voulu ajouter cette dépense à un prévisionnel très difficile à équilibrer.

Nous remercions tous ceux qui ont permis l'élaboration de ce rapport, M. Barbier ainsi que M. Bahri, notre expert-comptable et son assistante, Mme Laraki Loubna.

S.P.P.

PROPOSITION DE COTISATIONS 2014 (1)

2013

2014

TITULAIRES

905 €

Cotisation	841 €
Bulletins SPP	30 €
Congrès SPP	34 €

Total Cotisation SPP

905 €

Cotisation IPA

250 €

Cotisation FEP

95 €

1 250 €

TOTAL

1 250 €

99 €

Abonnement RFP (2)

99 €

ADHERENTS

625 €

Cotisation	561 €
Bulletins SPP	30 €
Congrès SPP	34 €

Total Cotisation SPP

625 €

Cotisation IPA

250 €

Cotisation FEP

95 €

970 €

TOTAL

970 €

99 €

Abonnement RFP (2)

99 €

INVITES/CORRESPONDANTS

Participation

240 €

240 €

TOTAL

240 €

99 €

Abonnement RFP (2)

99 €

HONORAIRES : Titulaires, Adhérents	
---	--

Participation

400 €

400 €

TOTAL

400 €

99 €

Abonnement RFP (2)

99 €

DROITS DES ELEVES ET ANCIENS ELEVES

ELEVES

300 € par trimestre (x3) :

900 € par an

900 €

TOTAL

900 €

85 €

Abonnement RFP (2)

85 €

ANCIENS ELEVES

250 € par trimestre (x3) :

750 € par an

750 €

TOTAL

750 €

85 €

Abonnement RFP (2)

85 €

(1) Après accord du CA et sous réserve de l'accord de l'AG

(2) A noter que le tarif public est de 155€

COMMISSION D'ENSEIGNEMENT ET DES INSTITUTS

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT

Thierry BOKANOWSKI

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement arrive au terme de sa seizième année depuis que cette instance a été créée pour assurer une certaine cohérence dans les orientations politiques quant à l'organisation de la formation au sein des deux Instituts (Paris et Lyon) auxquels il faut ajouter, depuis onze ans, le Centre de Formation du Sud-Ouest, qui, tout en étant rattaché à l'Institut de Paris, n'en a pas moins ses caractéristiques propres.

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement est composé, je le rappelle, d'un Président et d'un Secrétaire élus et des deux Directeurs des deux Instituts, ainsi que de un, ou plusieurs, Conseiller(s) choisis au sein de la Commission d'Enseignement.

La Commission d'Enseignement s'est réunie **six fois** au cours de l'année 2013, dont une fois, en décembre 2013, pour la troisième « Journée des Formateurs » qui a eu pour thème « *Impasses dans la supervision* »

Les cinq autres réunions ont eu lieu en février 2013, avril 2013, 1^{er} juin 2013, 28 septembre 2013 et 16 novembre 2013.

I/ La réunion du 23 février 2013 a intéressé :

- L'élection du Directeur de l'Institut de Paris et de son Comité de Direction ;
- L'élection du Président du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et de son Secrétaire ;
- Le tirage au sort du Comité d'Evaluation.

A/ Election du Directeur de l'Institut de Paris et du Comité de Direction.

Après avoir présenté son Programme et remercié son prédécesseur Bernard Brusset, ainsi que l'équipe qui l'a secondé, Annick Sitbon et son Comité de Direction – Christine

Bouchard, comme Secrétaire de la Commission du Cursus et Laurent Danon-Boileau comme Secrétaire de l'Enseignement – ont été élus.

B / Election du Président du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et du Secrétaire du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement.

Après avoir remercié les deux précédents Secrétaires du C.E.C.E. – à savoir successivement, Christian Seulin et Françoise Feder pour leur travail de secrétaire du CECE – et présenté son Programme, Thierry Bokanowski, qui représentait sa candidature, ainsi que son nouveau Secrétaire, Dominique Arnoux, ont été élus.

Les discussions qui ont suivi chaque candidature ont porté sur l'amélioration de la Formation (cursus) : l'admission au cursus, les critères d'évaluation, l'enseignement, les supervisions, la 'fin du cursus', les rapports des Instituts avec les candidats, l'IPSO, la fonction de l'analyste 'formateur', ainsi que les 'cliniques et pratiques de l'ajournement', le 'cursus suivi', l'analyse 'navette' et les analyses et ou supervisions 'à distance'. En outre un début de discussion a eu lieu concernant l'enseignement de la psychanalyse 'avec l'enfant et l'adolescent' au sein des Instituts.

C / Tirage au sort du Comité d'Evaluation.

Font partie du Comité :

Dominique Arnoux, Robert Asseo, Gérard Bayle, Evelyne Chauvet, Sydney Cohen, Gilbert Diatkine, Françoise Feder, Daniele Kaswin, Julia Kristeva, Chantal Lechartier Atlan, Michèle Rozenfarb, Michel Vincent.

II / La réunion du 23 avril 2013 a intéressé :

A / Les modification et mise en conformité avec les Statuts et le Règlement Intérieur de décembre 2011, les articles 4 et 7 du Règlement Administratif de la Commission d'Enseignement.

Pour rappel :

« Art. 4. Élection à la fonction de Formateur

[...] Un Comité d'évaluation étudie la candidature et la soumet pour vote à la commission électorale. Il est composé d'au moins 12 membres (auxquels s'ajoutent 7 membres suppléants) tirés au sort au sein de la Commission d'Enseignement pour un mandat de

deux ans non reconductible pour le mandat suivant. Ce nombre peut être réévalué. Les désistements sont impossibles sauf raisons majeures et demande écrite adressée au président du CECE avant le tirage au sort.

Le Président de la SPP et le Président du CECE ainsi que les Directeurs des Instituts ne peuvent participer à un Comité pendant la durée de leur mandat. Ce Comité élit un Président et un Secrétaire. Les principes et modalités de fonctionnement de ce comité relèvent de la responsabilité conjointe de son Président et du C.E.C.E. Il a pour mission de présenter à la Commission d'Enseignement un rapport à partir de critères de sélection tenant compte principalement des aptitudes aux fonctions de formateur. Il lui appartient également de poursuivre une réflexion permanente sur les qualités requises pour la fonction de formateur et sur les modalités de leur évaluation.

La Commission électorale est constituée des membres de la Commission d'Enseignement. Elle se réunit sous la Présidence conjointe du Président de la S.P.P. et du Président du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement. Un quorum du 1/3 des membres est requis pour que la Commission électorale puisse valablement délibérer et voter. En l'absence de ce nombre, une nouvelle commission électorale est convoquée dans un délai d'un mois : le vote peut alors avoir lieu sans quorum. L'élection à la fonction de formateur est acquise à la majorité des 2/3 de 'suffrages exprimés' ».

« Art. 7. Élection

Le Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement est élu, pour trois ans, à la majorité simple, immédiatement après l'élection des Comités de Direction des Instituts, au début de l'année, et au plus tard en mars. Le candidat à la présidence du conseil exécutif se présente avec son secrétaire.

L'appel de candidature est ouvert sur convocation du Président du Conseil Exécutif sortant, six semaines avant la date prévue pour le vote. Il sera fermé quinze jours avant le scrutin. Les candidatures sont alors portées à la connaissance des membres de la Commission d'Enseignement.

Si plus de deux candidatures sont présentées, deux tours de scrutin sont organisés. Seules sont retenues au second tour les deux candidatures qui ont obtenu le plus de voix au premier tour ».

B/ Evolution du Programme Scientifique

Bernard Chervet ouvre la discussion en soulignant que la question posée peut s'orienter dans deux directions : création d'un nouveau colloque pour tous les membres et tous les

psychanalystes en formation ou bien fusion entre Colloque Interne et Séminaire de Formation Permanente (SFP).

La discussion concerne à la fois la Commission d'Enseignement, le C.R.R., et le Secrétariat Scientifique de la Société à partir des travaux du Comité de Concertation du Secrétariat Scientifique. Il s'agit de recueillir le point de vue de la Commission d'Enseignement permettant la poursuite sur ce point du travail du Conseil d'Administration et du Bureau.

Christian Gérard intervient pour rendre compte des bons résultats du Séminaire de Formation Permanente (SFP). Il rappelle que par le passé le C.A. et la Commission d'Enseignement avaient donné leur accord pour une ouverture du séminaire pour que les psychanalystes en formation de Paris puissent y participer. C'est un séminaire qui marche bien. Avec les quinze demandes des psychanalystes en formation de la couronne de Paris et les psychanalystes en formation de Paris le séminaire de formation permanente pourrait à l'avenir compter sur 250 participants, la moyenne de participation actuellement tournant à 170 participants.

Dans la discussion qui suit, la spécificité du SFP est rappelée en même temps que s'exprime une crainte de centralisation de la vie scientifique. Certains s'inquiètent du passage au grand nombre qui ne facilite pas la transmission alors que tel qu'il est organisé le Séminaire de Formation Permanente fonctionne bien du fait du petit nombre. Pourtant il y a une demande actuelle des psychanalystes en formation des Régions de rencontrer les membres parisiens.

La question est soulevée du caractère obsolète de la centralisation sur Paris d'un séminaire qui par ailleurs est payant alors que le colloque interne est gratuit. Certains collègues pensent que le regroupement du colloque interne et du séminaire de formation permanente serait une bonne chose en même temps qu'ils signalent que les collègues des Régions tiennent à ce qui leur est réservé.

La question financière est soulevée concernant la question des manifestations tournées vers la transmission sous la responsabilité de la Commission d'Enseignement et des Instituts.

Il est souligné que l'idée d'une centralisation est fantasmagorique, ou une réminiscence, puisque les instances [C.E, C.R.R. et Secrétariat scientifique, celui-ci éclairé par les travaux du Comité de Concertation] sont parties prenantes des orientations permettant les décisions du Conseil d'Administration. Il est rappelé que les membres titulaires ayant fonction de formateur sont responsables de la vie scientifique de la Société. C'est ce qu'affirme la décision du conseil d'Administration de doter le Secrétariat scientifique du nouveau Comité de Concertation du Secrétariat Scientifique.

Il semble bien que toutes ces questions se résument dans l'idée de la protection de la vie scientifique de la Société mais aussi du contact et des échanges entre membres et psychanalystes en formation et enfin d'un nouvel équilibre entre Régions et Paris. Aucune décision n'a été prise (aucun vote n'ayant été prévu).

A la fin de la discussion certains membres soulèvent la question du Bulletin sur le Site et insistent sur l'importance de la version papier du Bulletin pour présenter aux Analystes en Formation les activités liées à la Formation.

C / Les séminaires d'enseignement et un programme d'enseignement de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent.

La question posée est celle de savoir quelles places tiennent les Séminaires dans l'appréciation de la « Fin de Coursus » d'un candidat (AeF) et comment apprécier l'éventuelle liberté acquise quant à la prise de parole en groupe de l'Analyste en Formation ?

Il s'en est suivi un débat concernant les Séminaires de Formation, notamment concernant les critères et modes de participation qui permettent de considérer une transmission réussie.

A cette occasion on a évoqué l'organisation de l'enseignement de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent. Bernard Chervet a fait part d'une attente de la C.O.P.E.A. concernant la place d'un enseignement de la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent, notamment d'une *ouverture dans le programme des Instituts* d'une rubrique « *Séminaires de formation à la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent* ». Le principe de cette dernière proposition a été accepté.

III / La réunion du 1^{er} juin a intéressé :

A / La mise en place du Comité d'Evaluation.

Elle se compose de trois sous commissions de quatre membres. Son Président est Gilbert Diatkine et son Secrétaire Dominique Arnoux.

On rappelle l'article 4 du Règlement Intérieur de la CE à savoir que obligation est faite à chaque membre titulaire ayant fonction de formateur qui est « tiré au sort » pour participer au Comité d'Evaluation est tenu de le faire, sans dérogation.

La Commission d'Enseignement prend acte du fait qu'à l'avenir tous les membres susceptibles d'être « tirés au sort » recevront *deux mois avant le « tirage au sort »* l'information de la possibilité d'une « demande de dérogation » qui devra être examinée par le CECE. Cette mesure pourrait être accompagnée d'une sollicitation à celui, ou à celle, qui serait alors retiré(e) du « tirage au sort » d'être disponible lors du « tirage au sort » suivant deux années plus tard.

Il est, par ailleurs, rappelé qu'à présent les membres du Comité d'Evaluation participent au vote pour l'élection des candidats.

B / La CE revient sur la discussion concernant l'évolution du Programme Scientifique proposé par le Président.

A l'envoi de la lettre du Président concernant l' « Evolution du Programme Scientifique de la S.P.P. », deux tendances se sont dessinées lors de la discussion précédente qui intéresse la C.E. et qui s'est prolongée à la faveur du désir de certains de réaffirmer leur point de vue.

Ainsi a été révoqué l'originalité de la responsabilité de l'organisation du SFP : bicéphale, CE et CRR, ce qui distingue le SFP des autres activités scientifiques de la SPP et implique directement la CE comme l'ensemble des régionaux.

Ce mode d'organisation est à distinguer de celui du Colloque Interne (Secrétariat scientifique de la SPP). La question du SFP a été débattue au CST où il a été défendu. Sa fréquentation est stable et constante, et montre l'attachement des régionaux et des collègues étrangers (Belges, Suisses, Libanais, Russes, Turcs, etc., comme de leurs AeF) à ce séminaire et l'inquiétude de faire disparaître une activité qui marche. L'histoire de son évolution a été rappelée. S'est ainsi et aussi posé aussi la question de « l'autonomie » réservée à la CE dans sa fonction de transmission.

C / Les séminaires d'enseignement

Il a été décidé que les Séminaires qui concernent la *Psychanalyse avec l'Enfant et l'Adolescent* soient inscrits dans le Programme d'Enseignement au même titre que les autres Séminaires d'Enseignement organisés pour la transmission de la psychanalyse avec l'Adulte.

Le Président du C.E.C.E a proposé qu'une grande partie de la prochaine réunion soit consacrée à la Psychanalyse avec l'Enfant et l'Adolescent en présence du, ou de la, Secrétaire de la COPEA.

D / Ont été évoqué les **difficultés posées par la demande d'accès au cursus** d'une personne qui a fait une '**psychanalyse**', tout divan S.P.P., à raison de **deux séances par semaine**.

IV / La réunion du 28 septembre 2013 a intéressé :

A/ Désignation et installation de la Commission d'Arbitrage

Conformément à l'Article 20 du RA de la CE, six membres de la CE qui n'appartiennent pas au Comité d'Ethique ont été élus à l'unanimité pour la durée de l'actuel C.E.C.E sont : D. Arnoux, S. Faure-Pragier, R. Mancini, A. Sitbon, G. Veuriot, J. Miedzyrezcki.

B / Perspectives pour l'enseignement de la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent

Cette discussion au sein de la C.E. s'est tenue en présence de B. Le François, Secrétaire de la C.O.P.E.A.

Le Président du C.E.C.E. relit le CR du 2 juin 2012 concernant ce point de discussion à savoir qu'il se dégageait deux positions se dégageaient :

- L'une préconisant une formation sous l'égide des Instituts, la validation pouvant être déléguée par la C.O.P.E.A, selon des modalités qui seraient à définir ;
- L'autre proposant de sous-traiter et d'accréditer des formations extérieures à condition que les supervisions aient été menées par un membre formateur de la S.P.P.

B. Le François intervient et rappelle que le CST a donné, au cours de deux réunions courant 2012, un *avis favorable* à la *mise en place* d'une formation au sein de la SP.P. à la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent. Elle exprime son souhait que soient renforcés les séminaires de formation ; elle souligne le fait qu'il paraît important que la S.P.P ouvre une formation à la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent et que ceci ne soit pas délégué aux Institutions où les membres formateurs s'y trouvent de moins en moins en fonction.

Il s'en suit une très longue discussion qui entre autres tourne autour du fait que certains R.P.E.A, reconnus par la C.O.P.E.A., s'étonnent de ne pas obtenir de reconnaissance par l'I.P.A, comme d'autres ont pu autrefois l'obtenir (« clause du grand-père ») avant que la C.O.P.E.A ne soit créée.

Devant une disparité de points de vue – bien compréhensible concernant le point sensible qu'avait jusqu'à présent la question de la formation à la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent, César Botella a proposé que la C.E. vote sur le texte suivant qui a été adopté à l'unanimité :

« La Commission d'Enseignement accepte le principe de la particularité de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent, ce qui suppose la prise en charge de cette Formation par la Commission d'Enseignement. »

Seul le programme d'enseignement pour la Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent devra être validé par la C.E., au même titre que le programme d'enseignement du cursus. Le programme de PEA sera donc composé de deux volets, comme le programme actuel de la SPP : un programme d'enseignement « pris en charge » par la C.E., et un programme d'activités scientifiques hors C.E.

Il est, par ailleurs, spécifié que la validation RPEA ne rentre pas dans les compétences de la C.E., mais reste sous la responsabilité de la C.O.P.E.A.

C / Questions posées par la formation à la psychothérapie psychanalytique proposée par les institutions partenaires.

Une discussion s'est engagée à partir d'une annonce faite par une Institution partenaire d'un « *Programme à la pratique de la clinique et des thérapies psychanalytiques* » organisée par l'Association Psychanalyse et Psychothérapies (APEP) et qui a posé question, tant à la CE qu'au Bureau de la S.P.P, du fait qu'un nombre de membres de la S.P.P semblent directement ou indirectement liés à cette formation.

V / Réunion de la Commission Electorale le 16 novembre 2013

Ont été élues au titre de membre titulaire formateur :

- Ellen A. Sparer
- Jocelyne Siksou

VI / Journée des Formateurs,

organisée par le Président du C.E.C.E et le Secrétaire du C.E.C.E, le **14 décembre 2013**, ayant pour thème « *Impasses dans la supervision* », s'est déroulée et a donné de très nombreuses et enrichissantes interventions autour de deux présentations :

- Paul Israël, « Evaluation des 'impasses' des supervisions au regard des exigences institutionnelles »
- Sylvie Faure-Pragier, « Des embarras du superviseur : illustrations cliniques »

Les « Fin de Coursus » en 2013

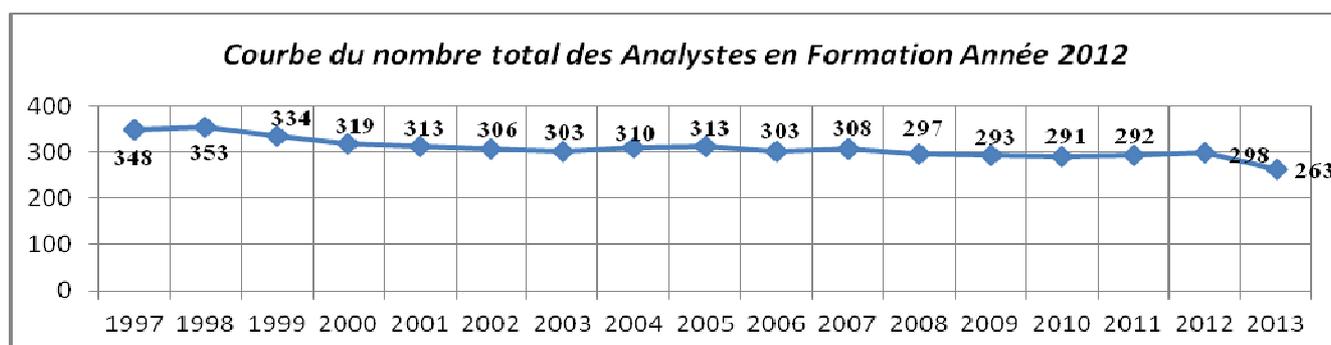
- Il y a eu 15 réunions de fin de cursus : 13 à Paris, 2 à Lyon.
- 30 cursus sont été clos et validés : 24 à Paris, 6 à Lyon.
- 1 cursus n'a pas été validé : 1 à Paris, 0 à Lyon.

Nombre d'analystes en formation

Il y a actuellement

- 263 analystes en formation : 221 sont inscrits à l'Institut de Paris ; 42 sont inscrits à l'Institut de Lyon.
- 12 ont été suspendus ou radiés ou ont démissionnés
- 31 entrent dans la catégorie « anciens élèves » (29 paris, 2 Lyon)

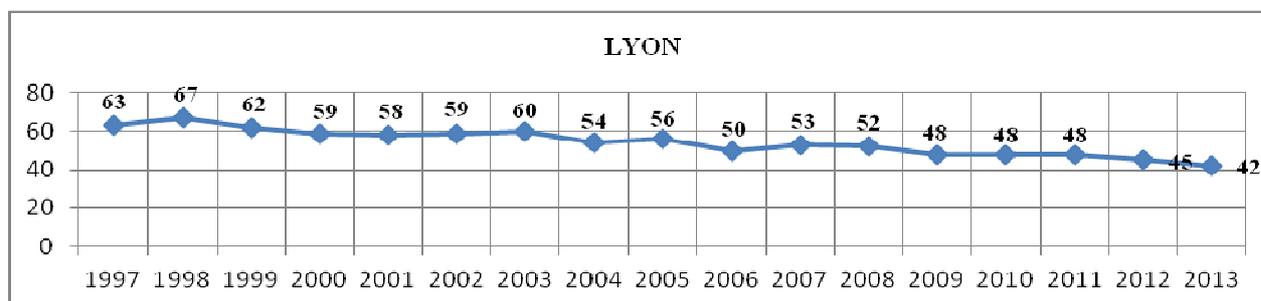
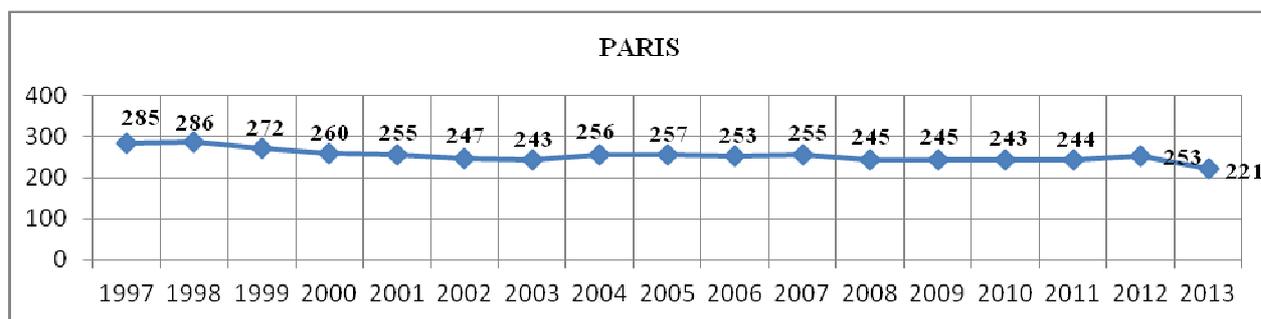
Étude de la répartition des analystes en formation de Paris et de Lyon



La baisse apparente du nombre d'AeF est en très grande partie liée au fait qu'il y a eu en 2013 un plus grand nombre de « Fin de Coursus » que par les années précédentes et qu'il y a eu un certain nombre de dossiers fermés du fait du non-règlement des cotisations (17 'démissions', 8 'radiations' et 5 'suspensions').

Répartition du nombre total des analystes en formation de Paris et de Lyon (étrangers compris)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Paris	285	286	272	260	255	247	243	256	257	253	255	245	245	243	244	253	221
Lyon	63	67	62	59	58	59	60	54	56	50	53	52	48	48	48	45	42
Total	348	353	334	319	313	306	303	310	313	303	308	297	293	291	292	298	263



Les analystes en formation

L'IPSO [International psychoanalytic students organisation] a comme représentantes élues pour deux ans depuis août : Julien AMY, Julie AUGOYARD, Julia-Flore ALIBERT, et Fabienne CORLOBÉ-SALOMON pour l'Institut de psychanalyse de Paris. Il n'y a actuellement pas de représentant IPSO à Lyon.

Les correspondantes des Unités de l'Institut de Psychanalyse de Paris sont :

- Unité 1-2 : Eléonore GALIANA-MINGOT et Chantal BOURSEAUX
- Unité 3-4 : Martine SANDOR-BUTHAUD et Adriana KOREN
- Unité 5-6 : Christine de CRESSAC-HUMBERT, et Carlos PACHECO.

J'adresse mes **remerciements** à l'ensemble des collègues titulaires ayant fonction de formateur pour le sérieux de leur travail au sein de l'ensemble des Sous-Commissions et lors des « Fin de Coursus », ainsi qu'à **Mme Caroline Kestens** pour le dévouement et l'efficacité qu'elle apporte dans ses fonctions de Secrétaire de l'Institut de Paris.

COMITÉ DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE PARIS

Annick SITBON

Un nouveau Comité de Direction a été élu en 2013 il se compose de :

- Annick SITBON, Directrice,
- Christine BOUCHARD, Secrétaire du Cours,
- Laurent DANON-BOILEAU, Secrétaire de l'Enseignement.

Il s'est adjoint trois conseillers : J.L BALDACCI, Albert LOUPPE, Jacqueline SCHAEFFER.

C'est donc la première année de notre mandat, année réduite puisque, élus en mars nous n'avons pris nos fonctions qu'en Avril 2013. Nous avons donc inscrit notre activité dans la continuité du travail effectué par nos prédécesseurs.

Le cadre de travail

Nous avons travaillé de manière collégiale, nous réunissant tous les jeudis avec notre collaboratrice Caroline Kestens, secrétaire de l'Institut de Paris, et en ayant durant la semaine des échanges par mails ou téléphone.

Laurent Danon-Boileau, secrétaire de l'Enseignement, s'est également penché sur la mise au point du programme d'Enseignement.

La clarification du courrier et, d'une façon générale les échanges avec l'extérieur (visites au bureau de l'Institut, demandes de renseignements divers) nous ont permis d'apprécier le « paysage » du monde où se recrutent les futurs Analystes en Formation. Christine Bouchard, secrétaire du cursus, s'est particulièrement occupée, outre l'organisation du Cours, de ce point de vue vers le Socius. Jacqueline Schaeffer participe régulièrement à nos réunions.

Nous avons été intéressés par la fréquence des demandes atypiques. La diffusion, grâce au site, des coordonnées de la SPP et de ses Instituts de formation, drainent vers nous des populations variées où les explications, pourtant très claires figurant sur le site et qui portent sur nos exigences préalables à la formation, ne semblent pas suffire. Il faut ainsi répondre par des lettres-types ou personnalisées, repréciser les coordonnées du site voire rencontrer ces éventuels candidats à la formation.

Ceci dit, l'activité de l'Institut de Paris en 2013 est en tout point comparable à celle de l'an passé. Le nombre de candidatures évaluées, de candidats acceptés, ajournés ou refusés, donnent des chiffres semblables à ceux des années précédentes.

Les admissions au cursus en 2013

A Paris : il y a eu, en 2013, 14 réunions des sous-commissions d'admission au cursus (8 à Paris, 4 dans la sous- commission n° 10, 2 au Centre de formation du Sud-Ouest)

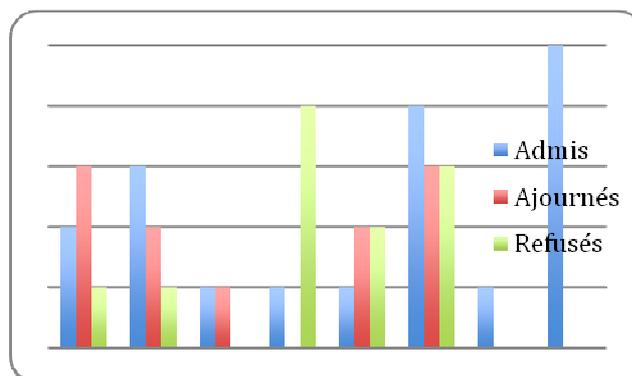
Au cours de ces 14 réunions 55 dossiers ont été examinés, correspondant à des demandes d'admission au Cursus, mais aussi à des accès à la deuxième supervision lors des cursus suivis ou des cas particuliers. Ce chiffre correspond à la moyenne sur les 10 dernières années qui est de 54 . 40 nouveaux dossiers de candidature ont été examinés (43 en 2012)

Les résultats sont les suivants :

Admis : 18,
Ajournés : 11,
Refusés : 11

Ils se répartissent ainsi :

	ADM	AJOURNE	REFUSE
<i>Ss Com</i>	2	3	1
<i>Ss Com</i>	3	2	1
<i>Ss Com</i>	1	1	0
<i>Ss Com</i>	1	0	4
<i>Ss Com</i>	1	2	2
<i>Ss Com</i>	4	3	3
TOTAL	12	11	11
Sud Oue	1	0	0
Sous Com	5	0	0
TOTAL	6	0	0
TOTAL I	18	11	11



En décembre 2013, 17 candidatures étaient en attente de la réunion d'admission à Paris (dont 6 visites terminées), 5 dans la sous commission 10 (dont 2 visites terminées) et 6 à Toulouse, (1 visites terminées), soit 28 candidatures en attente.

Sur l'ensemble, 77 AeF sont en cursus suivi. Une étude sur leur devenir est en cours.

Les fins de cursus en 2013 :

En 13 réunions de fins de cursus (10 dans les trois sous-commissions parisiennes, 1 dans la commission du Sud-Ouest et 2 dans la Sous-commission 10 traitant des candidats étrangers), 26 candidatures ont été étudiées. Il y a eu 24 **cursus clos et validés**,

Il y avait, fin décembre 2013, en attente de la réunion de fin de cursus : 8 candidats dont 6 pour lesquels la réunion est prévue.

Nombre total des Analystes en Formation

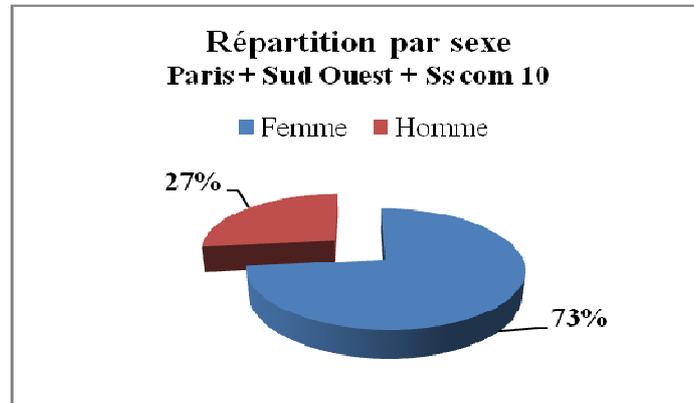
Il est de 221 à Paris. (autour de 240 ces dernières années)

Il est à noter que ceci ne correspond pas à une baisse réelle qui ne peut s'apprécier que sur plusieurs années. Il y a eu depuis 2010 de nombreuses radiations d'Analystes en Formation « décrochant » du Cursus et ne payant plus leurs droits. Ceux-ci étaient néanmoins comptabilisés dans le nombre total. Nos prédécesseurs ont commencé cette clarification que nous avons poursuivie. Les chiffres actuels reflètent plus la réalité.

En décembre 2013, il y avait 31 "anciens élèves" c'est-à-dire ayant leur cursus validé sans appartenance actuelle à la SPP. Certains, en attente de leur agrément à la SPP, constituent un groupe transitoire et mouvant, d'autres, anciens élèves depuis des années (parfois des dizaines d'années) forment un sédiment peu mobilisable...ils semblent néanmoins vouloir garder un lien avec l'Institut.

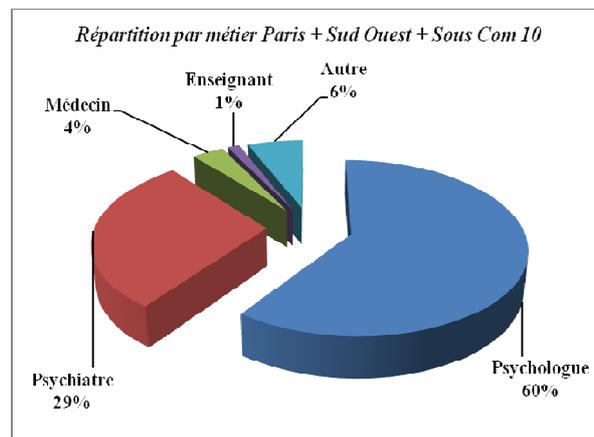
Répartition selon le sexe :

Sur l'ensemble des Aef relevant de l'Institut de Paris (6 commissions parisiennes + commission du Sud-Ouest + commission 10), 73% sont des femmes, 27% des hommes.



Répartition selon la formation initiale :

60% sont des psychologues,
29% des psychiatres,
enfin 4% sont des médecins, 1% des enseignants, 6% autres.



Les formateurs

Quatre membres titulaires en fonction de formateur sont devenus honoraires en 2013 à Paris, 1 dans le Sud Ouest et 1 à Lyon ; nous déplorons également un décès. Il y a donc 7

titulaires formateurs en moins en 2013. On passe **ainsi de 81 en 2010 à 65 en 2013** (Lyon compris) soit 55 à Paris.

Deux membres titulaires en fonction de formateur ont été élus fin 2013 à Paris : Ellen Sparer et Joyceline Siksou . il en faudrait 16 de plus pour retrouver l'effectif de 2010.

Les supervisions dites collectives ont été proposées au nombre de :

- 21 à Paris,
- 2 à Toulouse,
- 1 à Besançon.

Il est à noter que trois d'entre elles s'effectuent à deux superviseurs, en co-supervision.

Nous nous sommes aperçus également que nous avons peu de renseignements sur ce qui se passait dans chacune des supervisions collectives : nombre de places disponibles, nombre de « parlants », nombre d'analyses chez les « parlants ».Une étude est en cours.

- **La formation théorique** (indiquée dans le programme annuel sur le site) :

A Paris : elle comporte les séminaires hebdomadaires au nombre de 4, 8 deux fois par mois, les autres sont mensuels ou trimestriels

Les séminaires d'enseignement et de formation s'adressant en priorité aux AEF :

A Paris :

séminaires d'initiation à la psychanalyse :	4
études de textes	7
clinique et théorie	19
les pratiques	4

le CFSO 10

Dans les autres régions : 5

Les formations spécifiques complémentaires à Paris, au CFSO et dans les régions :

psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent :	2 + 2 à Toulouse
psychosomatique :	2
psychodrame	5

Séminaires d'étude et de recherche des membres titulaires dans leur fonction de formateur :
5

On compte donc au total 59 séminaires dans le cadre de l'Institut, auxquels on peut ajouter les séminaires dans le cadre des activités scientifiques de la SPP et les formations et enseignements dans les institutions de soin : 10, Psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent : 2

Lors du 72^{ème} congrès des psychanalystes de langue française à Paris, des ateliers cliniques dans **quatre groupes** de 15 ou 20 analystes en formation ont été organisés par les représentants de l'Ipsa. Cette formule a rencontré encore une fois un vif succès.

Le Séminaire de formation permanente, réservé aux AeF des régions, organisé par Christian Seulin et Christian Gérard, a maintenu sa spécificité. Il a eu pour thème en Janvier 2013 : "Le travail du rêve dans la clinique contemporaine". Il a rassemblé 170 participants.

Une réunion de l'ensemble des AeF et du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement a eu lieu, comme chaque année, lors du Séminaire de Formation Permanente.

Les réunions d'Unités n'ont pas été reconduites de façon systématique. Il nous a semblé nécessaire, après 9 ans d'existence depuis leur mise en place par Sylvie Faure-Pragier en 2004, d'effectuer un « bilan d'étape ». Une réunion du Comité de Direction avec les Représentants des Unités et les Représentants de l'IPSO a permis d'effectuer celui-ci.

Il s'est avéré que, dans leur forme actuelle, les réunions d'unité entraînaient une certaine lassitude. Il nous a été précisé que les questions posées au sein de ces réunions par les AeF étaient toujours peu ou prou les mêmes ainsi que les réponses apportées par les formateurs...Les réunions communes aux trois unités étaient considérées comme plus satisfaisantes mais laissaient un temps insuffisant aux interventions des uns et des autres.

Il a été proposé et accepté, à titre d'essai pour l'année à venir, de séparer les réunions des AeF seuls des réunions communes AeF + formateurs. Deux réunions ont donc été programmées pour l'année à venir : une réunion des AeF seuls au Printemps, et une réunion AeF+ formateurs en Automne permettant de reprendre et discuter les propositions faites par les AeF.

Les AeF demandent aussi que leur Institut les aide à mieux se connaître. Ils souhaiteraient en particulier avoir accès aux coordonnées, particulièrement aux adresses mail, des uns et des autres...

Les correspondants des unités sont :

Unité 1-2 : Eléonore GALIANA-MINGOT et Chantal BOURSEAUX

Unité 3-4 : Martine SANDOR-BUTHAUD et Adriana KOREN

Unité 5-6 : Christine de CRESSAC-HUMBERT et Carlos PACHECO

L'IPSO international a pour représentants élus pour deux ans : Julien AMY, Julie AUGOYARD, Julia-Flore ALIBERT, et Fabienne CORLOBÉ-SALOMON pour l'Institut de psychanalyse de Paris. Il n'y a actuellement pas de représentant IPSO à Lyon.

Je tiens à remercier ici chaleureusement mes collègues du Comité de Direction, mais surtout Caroline KESTENS secrétaire de l'Institut de Psychanalyse de Paris pour sa précieuse collaboration et ses suggestions si souvent pertinentes.

CENTRE DE FORMATION DU SUD-OUEST (BORDEAUX - TOULOUSE)

Marc BABONNEAU

A la fin de l'année 2013, le CFSO se composait de :

- 6 Membres Formateurs.
- 24 analystes en formation
- Le chiffre des Analystes en Formation est le même que celui de l'année 2012 : en effet, une nouvelle admission au cursus et une clôture de cursus au cours de 2013 se sont compensés, l'une l'autre.

Après Annick Sitbon et Michel Vincent qui ont terminé à l'été 2013 les séminaires réguliers qu'ils assuraient à Toulouse, c'est Thierry Bokanowski qui a inauguré le sien, à la rentrée de Septembre.

2 groupes de supervision collective (Michèle Jung-Rozenfarb et Marc Babonneau) continuent de fonctionner; ils ont tous les deux fonctionné à plein. Un certain nombre d'analystes en formation attendent de nouveaux cas pour commencer leur 1^{ère} ou 2^{ème} supervision.

Jean Picard est prêt à mettre en place un groupe de supervision collective à Bordeaux quand la demande se fera sentir.

Les supervisions individuelles ont lieu à Toulouse, à Bordeaux et à Paris où l'utilisation des moyens de télétransmission se poursuit à la satisfaction générale.

Les activités de formation (supervision collective et séminaires) demeurent regroupées, pour la plupart, le vendredi après-midi pour une meilleure coordination et une meilleure accessibilité aux analystes en formation qui n'habitent pas Toulouse. C'est notamment pour ces derniers un Marathon d'accès à la Formation, avec un vaste programme proposé entre 13h30 et 20 heures.

Il y a actuellement 7 séminaires animés par des Membres Formateurs ; beaucoup d'entre eux sont également ouvert aux Membres du Groupe Toulousain.

L'activité du CFSO se poursuit d'une manière régulière. Les difficultés rencontrées par les analystes en formation sont ici les mêmes que celles rencontrées par l'ensemble de nos collègues de l'Institut : difficulté à trouver des cas de supervision, inquiétude quant au sort de la profession de psychanalyste ou de psychothérapeute...

La préoccupation pendant de longs mois de 2013 que représentait une unique candidature pour l'admission au cursus a été levée, à la fin de l'année, par un afflux de nouvelles candidatures (cinq) regroupées depuis la rentrée de Septembre.

Ces cinq candidatures sont en instance de traitement de leur dossier, lors d'une prochaine Commission du Sud-Ouest.

La situation financière du CFSO est équilibrée, les reversements des inscriptions des élèves venant compenser les dépenses (2 postes principaux : honoraires de nos collègues parisiens et voyages, d'une part ; reversements au Groupe Toulousain de la S.P.P., d'autre part, pour utilisation et partage des locaux, du secrétariat et du matériel de celui-ci).

COMITÉ DE DIRECTION DE L'INSTITUT DE PSYCHANALYSE DE LYON

Françoise BRETTE

Robert Mancini ne souhaitant pas renouveler son mandat de Directeur de l'institut, j'ai accepté de reprendre cette fonction que j'avais assumée de 1995 à 2001 ; le Comité de Direction a été élu le 22 mars 2013 et se compose ainsi :

- Directrice de l'Institut : Françoise Brette
- Secrétaire de la Commission du cursus : Christian Seulin
- Secrétaire de l'enseignement : René Roussillon

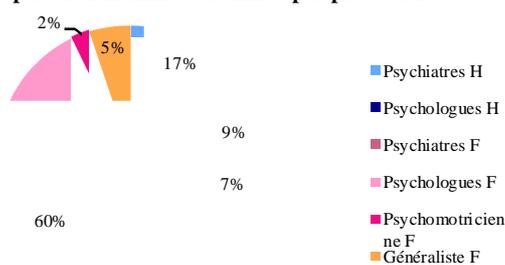
A la fin 2013, le nombre des analystes en formation inscrits à l'Institut de Psychanalyse de Lyon est de **42**,

- 19 sont de la région lyonnaise
- 10 de la région méditerranéenne
- 8 de la région des Savoie
- 3 de la région grenobloise
- 1 dans la région de la Saône et Loire
- 1 à Genève

L'ensemble des analystes en formation se répartit de la façon suivante :

11 Hommes dont 7 psychiatres 4 psychologues
31 Femmes dont 3 psychiatres 25 psychologues 3 autres dont 2 généralistes

Répartition Hommes - Femmes par profession



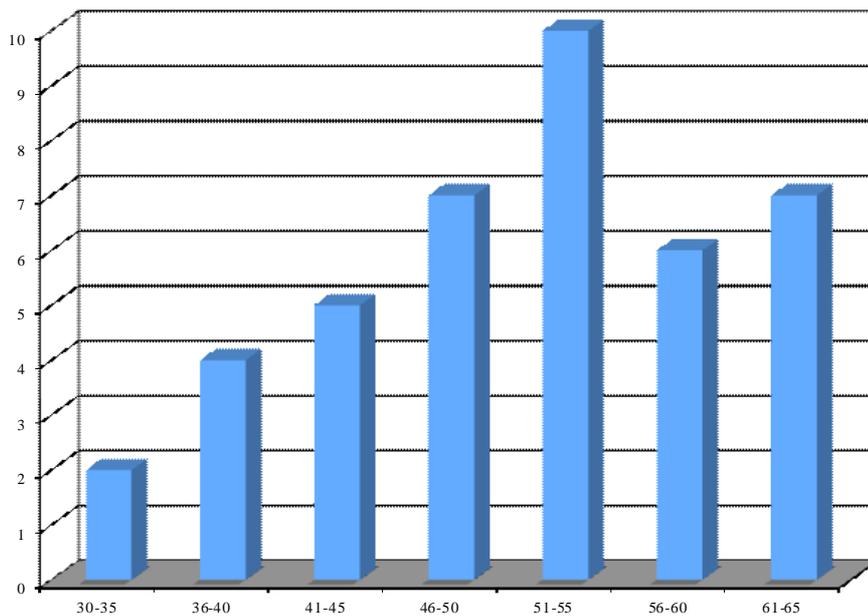
Total femmes : 73 % Total psychologues : 69 %

Ces pourcentages parlent d'eux-mêmes quant à la féminisation de la profession et la raréfaction des psychiatres au bénéfice des psychologues : ce qui se constatait déjà, il y a une vingtaine d'année n'a fait que s'accroître.

D'autres chiffres sont à commenter :

par rapport à l'an passé où l'on enregistrait 45 AEF, la baisse de cette année s'explique par le fait que le nombre des nouveaux admis n'a pas compensé les 6 qui, en 2013, ont eu leur cursus clos et validé ; nous avons par contre reçu 11 demandes de formation, alors qu'il n'y en avait eu que 5 en 2012, (3 en 2011, 8 en 2010, 14 en 2009, 10 en 2008).

Il convient de remarquer qu'au fil des ans, des analystes en formation décrochent ; ils ont généralement effectué une supervision et n'ont pas fait la seconde, soit que leur tâche professionnelle (chefs de service, médecin- directeur de clinique...) ne leur en ont pas laissé le temps, soit parce qu'ils n'ont pas trouvé de 2^{ème}, voire de 1^{er} cas de supervision, et qu'avec le temps et aussi l'éloignement, ils renoncent. Mais tous règlent leur droit, manifestant ainsi le souhait de garder un lien avec l'institution ; certains d'entre eux continuent de venir à l'une ou l'autre de nos activités. Cela explique que 9 analystes en formation ont été admis, entre 1989 et 2005 : ce qui fait des cursus particulièrement long et des âges qui se déploient de 34 à 65 ans :



Compte-tenu que deux d'entre eux ont demandé à être suspendus pour raisons de santé, on peut dire qu'il y a une trentaine d'analystes en formation actifs, très présents à nos séminaires. Leurs contributions publiées dans le bulletin du GLPRA témoignent de la qualité de leur travail.

Néanmoins, il faut se rappeler que l'Institut de Lyon a comptabilisé jusqu'à 68 inscrits du temps du « baby boom »...

La diminution enregistrée toutes ces dernières années a d'une part des incidences budgétaires et d'autre part entraîne un nombre plus restreint des analystes en formation habitant Lyon ce qui a des conséquences sur la participation des AEF à certaines de nos activités, telles que celles du CEIPSY, et celles de nos activités lyonnaises ouvertes au public et à leur organisation ; lorsqu'ils étaient 32 lyonnais dans les années 1996/1998, ils pouvaient se relayer, alors qu'actuellement ce sont toujours les mêmes qui sont à la tâche. Nous les remercions d'autant plus vivement de leur dévouement.

Les correspondantes - Françoise Archirel, Isabelle Cordier, Pascale Jaillet-Sage, Frédérique Mathis et Sophie Charme - sont, notamment dans ces occasions, mais pas seulement, très efficaces et remplissent leur fonction de liaison entre les AEF et le Comité de Direction ; nous les recevons avec le Président du GLPRA chaque mois pour un point / rencontre. Nous avons avec elles organisé en 2013 deux réunions des AEF où après un temps

d'échanges d'informations, le Comité de Direction les laisse discuter entre eux. Le Comité d'accueil qu'elles représentent facilite l'intégration des nouveaux arrivés

Le Centre d'Ecoute et d'Informations Psychanalytiques, sous la direction d'Annie-Claude Campos, a aussi cette fonction pour les nouveaux analystes en formation. En leur proposant d'effectuer en double écoute des consultations et d'en discuter dans l'un des groupes de référence, outre la valeur formative que cela représente, le CEIPSY leur permet de se faire connaître et de connaître les autres participants. Il donne, en outre, la possibilité d'orienter des patients chez des analystes en formation ou des membres du GPLRA.

De plus, je reçois chaque nouvel admis lors de sa première venue dans nos locaux ; j'ai également souhaité rencontrer les analystes en formation, en commençant par ceux que je connaissais le moins, pour parler avec eux de leur cursus : ces rencontres ont donné lieu à des échanges tout à fait intéressants.

Nous avons 2 anciens élèves dont l'un a demandé son agrément pour être membre de la Société. C'est une catégorie où généralement maintenant on ne reste pas.

Activités de la Commission de cursus

Il y a eu **11** ouvertures de dossiers (5 en 2012, 3 en 2011, 8 en 2010 mais 14 en 2009).

A noter que 6 proviennent de candidats du midi ; un d'entre eux n'a pas jusque là donné suite.

L'évaluation de ces demandes a abouti aux conclusions suivantes :

- 4 acceptations dont 3 cursus suivis
- 3 ajournements
- 3 refus

La commission de cursus s'est réunie à six reprises :

- Une de ces réunions a porté sur la question de la relève au niveau des titulaires ; la discussion s'est orientée surtout sur les moyens que nous avons pour susciter chez nos collègues le souhait d'écrire un mémoire ; « les Rencontres autour et à partir des mémoires » ont aussi cette vocation mais sont beaucoup suivies par les analystes en formation, comme pour l'ensemble des séminaires ; il semble que la notion de formation permanente se perde pour les membres... Mais le problème qui devient crucial est la relève au niveau des membres de la commission de cursus.

En 1995, lorsque l'Institut de Lyon a été reconnu de plein exercice ayant par conséquent sa propre commission de cursus, celle-ci se composait de 14 membres ; nous pouvions, si besoin était, nous subdiviser en deux sous-commissions, ce qui allégeait le travail qui était plus important à l'époque. Actuellement, compte-tenu des membres honoraires, des deuils, nous ne sommes plus que 10 à nous réunir... Il est certain que le Groupe lyonnais a été très démobilisé par la non élection de certaines de nos collègues ce qui a contribué à décourager les candidats éventuels : il y a donc une génération qui manque...

- Une autre de ces réunions a été centrée sur l'organisation du programme scientifique de l'enseignement, en lien avec les secrétaires scientifiques du Groupe lyonnais pour harmoniser l'emploi du temps entre les différentes activités du GLPRA et les séminaires de formation de l'Institut.

- les quatre autres réunions ont porté sur le travail habituel de la commission : évaluation des candidats et discussion concernant les cursus suivis.

Les membres lyonnais de la commission d'Enseignement assurent 11 séminaires de formation ; l'un d'eux est sous la responsabilité du Comité de Direction qui a souhaité une continuité du thème de l'année, en commençant par les fondamentaux avec en alternance un exposé de René Roussillon, secrétaire de l'enseignement, et une séance de reprise du thème, avec des contributions de membres de la commission de cursus et/ou des interventions des analystes en formation. Ce séminaire a, chaque fois que cela est possible, compte-tenu des vacances, deux séances par mois.

Il a trois groupes de supervisions collectives et une proposition d'en constituer un quatrième. Mais ce sont les AEF ayant des patients d'analyse qui manquent : sur l'ensemble de ces groupes, 5 seulement de leurs participants parlent de cas d'analyse, les autres sont dans l'attente, certains d'entre eux rapportant des cas de psychothérapies...

Ce constat met en évidence, une fois de plus, la très grande difficulté pour les AEF à trouver des cas de supervision avec un risque de cursus à deux vitesses puisque certains sont de 4 ans et d'autres sont de plus de 12 ans ... !

Deux réunions de fin de cursus ont eu lieu sous la responsabilité de la Commission d'enseignement, représentée par son Président Thierry Bokanowski et par Annick Sitbon, directrice de l'IPP.

6 analystes ont eu leur cursus clos et validé :

Le Comité de direction a reçu autour d'un verre de champagne ces collègues pour faire le point sur leur cursus ; ainsi en reprenant ces réunions qui avaient cours durant mon précédent mandat, à Paris comme à Lyon, nous souhaitons aussi faciliter le passage du cursus à l'engagement dans la Société.

Sur le plan comptable, les recettes sont connues ; elles correspondent aux ouvertures de dossiers, aux droits des analystes en formation et des anciens élèves et s'élèvent à **36.534 €** ; nous connaissons seulement 3 postes de dépenses spécifiques à l'Institut :

- le reversement au Groupe méditerranéen de 50% du montants des droits perçus des AEF de cette région qui font leur cursus à l'Institut de Lyon, soit **3.300 €**
- les frais de réunions, notamment à l'occasion des fins de cursus, soit **573 €**
- le remboursement des frais de déplacements des membres titulaires, ayant fonction de formateur, qui se rendent à Paris pour des réunions de la CE ou l'élection de formateurs, soit **4.882 €**

le total de ces dépenses viendra en déduction des recettes dont le reste participera aux frais des locaux, du secrétariat, de la bibliothèque et à l'ensemble des dépenses du fonctionnement de L'institut dans le cadre du GLPRA ; à noter que cette participation qui est cette année de **27.779 €** continue à s'amenuiser avec la baisse du nombre des analystes en formation et qu'à la longue, cela peut poser problème...

Pour terminer, je voudrais remercier vivement les membres du Comité de Direction, Christian Seulin et René Roussillon, pour leur collaboration efficace et amicale.

Ma gratitude est grande envers Madame Assous pour toute sa gentillesse et sa disponibilité durant les années de travail en commun : elle a tenu à revenir spécialement un 24 Décembre pour m'envoyer les statistiques nécessaires à la rédaction de ce rapport. Je remercie aussi notre nouvelle secrétaire, Nathalie Breysse, pour l'aide apportée depuis son arrivée.

CENTRE DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENTS PSYCHANALYTIQUES JEAN FAVREAU

Jean-Louis BALDACCI – Danièle KASWIN

RAPPORT FINANCIER

Par arrêté du 26 avril 2013, l'Agence Régionale de Santé a proposé pour 2013 une Dotation Annuelle de Financement (DAF) de 941 465,00 €.

Le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) 2014-2018 a été élaboré à partir de cette base avec une augmentation de 0,5 % par an.

L'EPRD initial 2013 (Budget 941465 + PGFP) a été voté par le Comité de Gestion du Centre le 28 mai 2013 et validé par l'ARS le 26 juin 2013.

Les États Infra Annuels au 30/6/2013 et au 30/9/2013 respectaient les prévisions budgétaires et ont été validés par l'ARS les 04/09/2013 et 08/11/2013.

A ce jour, nous attendons la proposition de l'ARS pour la DAF 2014.

ACTIVITÉ THÉRAPEUTIQUE

L'activité du Centre en 2013

12 931 actes dont 2 100 défections (16,24 %).

L'activité est en légère hausse.

1.296 consultations (dont 273 défections, soit 21,06 %)

5.360 séances de psychanalyse (dont 917 défections, soit 17,11 %)

2.452 séances de psychothérapie (dont 393 défections, soit 16,03 %)

2 372 séances de psychodrame (dont 291 défections, soit 12,27 %)

1.451 séances de traitement psychanalytique de groupe (dont 226 défections, soit 15,58 %)

Au 31 décembre 2013, il y avait 151 patients en traitement ainsi répartis :

41 psychanalyses, 62 psychothérapies, 31 psychodrames, 17 traitements psychanalytiques de groupe.

Fin décembre, 59 patients étaient en attente d'un traitement (9 PSA, 9 PSD, 3 PSD exploratoire, 30 PST, 8 Traitements psychanalytiques de groupe).

Les psychanalystes étaient 56 au 31 décembre 2013 (16 médecins et 40 psychologues).

RAPPORT AVEC LES TUTELLES/CERTIFICATION

Le 18 juillet 2013 l'équipe de direction du CCTP a rencontré à l'ARS Mr Reyes responsable thématique en psychiatrie ARS, Mme le Dr Guiraudie médecin inspectrice Ars, Mme Frizon inspectrice ARS. Il nous a été recommandé de penser à « un adossement » avec un autre établissement sanitaire pour favoriser des regroupements de moyens. Avec l'aide du comité de gestion nous examinons les partenariats possibles.

Dans cette perspective, nous avons ensuite rencontré avec notre président Bernard Chervet et notre vice présidente Chantal Lechartier-Atlan, Mr Bahri expert comptable de la SPP et Mr Mariller commissaire aux comptes pour examiner les montages juridiques et financiers susceptibles de rendre possible de tels partenariats.

Parallèlement le centre est très engagé dans sa 3^{ème} procédure de certification dite V2010. Les experts visiteurs de la HAS sont attendus en juin prochain

RÉSEAU DE SOINS, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

Tous les 15j Le CCTP continue de proposer aux analystes en formation des présentations cliniques pour les familiariser et les initier au processus de la consultation psychanalytique.

Le Centre continue de participer aux présentations cliniques de Sainte-Anne. Une convention avec le service du Dr Vacheron est en cours d'élaboration.

Le Colloque du CCTP en 2013 s'intitulait « L'analyse et rien d'autre ! Alternative illusoire et pari nécessaire ».

Celui de 2014, qui vient d'avoir lieu, avait pour titre : « -Est-ce que vous rêvez ?... »

Nous rappelons que nous continuons d'accueillir dans la limite de nos possibilités quelques analystes en formation pour l'une de leurs deux cures supervisées. Enfin les psychodrames peuvent accueillir des stagiaires désireux de se former à ces techniques.

REMERCIEMENTS

Enfin, nous remercions vivement toute l'équipe administrative qui veille à la bonne marche du CCTP : Madame Sylvie DRUON, Directrice administrative ; les Secrétaires, Mesdames Daniela CABRERA, Laurence CHARTRON, Annie MARNÉ et Sylvia ROSSET ; Madame Catherine ELOY Comptable.

AUTRES RAPPORTS

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'ANNEE 2013

Sabina LAMBERTUCCI-MANN
Joseph TORRENTE

Le rapport scientifique de l'année 2013 recouvre une partie du programme scientifique 2012-2013, relevant de la première mandature de Bernard Chervet, et une partie de celui 2013-2014 s'inscrivant dans sa seconde mandature. Sabina Lambertucci-Mann fut secrétaire scientifique jusqu'en mai 2013. En juin 2013, elle fut réélue secrétaire scientifique du CA, avec Joseph Torrente en tant que secrétaire scientifique-adjoint.

Organisation d'un pôle scientifique du CA

Comme annoncé dans sa déclaration d'intention, et avec l'accord du CA, le Président Bernard Chervet a créé dès le début de sa seconde mandature le Comité Scientifique du Conseil d'Administration. L'objectif était de renforcer le pôle scientifique, politique déjà amorcée en 2011 avec la création du Comité de Concertation du Secrétariat Scientifique.

Après avoir travaillé avec les collègues du CCSS, le Secrétariat Scientifique poursuit donc son activité avec le CSCA, véritable pôle scientifique du CA. Ce comité a la durée du mandat, soit deux années. Il se réunit tous les mois et est présidé par Bernard Chervet. Il est composé de plusieurs membres du CA : César Botella, Michel Ody et Claude Smadja ; Martine Estrade, secrétaire du CST, ainsi que Christine de Kerchove, secrétaire adjointe du CST ; Béatrice Le François, secrétaire de la COPEA ; Marilia Aisenstein et Piotr Krzakowski qui avaient participé au CCSS, et bien sûr du secrétariat scientifique, Sabina Lambertucci-Mann, secrétaire scientifique, et Joseph Torrente, secrétaire scientifique-adjoint.

Le CSCA a une mission très concrète : promouvoir les activités scientifiques existantes et les faire évoluer, proposer la création de nouvelles activités, organiser des colloques et des

publications. Il a donc un rôle complémentaire de celui de la commission scientifique, qui est ouverte à tous les membres, et dont la mission consiste à collecter les souhaits et réflexions des participants, ainsi que d'évaluer après-coup les activités réalisées durant l'année écoulée.

Ainsi le CSCA organise-t-il le Colloque de la SPP, « Le meurtre fondateur », qui aura lieu à Paris, le 22 et 23 novembre 2014. Il a aussi repris à son compte le projet de faire évoluer deux colloques de la SPP, le Séminaire de formation permanente et le Colloque interne. Après de nombreuses concertations sur plusieurs années, le CA a voté favorablement cette évolution, qui prendra effet en 2015. Il est à noter que c'est la première fois qu'il est possible de diminuer le nombre de nos colloques. Auparavant, cette perspective, bien que souhaitée, restait un vœu.

Diffusion des activités scientifiques

Pour faire connaître ses activités scientifiques, la SPP disposait d'un Bulletin-Programme sur support papier, adressé chaque année à tous les membres et AeF. Pour la première fois, les activités scientifiques ont été diffusées sur un nouveau support, numérique, l'Espace membres du Site Internet de la SPP, ainsi que le mail. Son fractionnement rend plus aisée sa consultation. Une conséquence : la diffusion a pu être nettement avancée dans le temps, puisqu'elle a eu lieu fin juillet.

Cette nouvelle voie de diffusion nous a permis de répondre positivement à la dématérialisation soutenue avec vigueur par les PUF, pour deux de nos bulletins, dont celui du Programme scientifique. Parallèlement, des évaluations ont été faites pour tenter de poursuivre l'impression sur papier, fortement souhaitée par certains : cette solution s'avèrerait très onéreuse (environ 10000€), et son coût ne ferait qu'augmenter avec le temps. Ce passage apparaît donc indispensable et contribue à la modernisation du fonctionnement de notre société.

Pour faciliter ce changement, dès la rentrée de septembre 2013, le bureau de la SPP a adressé également par mail, à tous les membres et AeF, l'ensemble des informations scientifiques de l'année 2013-14.

Le SPP dispose de deux autres voies de diffusion des activités scientifiques :

- Les Envois Groupés mensuels : en interne, toutes les activités scientifiques sont rappelées par les envois groupés, rubrique Informations Scientifiques. Des rappels d'activités sont aussi parfois réadressés aux membres.
- Les fichiers HTML : il s'agit d'une innovation récente. En externe, les activités ouvertes sont dorénavant diffusées par fichier HTML à 4 ou 5 reprises, à l'ensemble de notre mailing recueilli à partir de notre site, soit actuellement 9000 adresses mails ; en début d'année scolaire pour nos cycles de conférences (conférences Vulpian adultes et enfants, séminaire Jean Cournut, conférences de St Anne) ; en cours d'année pour nos colloques ouverts au public et gérés par la SPP, comme le Colloque de la SPP ou le Colloque de la RFP.

Les activités scientifiques de la SPP

Elles sont regroupées en plusieurs fichiers en format PDF dans la partie du site réservée aux membres, dans la rubrique « activités/programme » où sont également inclus le calendrier et les rectificatifs réunis en septembre et octobre.

Parmi les activités organisées par la SPP ou les groupes régionaux, celles ouvertes sont diffusées sur notre site public, dans la colonne de droite, « Evènements », à l'exclusion des séminaires et des groupes de travail.

- **Le programme général** réunit l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement, tant régionales qu'interrégionales et internationales organisées par la SPP, ou avec sa participation, ses Instituts et les groupes régionaux. Y figure également toute activité organisée, même en dehors de la SPP, par un de ses membres, dès lors que celui-ci en a informé le secrétariat scientifique.

Ces fichiers du programme indiquent les séminaires, dont ceux de formation et d'enseignement, les cycles de conférences, les groupes de travail, les rencontres, les journées d'étude et les colloques. Il est le fruit de la collaboration du secrétariat scientifique, de la COPEA, des secrétaires scientifiques des groupes régionaux et, pour les activités relevant de la formation, du Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement et des secrétaires de l'enseignement des Instituts.

- **Le calendrier** réunit chronologiquement toutes les activités scientifiques, qu'elles soient organisées directement par le bureau de la SPP ou par les bureaux des groupes régionaux. Ce calendrier est remis à jour régulièrement.

Dans ce rapport sont mentionnées :

- les activités scientifiques ouvertes aux personnes n'appartenant pas à la SPP
- les activités scientifiques réservées aux membres et/ou aux analystes en formation

Les activités scientifiques ouvertes

Le séminaire « Jean Cournut » d'introduction à la psychanalyse

Organisé selon un cycle de deux ans, il est ouvert aux médecins, psychiatres et psychologues n'appartenant ni à la SPP ni à ses Instituts, ainsi qu'aux étudiants en fin d'étude de psychologie et de psychiatrie. Le nombre des participants est limité à 80. Malheureusement la participation à ce séminaire a fortement diminué depuis déjà quelques années pour arriver, en septembre 2013, à un nombre réduit d'inscrits au cycle. Une réflexion du CSCA est en cours. La discussion sera reprise aussi par la Commission

Scientifique et ensuite présentée au CA afin d'évaluer les évolutions possibles de cette activité.

Le thème des années 2012-2013 et 2013-14 du Séminaire Jean Cournut a été « Rêve et psychanalyse ». Ce séminaire a lieu deux lundis par mois, à 20h45, à la Schola Cantorum.

Il est placé sous la responsabilité du Président de la SPP.

Son comité d'organisation est composé de Jacques Angelergues, Bertrand Colin, Laurent Danon-Boileau, Josette Frappier et Cyrille Munier.

Les conférences dites de « Vulpian »

Il s'agit de deux cycles de conférences de sensibilisation à la psychanalyse. L'un porte sur la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent (7 mercredis en 2012-13 et 7 mercredis en 2013-14), l'autre sur la psychanalyse de l'adulte (7 jeudis en 2012-13 et 8 jeudis en 2013-14).

Le thème de l'année 2012-2013 était « Les enjeux d'Œdipe », celui de 2013-14 est « Qu'est-ce qu'un père ? ». Ces conférences sont coordonnées par Clarisse Baruch et Dominique Cupa et ont lieu à l'Université René Descartes. Leur fréquentation est en légère baisse depuis quelques années.

Les conférences dites de « Sainte Anne »

Organisées par Danielle Kaswin-Bonnefond et Victor Souffir, elles ont lieu le quatrième lundi du mois à 21h et attirent un public nombreux. En 2013, 5 conférences ont eu lieu. Des travaux de ré-embellissement ont obligé cette activité à se déplacer momentanément dans le XIII^e (ASM 13).

Le Colloque de la Revue Française de Psychanalyse

Présidé par le Président de la SPP, Bernard Chervet, et par la Directrice de la Revue Française de Psychanalyse, Françoise Coblenz, ce colloque s'est tenu le 2 février 2013 sur le thème du numéro 1/2013 de la RFP, « Finir l'adolescence », dont les rédacteurs étaient Klio Bournova, Abdel-Karim Kebir et Sesto-Marcello Passone. Le succès de ce colloque est certain. L'envoi d'une information par fichier HTML a contribué à la croissance des inscriptions.

Les activités scientifiques réservées aux membres de la SPP et/ou aux analystes en formation de ses Instituts
--

Les conférences du mardi

Elles sont préparées par le secrétariat scientifique et ont eu lieu dans la salle des conférences de la SPP, 187 rue St Jacques, 75005 Paris.

Chaque année, une de ces conférences est organisée en collaboration avec la COPEA, la Commission pour la Psychanalyse avec l'Enfant et l'Adolescent.

En 2013, Il y a eu 5 conférences du mardi. La conférence de la COPEA a eu lieu le 18 juin 2013, le thème a été « Les achoppements de la mentalisation à l'adolescence peuvent-ils être rapprochés de ceux de l'âge adulte ? ». Elle a été assurée par Gérard Lucas discuté par Marilia Aisenstein.

Un équilibre est recherché entre des conférences faites par les membres de la SPP et des personnalités appartenant à des disciplines ou à d'autres sociétés de psychanalyse qui peuvent nourrir la réflexion psychanalytique. La représentation de divers courants de pensées et des diverses générations est aussi un objet d'attention.

Les Rencontres cliniques du samedi

Au nombre de 3 en 2013, elles sont réservées aux seuls membres et aux anciens analystes en formation. Ces rencontres ont plusieurs fonctions. Elles permettent à des collègues qui postulent à la fonction de formateur d'exposer un travail théorico-clinique, à la COPEA d'organiser, en collaboration avec le secrétariat scientifique, une conférence clinique annuelle et aux collègues membres d'autres Sociétés appartenant à l'IPA, d'exposer leurs travaux.

Les Débats du samedi

Ils ont été organisés par le secrétariat scientifique en collaboration avec le Comité de Concertation du secrétariat scientifique, puis avec le CSCA, pour permettre des échanges avec des personnalités appartenant à d'autres disciplines et des membres d'autres sociétés de psychanalyse, françaises ou étrangères. Ces samedis ont la particularité d'être ouverts aussi aux analystes en formation.

Le 1^{er} juin 2013, nous avons invité Anna-Maria Nicolò, membre titulaire formateur de la SPI. Le titre de sa conférence, modérée par Sabina Lambertucci-Mann, a été « Effondrement psychotique à l'adolescence et image du corps. Evolutions et transformations ».

Le 15 juin 2013, nous avons invité François Gonon, neuro-biologiste, Directeur émérite des recherches au CNRS et professeur à l'Université de Bordeaux. Le thème a été « La psychiatrie biologique : une bulle spéculative ? ». Le débat a été modéré par Michel Ody.

Les Vendredis de la COPEA

En 2013, trois conférences ont été organisées par la COPEA. Rappelons que si ces soirées sont organisées par la seule COPEA, elles sont ouvertes à tous les membres de la SPP et récemment aux analystes en formation. Elles sont organisées par Béatrice Le François, secrétaire de la COPEA et par Béatrice Ang, secrétaire adjointe de la COPEA.

Le Colloque Interne de la SPP

Organisé par le secrétariat scientifique, il est ouvert aux membres et aux analystes en formation. Il a eu lieu les 6 et 7 avril 2013 sur le thème « La co-excitation sexuelle et la

situation analytique », avec la participation en guise de « fil rouge » de Gérard Lucas et Michel Ody.

Le choix des intervenants prend en compte l'équilibre entre Paris et les régions.

Pour la première fois, 4 ateliers, discutant les exposés cliniques du samedi, ont été organisés. La participation a été importante et la discussion a retenu l'intérêt de nombreux collègues. Chaque atelier a été animé respectivement par un analyste titulaire formateur et un membre adhérent de Paris et des régions.

Le colloque interne réunit en moyenne 150 à 200 personnes. Il est gratuit et sans inscription, ce qui rend difficile de suivre le décompte exact des participants.

Le Colloque René Diatkine

Depuis 2013, Paul Denis est l'organisateur du Colloque René Diatkine qui a eu lieu les 5 et 6 octobre 2013, sur le thème « Psychophobies ». Les intervenants étaient Marilia Aisenstein, Evelyne Chauvet et Vassilis Kapsambelis.

La participation a été très soutenue.

Le Séminaire de Formation Permanente

Le 55^{ème} SFP a été organisé par Christian Gérard et Christian Seulin. Il a eu lieu les 26 et 27 janvier 2013 sur le thème : « Le travail du rêve dans la clinique contemporaine », avec la participation de Sara Botella, André Beetschen (APF) et Denys Ribas.

Nombre de participants, intervenants inclus : 170 personnes ; ce qui correspond à environ 140 inscrits payant.

Le 73^{ème} Congrès des Psychanalystes de Langue Française

Il a eu lieu à Paris du 9 au 12 mai 2013, sur le thème « Le paternel ». Les rapporteurs étaient Christian Delourmel (SPP) et François Villa (APF).

Ce congrès donne lieu, pendant toute l'année qui le précède, à des séminaires programmés tant en France qu'à l'étranger et à des communications préalables. Le dernier numéro de la RFP de l'année lui est systématiquement consacré. La participation est régulièrement soutenue ; cette année, il y a eu environ 850 inscrits. Le CPLF donne lieu à un rapport spécifique présenté par les secrétaires scientifiques du Congrès.

La rencontre du Centre Jean Favreau, colloque du CCTP

Organisée par Jean-Louis Baldacci, Jean-Luc Donnet et Danielle Kaswin, en collaboration avec les analystes du Centre, elle a eu lieu à la SPP le 19 janvier 2013 sur le thème « L'analyse et rien d'autre ! Alternative illusoire et pari nécessaire ». Elle est ouverte à tous les membres de la SPP et aux analystes en formation. La participation est très soutenue.

Les Rencontres avec les auteurs de livres récents

Trois soirées ont été organisées en 2013 par Sabina Lambertucci-Mann et Bertrand Colin en présence des auteurs, autour des derniers ouvrages de Gérard Bayle, Paul Denis, et Murielle Gagnebin.

La Confrontation théorico-clinique sur le psychodrame

Elle s'est poursuivie cette année par une conférence qui s'est déroulée le 8 juin 2013 avec la participation de Gérard Bayle et Isaac Salem. Cette rencontre est ouverte à tous les membres et aux analystes en formation.

Le Colloque Georges Devereux

A partir du livre de Georges Devereux « Psychothérapie d'un indien de la plaine » et à l'occasion de la sortie en salle du film d'Arnaud Desplechin « Jimmy P. » un colloque autour de l'œuvre de Georges Devereux a été organisé à Paris, à la SPP, le 12 octobre 2013 par Gilbert Diatkine, Marie-Rose Moro et Félicie Nayrou. Gilbert Diatkine, Marie-Rose Moro, Félicie Nayrou, Marina Papageorgiou et Simone Valantin ont été les intervenants. Ce colloque était ouvert aux membres et aux analystes en formation de la SPP ainsi qu'aux personnes en ayant fait la demande auprès du secrétariat. Il a eu un vif succès et les actes seront publiés en 2014 dans la collection « Hommages », éditée par la SPP.

Le Colloque Franco-Brésilien

Organisé conjointement par la SPP et trois sociétés brésiliennes, ce colloque a eu lieu à Paris, à la SPP, le 8 et 9 mai 2013. Le thème a été « Les premiers entretiens ». Les intervenants étaient : Luciane Falcao (SPPA-Porto Alegre), J. Canelas (SBPSP-Sao Paulo), A. Horn (SBPRJ-Rio de Janeiro), Claire Cubellis (SPP), José Carlos Caliche (SPPA), Bernard Chervet (SPP) et Luis Carlos Menezes (SBPSP). La secrétaire d'organisation a été Diana Tabacof (SPP).

Le Colloque Franco-Madrilène

Le premier colloque franco-madrilène a eu lieu à Madrid le 19 octobre 2013. Il fut présidé par Bernard Chervet (SPP) et Luis Martin Cabré (APM). Le thème a été « L'interprétation et le modèle de référence de l'analyste ». Il a été organisé par le comité d'organisation du colloque franco-madrilène de la SPP, responsable Elisabeth Dahan-Soussy, et par celui de l'APM, responsable Martina Burdet. Les conférenciers étaient Paul Denis (SPP) et Carlos Padron (APM) avec comme discutants Rafael Cruz-Roche (APM), Hélène Suarez-Labat (SPP), Bernard Chervet (SPP) et Luis Martin Cabré (APM).

Ce premier colloque a remporté un vif succès. Le prochain aura lieu à Paris en 2015.

Le Colloque Franco-Italien

Le 15^{ème} Colloque franco-italien a eu lieu à Paris, à la SPP, les 9 et 10 novembre 2013. Le thème a été « Au-delà du refoulement ». Il a été organisé par le comité scientifique du

colloque franco-italien de la SPP, responsable Sabina Lambertucci-Mann, et celui de la SPI, responsable Tiziana Bastianini.

Les deux conférenciers ont été Gérard Bayle (SPP) et Gianluigi Monniello (SPI), avec la participation de Bernard Bensidoun (SPP), Bernard Chervet (SPP) Antonino Ferro (SPI), Sabina Lambertucci-Mann (SPP) et Stefania Nicasi (SPI).

La participation a été soutenue. Le prochain colloque aura lieu en Italie en 2015.

La Conférence de la Fédération Européenne de Psychanalyse

La 25^{ème} conférence de la FEP a eu lieu à Bâle du 21 au 24 mars 2013. Le thème a été « L'informe : déformation, transformation ».

Plusieurs membres de la SPP ont participé scientifiquement à cette manifestation, parmi lesquels nous pouvons citer Thierry Bokanowski, Bernard Chervet, Paul Denis, Haydée Faimberg, Alain Gibeault, etc.

Le Congrès de l'IPA

Le 48^{ème} congrès de l'IPA a eu lieu à Prague du 31 juillet au 3 août 2013. Le thème a été « Faire face à la douleur psychique ». Plusieurs membres de la SPP ont présenté ou discuté dans divers panels.

Actualités du secrétariat scientifique

Le secrétariat scientifique, enrichi par la présence du CCSS jusqu'en juin 2013 et ensuite du CSCA, veille à ce que nos activités scientifiques soient de qualité, ouvertes sur nos diverses sensibilités et sur les différents courants de pensées psychanalytiques, en France et à l'étranger. Il se soucie de promouvoir la diversité des modèles, tant pour les colloques et les conférences que pour les rencontres, et vise à soutenir un certain renouvellement des manifestations. Il veille à ne pas en multiplier le nombre et à respecter pour chacune d'elle l'exigence d'autofinancement.

Le CCSS et ensuite le CSCA se sont réunis régulièrement pour poursuivre la réflexion autour de la vie scientifique de la société. Nous avons essayé d'améliorer la formule de certaines manifestations scientifiques, comme par exemple le colloque interne au cours duquel nous avons inséré des temps de discussion en petits ateliers.

Une nouveauté de cette année scientifique a été la poursuite de la **collection d'ouvrages édités par la SPP**.

Après le premier ouvrage de cette collection, « *Freud en français, bibliographie complète des écrits de Freud, avec concordance allemande et anglaise* », un volume consacré à « Joyce McDougall » a été édité en 2013. Le volume « André Green » est paru fin Janvier 2014. Le volume « Georges Devereux » est programmé pour 2014. Les responsables de cette activité sont Bernard Chervet et Cécile Marcoux, avec très récemment Fabienne Deleplanque. La

vente de ces ouvrages est très soutenue : 600 exemplaires pour « Freud en français », plus de 300 pour le « Joyce McDougall », et déjà 250 pour le « André Green ».

Pour les rencontres cliniques du samedi, nous restons attentifs à ce que la visée scientifique et l'objectif qui ressortent des nécessités de la vie institutionnelle (conférence en vue d'une élection à la fonction de formateur) puissent converger au mieux.

Etant donné le vif succès rencontré par les Débats du samedi, nous continuons en collaboration avec le CSCA à en organiser un ou plus chaque année et comptons aussi sur les propositions de nos collègues.

Enfin, nous remercions chaleureusement pour leur aide attentive et quotidienne les secrétaires de la Société et des Instituts, et tout particulièrement Amélie Caradec, qui a assuré le secrétariat scientifique pendant 10 ans, jusqu'à son départ le 17 janvier 2014, remplacée depuis par Fabienne Deleplanque.

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CST)

Martine ESTRADE, Secrétaire du CST
Christine de KERCHOVE, Secrétaire adjointe

2013 a été une année de changement de mandature. Toutes les instances ont fait l'objet de nouvelles élections. Aussi ce rapport porte-t-il sur la partie de l'année 2013 correspondant à la mandature 2013-2015 qui a commencé le 4 juin 2013.

Le Conseil Scientifique et Technique de la SPP s'est trouvé lors de l'élection du 16 mai 2013 réduit à deux personnes : une titulaire, Martine Estrade et une adhérente Christine de Kerchove, respectivement Secrétaire et Secrétaire adjointe du CST.

De fait les deux membres du CST ont participé tant au CA comme invités, qu'à chacune des réunions du CSCA comme membres à part entière nommés par le président de la SPP avec accord du CA. Toutes deux ont aussi participé à la Commission Scientifique.

Le CST s'est réuni de façon statutaire avec le président Bernard Chervet, les secrétaire scientifique et secrétaire scientifique adjoint Sabina Lambertucci-Mann et Joseph Torrente le 17 juin 2013 lors de l'installation du CST, puis en réunion annuelle CA-CST le 2 juillet 2013, puis le 14 décembre 2013.

Lors des réunions, prévues dans les statuts, qui l'ont directement concerné, le CST, instance dont l'identité et la définition est inscrite dans le RI de la SPP, n'a pas manqué de s'interroger sur son identité depuis sa création en 1997, à l'occasion de l'obtention de la Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP), cette dernière s'étant accompagnée d'une réforme des statuts et des règlements, et par voie de conséquence des instances institutionnelles.

Auparavant, le Conseil d'Administration (CA) de la SPP comprenait un nombre élevé de membres, 45 (15 x 3 catégories = 45). Or la RUP imposait que le CA se réduise à un maximum de 24 membres, donc 8 par catégories. Le CST a été créé alors, conçu comme une seconde chambre d'écoute et de réflexions, de 21 membres (7 par catégorie). Lors des réformes de 2007, le CA est resté composé de 24 membres (12 x 2 catégories), le CST est passé à 20 membres (10 par catégorie).

Complémentaire du CA, le CST se caractérisa d'office par la liberté eu égard à la charge exécutive, par sa temporalité en écart avec celle du CA, et par sa liberté d'initiative quant aux dossiers qu'il souhaitait mettre à l'étude et soumettre au CA ; d'où son rôle possible de contre-pouvoir ayant fonction de compenser et équilibrer la perte en nombre. A cette époque certains titulaires plaidaient pour un CST ayant un nombre important de membres, afin de mieux soutenir la discussion et les logiques démocratiques au sein de la SPP, situation que la désaffection des candidatures remet en cause après-coup, en tous cas dans cette élection particulière. Se trouve alors posée la question du devenir de cette instance.

Certains pensent la désaffection conjoncturelle, pour d'autres elle traduirait l'aspect artificiel et purement contextuel de la création de cette instance. Par ailleurs, la difficulté à trouver suffisamment de candidats intéressés à la gestion de nos instances institutionnelles met à l'épreuve l'équation démocratie-grand nombre de membres élus dans les instances.

La désaffection des candidatures au CST a pu nous étonner. Il s'agit d'un message fort venant du groupe des membres qu'il convient de prendre en considération et d'analyser. Pour cela il faut distinguer la désaffection des candidatures et la constance numérique du vote de l'instance.

Cet état de fait n'est pas sans conséquence. Par exemple, le Collège électoral se trouve privé des 9 titulaires manquant du CST. Cela a pour effet de renforcer l'impact des 12 titulaires du CA, mais surtout celui des 18 titulaires de la Commission des Candidatures qui viennent de récupérer le droit de vote, dans l'élection des titulaires ; ceci donne le sentiment d'un défaut d'équilibrage et de tiercéité.

A l'observation des résultats du vote, il est remarquable que si les éligibles ont fait défaut dans cette dernière élection, les électeurs ont maintenu leur investissement de l'instance. En effet, les chiffres de participation au vote du CST sont les mêmes que pour le CA. Les électeurs n'ont pas pu choisir d'élire tel ou tel candidat (lesquels étaient uniques dans chaque catégorie) mais en votant ils ont maintenu l'instance. Il n'est donc pas certain qu'il y ait, de la part des membres électeurs, une volonté d'abandonner l'instance CST. Les élections futures montreront si le CST reste une instance investie et quelle place elle peut alors trouver.

En faveur du CST, il convient de souligner la différence de temporalité CA/CST. Le calendrier et l'ordre du jour chargé du CA, obligent à travailler sous pression. Le CST, instance plus protégée des aléas de l'évènementialité, non soumise à l'exécutif efficace, peut prendre le temps qu'il juge, ce qui lui laisse une potentialité de créativité.

L'espérance de redonner vie à cette instance tierce et de susciter pour elle un désir de la part des membres éligibles pour les années à venir nous est apparue un risque à courir puisqu'elle correspond à un réel investissement par les membres électeurs.

La principale partie de l'activité concrète du CST depuis le début de son mandat, s'est déroulée au sein du CSCA dont la secrétaire et la secrétaire adjointe font partie. Le CST a ainsi participé à la réflexion sur la vie scientifique de la SPP et aux projets en cours.

Le CSCA a été créé lors du CA du 2 juillet 2013 pour discuter des problèmes de fond qui se posent à la SPP, dans le domaine scientifique, et promouvoir des évolutions : étude du paysage scientifique, propositions de modifications, promotion d'activités et colloques, comités d'organisation des colloques SPP, etc., et prendre les décisions concernant les orientations scientifiques, en étroite collaboration avec le secrétariat scientifique et la CS.

Aucune instance n'est privilégiée au sein du CSCA. S'y regroupent des membres du CA, les responsables du CST, de la COPEA et de la Commission scientifique, ainsi que des membres nommés par le président avec accord du CA. Le CSCA a une mission exécutive sur les activités scientifiques. Il rend compte de son travail au CA lors de chacune des réunions de ce dernier.

En tant que CST, la possibilité de la discussion scientifique à la fois en tant que membres de droit et en tant qu'élus d'une instance tierce non impliquée dans l'exécutif, nous est apparue féconde.

Nous avons fourni au CA des contributions ponctuelles comme un compte-rendu du plan autisme 2013 (diffusé sur le site de la SPP), un historique du séminaire de formation permanente et un compte rendu des discussions ayant eu lieu au CST à propos du SFP et du projet de fusion avec le colloque interne.

Nous avons, au sein du CSCA participé à la préparation du Colloque « Le Meurtre Fondateur » et pris part aux discussions et aux décisions.

Nous avons soulevé le problème du lien de la SPP aux internes en psychiatrie et au système de formation hospitalo-universitaire. Une rencontre déjà envisagée lors du précédent mandat, a été prévue à ce sujet avec Marie-Christine Hardy-Baylé.

Au total, si le CST survivant est réduit à une portion restreinte, il ne semble cependant pas d'actualité de condamner une instance que les électeurs n'ont pas désinvestie en tant que telle et qui est particulièrement impliquée dans la vie scientifique de notre société. L'intérêt du CST instance tierce élue participant de droit par ses représentants au CA et au CSCA exécutif nous a paru une forme paradoxale potentiellement féconde et nous avons pris intérêt à notre situation. Le CST que nous représentons a en effet eu l'impression de trouver sa place dans l'actuel CSCA, tout en restant CST. La définition tierce, potentiellement nomade du CST lui permet de s'inscrire dans la collaboration avec les différentes instances scientifiques actuelles ou futures qui souhaiteraient le solliciter ou l'accueillir.

COMMISSION POUR LA PSYCHANALYSE AVEC L'ENFANT ET L'ADOLESCENT (COPEA)

Béatrice LE FRANCOIS, Secrétaire de la COPEA

Une première moitié de l'année a vu la fin de mon premier mandat, et, à partir du mois de juillet, le début de mon deuxième mandat, la Secrétaire adjointe Béatrice Ang, et moi-même ayant été réélus.

Cette année a été marquée par l'aboutissement du projet d'une formation à la psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent au sein de la SPP dont toutes les Instances ont successivement voté le principe et sa mise en œuvre par la COPEA.

1/ Formation à la Psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent

Lors du premier mandat, le projet de formation à la Psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent, dite PEA, a été discuté une deuxième fois à la Commission d'Enseignement, puis, le Président du Comité exécutif de la CE a invité la Secrétaire de la COPEA, pour apporter le point de vue de la COPEA aux membres de la CE.

J'ai donc fait valoir ce point de vue, en insistant sur l'importance du fait que la formation à la PEA soit indissociable de la formation à la psychanalyse avec l'adulte.

La COPEA a continué à préférer qu'il n'y ait pas d'accréditation de société de formation extérieure. Elle préconise de prendre en compte les supervisions faites par des formateurs RPEA en après-coup.

La COPEA a été satisfaite par le vote à l'unanimité des membres de la CE : « **La Commission d'enseignement accepte le principe de la particularité de la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent, ce qui suppose la prise en charge de cette formation par la Commission d'enseignement.** », ce qui est compatible avec la mission de la COPEA qui « a pour fonction de promouvoir et de contribuer à tout ce qui concerne plus spécifiquement la PEA » (statuts, art. 12-4).

La COPEA recensera les séminaires dirigés par les formateurs et qui seront inscrits dans le programme d'enseignement, ainsi que les séminaires organisés par les membres, inscrits dans le programme des activités scientifiques.

Seule la partie de ce programme assurée par les formateurs correspondra à une « prise en charge » par la CE, l'autre volet fera partie du programme général des activités scientifiques en PEA

2/ Demande de Reconnaissance en Psychanalyse avec l'enfant et avec l'adolescent, dite RPEA

Une demande a été faite et elle est actuellement en cours d'examen par la commission d'étude tirée au sort.

Lors des discussions dans les instances, la COPEA s'est vue confirmée sa tâche de procéder aux reconnaissances de compétence en PEA selon les critères existants dans le règlement intérieur.

3/ Activités scientifiques

La Secrétaire a organisé lors de son mandat précédent :

- La conférence – débat sur psychanalyse d'enfant/ psychanalyse d'adulte, du mardi soir, où Gérard Lucas a présenté des consultations thérapeutiques d'un adolescent, et discutées par Marilia Aisenstein. Cette activité est co-organisée par le Secrétariat scientifique.
- Les vendredis cliniques ont été présentés par Anne Maupas-Lycoudis, puis Sylvie Reignier. Sont prévues les présentations de Caroline Sedel-Godard et Claude Rayna.
- La conférence clinique du samedi est prévue en mai 2014.

4/ Dossier « Autisme et psychanalyse »

Selon les choix institutionnels, ce dossier est relayé par les membres les plus impliqués : Françoise Moggio, médecin chef de l'inter-secteur infanto-juvénile, Geneviève Haag à l'INSERM et à la CIPPA, Natalie Bayle à la FFP à laquelle est liée la SPP. Le troisième plan autisme, ainsi que les réactions qu'il a suscitées, ont été rapportés dans les comptes-rendus des réunions de la COPEA.

5/ Présence de contenus dédiés à la PEA et à la COPEA sur le site de la SPP

Des contenus ont été rédigés par la COPEA ou suscités par elle pour remplir les rubriques adéquates :

- Un enfant ou un adolescent peut-il faire une analyse ?
- Qu'est-ce que la COPEA ?
- La PEA : activités scientifiques, formation et enseignement, réunions institutionnelles,
- RPEA : reconnaissance spécifique d'une compétence en PEA : définition, modalités, sigle (encore en débat).

Ces contenus seront répartis selon leur objet entre les différents espaces du site : public et privé.

COMMISSION DES CANDIDATURES (Juin 2013 à janvier 2014)

Éric VALENTIN, Président
Emmanuelle CHERVET, Secrétaire

Les résultats de l'élection à la commission des candidatures ont été communiqués le 26 juin 2013 : pour les titulaires 10 élus (4 parisiens, 6 autres régions), complétés par 8 titulaires tirés au sort, pour les adhérents 9 élus, pas de tirés au sort. La commission comprend donc un nombre important de titulaires des différentes régions.

La commission a été mise en place par Bernard Chervet, Président de la SPP, le 5 juillet 2013. Elle a élu Éric Valentin comme président, Emmanuelle Chervet comme secrétaire puis a réparti ses membres en trois sous commissions. Elle a organisé sans attendre son travail en fonction de la possibilité de deux collèges électoraux, l'un en novembre 2013 et l'autre en janvier 2014.

En juillet 2013, lors du début de notre travail, dix candidatures étaient en attente, quatre autres seront déposées au quatrième trimestre 2013.

Étant donné le dépôt probable d'autant de nouvelles candidatures et les trois collèges électoraux possibles par année, il semblait impossible de conserver le rythme d'étude de trois mémoires par collège électoral comme l'avait fait la précédente commission, sauf à augmenter encore la liste d'attente. Durant les deux années de janvier 2011 à janvier 2013, vingt candidatures avaient été déposées, soit dix par an. Nous ne pouvons que nous réjouir de cet afflux de candidature au titulariat.

Les collègues membres de la commission ont eu la générosité d'accepter l'étude de quatre candidatures par collège, de telle façon qu'il n'y ait pas de collèges électoraux insuffisamment utilisés si des candidatures n'étaient pas présentées. De même, nos collègues du collège électoral ont acceptés que soient présentées trois candidatures par soirée, ce qui suppose un effort important de lecture dans le mois précédent chaque collège électoral. Nous avons pu ainsi commencer à atténuer le risque d'accumulation des candidatures.

La méthode de travail de la commission et les critères d'appréciation des candidatures décrits dans son rapport au CA le 26 juin 2013 par Danielle Kaswin-Bonnefond, Présidente de la précédente Commission des Candidatures nous ont semblé correspondre précisément à ce que nous envisagions.

Pour le collège électoral du 19 novembre 2013, quatre candidatures avaient été étudiées : trois ont été présentées et élues. Une candidature sur titres et travaux ne pouvait satisfaire les critères de la commission, si bien que la collègue a préféré retirer sa candidature et présenter éventuellement un mémoire à l'avenir.

Pour le collège électoral du 29 janvier 2014, quatre candidatures avaient été étudiées mais deux seulement ont été présentées et élues, les deux autres ayant retiré leurs candidatures.

Si l'avis de la commission est défavorable, le candidat en est informé, mais il a toujours la possibilité de maintenir sa candidature et de demander que son dossier soit présenté au collège électoral.

Le chevauchement des trois zones des vacances scolaires de printemps et la rareté des mardis disponibles rend difficile la possibilité de trouver une date convenant à la convocation d'un collège électoral. De ce fait, nous ne pourrions avoir qu'un seul collège au deuxième trimestre, le 24 juin 2014, ce qui rejoint le rythme de fonctionnement des commissions précédentes de trois collèges électoraux par an.

Depuis la dernière révision du règlement intérieur, le collège électoral élisant les titulaires est composé de l'ensemble des membres titulaires du CA, du CST et de ceux de la commission des candidatures. Habituellement, il devrait rassembler 12 membres du CA, 10 membres du CST et 18 membres de la commission des candidatures.

Or, le CST durant cette mandature n'apportant au collège électoral actuel qu'un titulaire au lieu de 10, entraîne de ce fait un poids accru de la commission lors des votes. Le collège actuel comprend 12 membres du CA, 1 membre du CST et 18 membres de la commission des candidatures.

Il sera important de faire l'examen des effets de ce nouvel équilibre dans les votes des futurs collèges électoraux et d'en tirer les conséquences.

COMMISSION DES REPRESENTANTS REGIONAUX

Martine PICHON-DAMESIN
Présidente de la CRR

Nous avons tenu trois réunions en 2013, en janvier, mai et novembre.

Les dates de ces réunions ont été programmées avec le souci constant de les articuler avec des manifestations scientifiques de notre Société à Paris ; et ce afin de faciliter la participation de tous. Cela a été notamment le cas en janvier lors du SFP et en mai pour le CPLF.

Cette participation est toujours régulière et forte avec entre 13 à 15 représentants régionaux à chaque rencontre ; le nombre de membres de la commission des représentants régionaux étant de 15 ; ce qui souligne le souci d'implication des membres des Régions.

En juin 2013, suite à la mise en place du nouveau conseil d'administration de la SPP, le 4 juin 2013, a eu lieu l'élection pour la présidence de la CRR. Martine Pichon-Damesin a été réélue pour un deuxième mandat avec Bernard Bensidoun en tant que secrétaire.

Plusieurs dossiers ou axes thématiques nous ont mobilisés cette année ; principalement :

Les échanges sur les activités des régions, leurs fonctionnements et leurs préoccupations. Il s'agit de développer les liens « inter-régions », de connaître et de faire connaître les activités scientifiques des régions mais aussi de pouvoir partager certaines difficultés soit spécifiques, liées à l'histoire, la composition du Groupe ou les caractéristiques régionales, soit communes par exemple : la diffusion des informations scientifiques, la présence des membres de la SPP dans les institutions (psychiatriques, universitaires...). Autant de questions sur lesquelles nous avons à poursuivre notre réflexion.

Le site de la SPP et les sites régionaux

- L'an passé, le « chantier » du site SPP était à finaliser. Il semble maintenant en cours de finalisation. En janvier, grâce à la présence, lors de notre réunion, du Président Bernard Chervet, d'Elisabeth Dahan-Soussy, Secrétaire Général, et de Benoît Rodde, Secrétaire général adjoint, particulièrement impliqué dans le suivi de ce dossier, nous avons été informés de l'état des lieux du site avec les dysfonctionnements en cours de résolution et les évolutions prévues, en particulier l'attention portée à l'amélioration de la rapidité d'accès.

Nous avons repris ces points en novembre, avec la préoccupation de la lenteur résiduelle de certaines fonctionnalités et l'achèvement de la nouvelle base de données.

- Au niveau des régions, a été annoncée en début d'année la création du site du Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhône-Alpes ; portant alors à 3 le nombre des sites régionaux

avec ceux du Cercle d'Études Psychanalytiques des Savoie et de l'Association Grenobloise de Psychanalyse, donc 3 dans la région Rhône-Alpes !

Cette particularité a été modifiée avec la création, depuis, du site Groupe Méditerranéen. Lors de notre réunion de novembre, ont été aussi annoncés d'autres projets dont celui du Groupe Aquitain.

Ces créations de sites sont liées à l'évolution de l'outil informatique et au souci des régions de pouvoir diffuser activement leurs informations scientifiques spécifiques. Et, elles s'inscrivent dans la rigueur nécessaire, dans les obligations liées à notre règlement intérieur et à nos statuts.

La proposition d'évolution des activités scientifiques de la SPP

Cette question a été soulevée à plusieurs reprises en CRR, et a été expressément inscrite en tant que telle à l'ordre du jour de nos réunions de cette année 2013.

Après un temps de prise de connaissance du projet de faire évoluer les deux manifestations scientifiques : le SFP et le Colloque Interne, vers la création d'un nouveau Colloque ouvert à tous les membres et AeF de la SPP, qui se tiendrait au moment de l'assemblée générale ordinaire, nous avons fait circuler l'information, les échanges et la réflexion menée, au sein des groupes régionaux.

Lors de notre réunion de janvier 2013, nous avons convenu de la nécessité d'un retour de chaque région sur ce sujet afin qu'une position de la CRR puisse être établie.

Le débat s'est poursuivi en mai, avec la mise en évidence de préoccupations communes ou d'autres diversement partagées portant sur cet éventuel nouveau colloque. Les principales étaient la représentativité des régions, le maintien du "primat de la clinique", le maintien d'une publication.

Lors de notre réunion du 30 novembre, ce tour des régions a permis aux représentants régionaux auprès de la CRR de rendre compte de l'avis et des commentaires de leur groupe et donc à la CRR de se positionner.

Très majoritairement les groupes régionaux se sont montrés favorables à ce projet d'un nouveau colloque et ont validé cette évolution. Cet accord s'accompagne du souci des modalités suivantes, essentiellement :

- La parité Régions/Paris, avec le maintien de la co-responsabilité de l'organisation du nouveau colloque et l'implication de la CRR et l'attention à ce que soient favorisés les échanges entre analystes au-delà de la géographie.
- L'importance accordée à la clinique et la mise en œuvre de conditions permettant échanges et reprises élaboratives (ateliers...).
- L'assurance que ces modalités d'application, qui ont à être précisées, feront l'objet d'une discussion avec la participation des régions dans le cadre de la CRR.
- Le souhait d'un temps de mise en œuvre permettant évolutions et réajustements, et éventuellement réversibilité.

Nous remercions les membres de la commission et leurs suppléants pour leur implication et la convivialité de nos réunions.

Merci aussi à Marie-Agnès Lange-Krouri pour sa disponibilité et son aide toujours vigilante et efficace.

**COMMISSION SCIENTIFIQUE
MISE EN PLACE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN JUIN 2013**

Janvier 2014

César BOTELLA, Président
Michel ODY
Claude SMADJA
Françoise COINTOT, Secrétaire

D'abord quelques rappels nécessaires, d'autant que, sous l'impulsion de notre Président Bernard Chervet, il y a modification du fonctionnement jusque là habituel de la commission scientifique (CS), modification en correspondance avec les nouvelles perspectives générales sur la vie scientifique de la société introduites par Bernard Chervet, en accord avec le CA.

Ainsi, l'organisation institutionnelle du scientifique a été modifiée par la création par le président de la SPP d'un comité ad hoc, le CSCA, Comité scientifique du CA, qui se réunit tous les mois et dont la fonction est de promouvoir concrètement les activités scientifiques et la réflexion à leur sujet.

C'est donc dans ce nouveau paysage que s'intègre la CS de cette mandature 2013-2015 et qu'elle remplit sa fonction. Dans cet esprit, le CA, lors de sa première séance en juin 2013, a mis en place une CS dotée d'une nouvelle organisation afin d'améliorer et rendre plus utile son fonctionnement. Pour cela, le CA a nommé trois responsables parmi ses membres: Michel Ody, Claude Smadja et César Botella, ce dernier étant désigné président de la CS. Françoise Cointot assure le secrétariat. Le secrétaire scientifique, Sabina Lambertucci-Mann, et le secrétaire scientifique adjoint, Joseph Torrente, en font partie *es qualité*. Le secrétaire du CST, Martine Estrade, et le secrétaire adjoint du CST, Christine de Kerchove, sont invités.

L'objectif est de relancer, de faire de la CS un lieu de réflexion où les membres auront la possibilité de traiter des problèmes concernant les rapports du scientifique et de l'institutionnel.

En premier lieu, celui urgent de comprendre les raisons du peu de participation des membres aux instances scientifiques de la société dont témoigne l'état actuel du CST - seulement deux candidatures sur vingt statutaires. En témoignent également les candidatures insuffisantes à la commission des candidatures et à la COPEA.

En second lieu, un volet important du scientifique SPP sur lequel la CS doit réfléchir est celui de l'insuffisante définition des deux catégories des membres -insuffisance pouvant provoquer un certain malaise institutionnel à l'origine des défections.

Depuis la mise en place en juin 2013 de la nouvelle CS, la première réunion a eu lieu aussitôt que possible : le 14 septembre dernier. Mais, la réunion suivante n'a pas été possible avant janvier 2014 pour la raison suivante : traditionnellement les réunions avaient lieu un jeudi soir par mois ; mais, placée au milieu de la semaine elle exclue de ce fait les régionaux.

En considérant ceci dommageable, nous avons décidé de faire les réunions mensuelles un samedi après-midi. Malgré la surcharge des activités qui ont lieu les samedis, nous avons réussi à trouver le créneau du 2^{ème} samedi 14h30-16h30. Mais pour 2013, il a fallu se contenter du seul mois libre, septembre. En 2014, cela ira mieux. En dehors de février et de juin, nous aurons une réunion chaque mois.

Témoignage du vif intérêt éveillé par ce nouveau départ de la CS, la présence de plus de 40 membres à la première réunion. La vue d'ensemble présentée en introduction par César Botella consistait en un rappel historique du scientifique et de l'évolution des catégories ; elle visait à dégager les axes majeurs qui pourraient faire mieux comprendre la situation d'aujourd'hui.

S'en est suivie une discussion vivante et riche abordant particulièrement l'état du CST. Désolation, quête de réparation, culpabilité, le problème du CST a occupé la plus grande partie de la réunion.

Quelques uns tentent d'élargir la discussion au problème des deux catégories et à la définition de leurs statuts et rôles dans l'institution.

César Botella rappelle que le rapport de la commission des candidatures 2011-2013, présidée par Danielle Kaswin-Bonnefond, traitait déjà de cette question. Comment définir la catégorie de titulaire et quelles en sont les exigences?

En résumé, être nommé titulaire par la Commission de Candidatures reviendrait à être considéré en tant que psychanalyste ayant montré sa capacité d'être son propre superviseur, un psychanalyste dont la compétence est reconnue par ses pairs. Mais, alors quid de la définition de membre adhérent ?

Il semble évident que toute étude sur les catégories de la SPP renvoie obligatoirement à la « fin du cursus » de la formation par la commission d'enseignement autorisant à faire des analyses hors supervision. L'entrée sur demande à la société est ensuite automatique sauf cas exceptionnel.

Mais l'ancien élève de l'Institut autorisé à faire des analyses par la commission d'enseignement, une fois devenu membre adhérent de la SPP devra encore être reconnu par ses pairs, montrer sa compétence, prouver devant le collège électoral (constitué par les titulaires de la commission des candidatures, plus ceux du CA et ceux du CST), par la présentation d'un mémoire relatant une cure le plus souvent, qu'il est capable de faire des analyses sans l'aide d'un superviseur.

Bref, ces procédures de promotion des membres montrent à l'évidence la nécessité d'une réflexion, par les différentes instances, sur l'articulation institutionnelle entre commission d'enseignement, commission des candidatures et collège électoral.

Sans doute, dans le scientifique même de la SPP, une grande place est occupée par la transmission de la psychanalyse.

La question est alors de savoir, si l'on court ainsi le risque d'éveiller chez les membres un plus grand souci pour la formation que pour le développement et la recherche en psychanalyse.

L'organisation actuelle de notre société favoriserait-elle un idéal principal se résumant sous la forme d'un parcours allant d'être enseigné à devenir enseignant ? Une société ainsi « verticalisée » peut-elle bien fonctionner, institutionnellement et scientifiquement ? Comment se fait que la commission d'enseignement se réunisse trois fois dans l'année pour traiter des problèmes de l'enseignement et que les membres n'aient aucune réunion pour s'occuper du développement scientifique de la société et l'accroissement de ses connaissances ?

Devrions-nous penser à un cadre institutionnel spécifique ? Une modification de la CS inscrite dans le RI ?

Ce sera probablement l'objet des prochaines réunions de la commission scientifique en 2014.

Ce rapport reflète la discussion qui s'est déroulée spontanément à partir du problème actuel des défections. Cependant, la CS doit veiller également à suivre le règlement intérieur de la SPP dont nous rappelons le passage la concernant : « La CS est chargée d'une réflexion prospective concernant les différentes activités scientifiques de la Société.

Elle recense les thèmes d'intérêt actuels et étudie toutes les propositions qui lui sont faites. Elle fait le bilan des activités de l'année écoulée. »

Sont prévues en 2014, les dates suivantes de réunions : les samedis 11 janvier, 8 mars, 12 avril et 10 mai. Reprise le samedi 13 septembre.

COMMISSION SOCIOPROFESSIONNELLE

Clarisse BARUCH, Présidente

La commission socioprofessionnelle plénière s'est réunie trois fois en 2013, selon l'usage. Chaque réunion a été l'occasion de discuter des travaux de chacune des sous-commissions et d'en orienter les évolutions. L'année a été marquée par le changement de mandature, la présidence ayant été exercée par Bernard Voizot jusqu'en juin, puis par Clarisse Baruch au deuxième semestre, les secrétaires étant respectivement, Brigitte Moïse-Durand pour le premier mandat, et Michèle Pollack-Cornillot pour l'actuel. Le présent rapport se répartira donc selon les différentes sous-commissions.

Sous-commission Psychanalyse et Psychiatrie

Elle se réunit tous les 2 mois, et se veut un lieu d'écoute pour les membres travaillant en institution, psychiatres et psychologues exerçant en psychiatrie. Les thèmes abordés dernièrement ont porté sur le statut du psychothérapeute, les difficultés des psychanalystes en institution, les souffrances au travail. Les questions ont concerné entre autres ce que l'on peut élaborer en termes de traduction de l'expérience psychanalytique face à la demande des plus jeunes, non psychanalystes, en institution. Ont été évoquées des activités novatrices et de la vie au sein des CMPP (Olga Spitzer, Arisse), la création du centre pour adolescents Danon-Boileau, l'expérience de J. Picard en Aquitaine, la Journée clinique organisée par J. Quinton pour le personnel d'un service de psychiatrie adulte à Nemours, etc.

La sous-commission prévoit d'inviter des collègues de la SPP actifs dans les liens avec les instances administratives, Jean Picard est pressenti pour analyser les rapports avec l'A.R.S., ainsi que Victor Souffir qui doit venir présenter la COP 13.

Elle suggère de mettre l'accent sur les analystes en formation qui pourraient être formés à l'histoire de la psychothérapie institutionnelle, malgré leur rythme de vie soutenu dans les institutions qu'il faut prendre en compte.

La mise en place d'une journée sur la « De la psychanalyse en psychiatrie à la psychanalyse en institution » est envisagée, et devrait se faire en articulation avec le secrétariat scientifique.

Il est suggéré que l'annonce de toutes les réunions figure dans l'envoi groupé de la SPP.

Enfin, il a été rendu compte de la 2^{ème} réunion des internes en psychiatrie sous la présidence de Jacques Fortineau, qui s'est tenue le 18 juin 2013, en présence de plusieurs de nos membres. Les internes ont proposé que quelques cas soient étudiés pour illustrer la

place de la psychothérapie dans une démarche psychanalytique. Un compte-rendu de cette journée sera publié dans *Perspectives psychiatriques*.

Sous-commission psychanalyse et pédiatrie

Cette sous-commission existe depuis une dizaine d'années et elle prévoit trois réunions par an. Elles étaient initialement destinées aux pédiatres non membres de la SPP, et se sont progressivement élargies aux professionnels de la santé ainsi qu'aux étudiants dans ces domaines. Il s'agit de réunions lors desquelles des situations impliquant ces professionnels de l'enfance sont abordées sous l'angle de la psychanalyse. Ces réunions n'ont pas de visée de formation mais seulement de sensibilisation, et à ce titre peuvent être considérées comme des activités ouvertes. Elles abordent des thématiques qui peuvent relever des activités scientifiques, la CSP demande aux organisateurs que l'information concernant les thèmes, intervenants et dates de ces activités lui soient donnée à l'avance, et s'engage à en informer le Secrétariat Scientifique.

Les trois réunions 2013 ont été respectivement présentées par Albert Louppe (« Automutilations transitoires à l'adolescence »), Roseline de Carmoy (« Les fantasmes de l'enfant en chirurgie traumatologique et le rôle du chirurgien dans la dynamique de l'angoisse ») et le Dr N. Boige, gastropédiatre, discutée par Nadia Rols (« L'enfant ventriloque. Les douleurs abdominales de l'enfant »).

La sous-commission continue à solliciter les membres de la SPP pour participer à ces réunions comme conférenciers ou coorganisateur. Pour l'heure, l'information aux membres est donnée dans l'envoi groupé.

Sous-commission activités ouvertes

Suite aux deux réunions qui s'étaient tenue en 2012, une réunion a été organisée le 15 avril 2013. Cette troisième réunion a réuni de nouveau plus de vingt personnes intéressées de poursuivre les débats autour des propositions débattues lors de la réunion précédente. Bien des présents de la dernière fois ont fait savoir leur intérêt pour la poursuite de nos travaux, malgré leur impossibilité à être là ce soir-là, ce qui témoigne sur les deux soirées de l'implication croissante de nos membres, depuis les analystes en formation jusqu'aux titulaires ayant fonction de formateur. La présence de Bernard Chervet est aussi l'expression de l'attention portée par les instances à ces questions de l'ouverture de la SPP en direction du public et en particulier des professionnels, en particulier les psychiatres et psychologues, ce qui est plus particulièrement l'objet de la réunion.

La réunion précédente avait dégagé le besoin des jeunes psychiatres ou psychologues d'être accompagné dans leur pratique clinique, et leur désir que cet accompagnement se fasse par des psychanalystes de la SPP, afin de se diriger dans cette direction. Les propositions existantes sont appréciées (notamment les Vulpian, Cournut et Sainte Anne), mais restent principalement théoriques, et l'auditoire semble s'effriter. Or les jeunes professionnels se sentent souvent perdus dans leur pratique de psychothérapeutes

(puisqu'ils en ont dorénavant le titre), et ceux d'entre eux qui souhaitent se diriger vers une orientation psychanalytique dans le sens de la SPP ne savent souvent pas comment procéder.

Deux séries d'idées possible avaient été évoquées, l'articulation possible de la SPP avec des universités, afin de mettre en place des DU ou DIU, et la création de groupes cliniques, animés par un membre de la SPP afin que ces professionnels puissent présenter leur clinique et être écoutés avec l'écoute seconde d'un psychanalyste. Chacun avait évoqué l'existence, à titre individuel ou institutionnel hors SPP, de propositions de ce type, très appréciées.

S'il peut être redouté que certains peu scrupuleux puisse se prévaloir ainsi d'une « formation SPP » les dispensant de la formation de psychanalyste des instituts, plusieurs collègues insistent sur le fait que des formations plus ou moins sérieuses pullulent et qu'il serait inutile pour eux de passer par la SPP. Ceux qui font la démarche de venir vers la SPP ont donc un réel intérêt pour notre approche psychanalytique et une demande à être formé d'abord à leur pratique de psychothérapeute, qui peut ensuite se transformer en une demande de formation à la psychanalyse faite aux instituts. Cela pourrait donc relancer également dans un deuxième temps les demandes d'entrée en formation.

Les collègues universitaires témoignent également des créations de DU de psychothérapie dans différentes universités parisiennes, suite logique du statut des psychothérapeutes, et de la main tendue pour que des membres de la SPP viennent y participer, avec l'idée qu'il est préférable de pouvoir faire entendre notre orientation plutôt que de laisser la place aux autres.

Mais pourquoi la SPP aurait-elle alors à proposer quelque chose, puisque le travail est fait dans les institutions, les universités, par des collègues qui assurent ainsi l'interface ?

Les réponses de collègues reprennent largement l'idée que la SPP maintiendrait en laissant cet état de fait cette réputation d'être fermée, réservée à des professionnels déjà très expérimentés (donc plus vieux). Une grande autocensure empêche de nombreux « jeunes » de se diriger vers elle, alors qu'elle a la réputation aussi de former de très bons cliniciens, appréciés dans les services hospitaliers par exemple. L'intérêt de groupes cliniques, où les participants présenteraient et travailleraient leur propre clinique, avec l'écoute d'un psychanalyste les amenant à considérer transfert et contre transfert, est à nouveau largement souligné.

Il semble utile de savoir lesquels de nos membres font ou seraient d'accord pour proposer des groupes cliniques, et de le faire savoir aux personnes intéressées. Le site internet pourrait être une des interfaces majeures. La même question s'adresse d'ailleurs à ceux qui montent des séminaires ouverts et qui souhaiteraient le faire savoir. Tous s'accordent sur la nécessité que l'information circule.

Une autre proposition serait de réunir les collègues qui pratiquent ces groupes ouverts, cliniques ou théoriques, afin de parler de leurs expériences auprès des non psychanalystes.

A la suite de cette réunion, la commission plénière a approuvé le principe qu'un espace puisse être réservé sur le site de la SPP aux membres pour qu'ils puissent faire connaître leurs activités ouvertes, et a soutenu le texte suivant, qui doit être proposé au CA :

« Demande pour la création d'un onglet « propositions d'activités ouvertes » dans l'espace membres du site, destiné à recueillir les activités ouvertes des membres qui le souhaitent. Elle pourrait se formuler (par exemple) ainsi :

« Les professionnels du soin psychique sont très demandeurs d'une écoute psychanalytique de leur pratique. De nombreux membres de notre Société leur proposent ou souhaiteraient leur proposer des temps d'élaboration clinique, sur un mode individuel ou en groupes. Cet espace est destiné à rassembler les propositions.

Vous pouvez afficher *ici (lien hypertexte)* l'activité que vous proposez ou proposeriez.

Indiquez précisément le cadre (institution ou libéral, groupe ou individuel, conditions financières) et l'adresse où aurait lieu l'activité.

Les membres ayant connaissance de demande de professionnels en recherche de ce type de travail peuvent également transmettre les coordonnées des professionnels demandeurs en cliquant *ici (lien)* »

Si cette proposition était validée, son contenu pourrait figurer dans une rubrique particulière du site internet réservé aux membres. Une information de cette possibilité aux membres pourrait être donnée, par exemple par l'intermédiaire de l'envoi groupé.

En ce qui concerne l'information aux professionnels, la newsletter (8.000 personnes y sont inscrites) diffuse les activités de la SPP : les « Vulpian », le séminaire Jean Cournut, les conférences de Sainte Anne, et pourrait aussi proposer d'autres actions.

- La question d'une formule de séminaire « Jean Cournut clinique » est évoquée : la SPP pourrait-elle en son nom propre proposer une formule d'aide pour les professionnels en exercice: il pourrait s'agir de groupes dans lesquels ils soient écoutés dans leurs difficultés sans qu'il s'agisse de supervision, ni de formation à la psychothérapie. Cela pourrait concerner les pratiques des jeunes psychologues et internes et s'apparenter à une écoute assistée, ou une analyse des pratiques.

La CSP va redemander qu'un point sur les activités ouvertes en général, et l'hypothèse d'un « Cournut clinique » en particulier soit à l'ordre du jour d'un prochain CA. Un projet plus rédigé pourrait alors y être présenté.

Le débat qui devait avoir lieu au CA le 5 février dernier n'a pu se tenir, malgré une inscription à l'ordre du jour, en raison de son programme très chargé. Il doit être prochainement programmé, en 2014, B. Chervet témoignant de l'engagement du Bureau pour avancer sur ces questions.

Un nouveau groupe de travail s'est réuni autour du Développement Professionnel Continu (DPC)

Historiquement obligatoire pour les médecins, le DPC tend à s'imposer progressivement aux paramédicaux et psychologues. Actuellement, beaucoup d'organismes ont eu des agréments validés comme l'ASM13, l'AFP, etc.

La SPP n'a pas vocation à demander un agrément de formation, mais pourrait s'insérer dans des formations existantes. Une demande a été faite par le CA pour qu'un petit groupe émanant de la CSP se mette en lien avec l'organisme de DPC de la FFP pour étudier quelles pourraient être les collaborations à mettre en place, et les interventions de collègues de la SPP dans les programmes de DPC de la FFP. Le groupe pourrait donc comprendre Clarisse Baruch, présidente de la CSP, Jacques Fortineau, représentant de la SPP à la FFP, Brigitte Moïse-Durand, trésorière du collège régional de formation continue des psychiatres de Seine et Marne, et concernée par les questions de formation continue, et Denys Ribas qui a obtenu plusieurs certifications de son hôpital par l'HAS, impliquant la réalisation d'EPP (Evaluation des pratiques professionnelles).

Ce groupe s'est réuni pour la première fois le 27/11/2013.

Il est rappelé qu'au CA, l'ancienne structure s'occupant de ces sujets (la FMC SPP) a été dissoute. Annick Sitbon avait, en tant que présidente de cette structure, représenté la SPP lors d'une journée de la FFP le 2 février 2013, consacrée aux DPC/ODPC de la spécialité de psychiatrie, et à laquelle était présents plusieurs collègues de la SPP, dont Jacques Fortineau. La FFP a créé une structure séparée pour organiser ses DPC (ODPC CIS de la FFP), c'est avec elle que nous pourrions dialoguer sur ces questions.

Il faut tenir compte des deux aspects : d'un côté nos membres, actuellement les seuls médecins mais les psychologues pourront y être astreints aussi dans l'avenir, devront effectuer des actions de DPC. Ils seront rémunérés pour cela.

D'un autre, la SPP ne peut pas prendre en charge le DPC, mais souhaite que la psychanalyse y soit présente, dans deux directions : permettre une sensibilisation des non psychanalystes (en particulier les psychiatres) et permettre à certains de ses membres de faire valoir leur participation à certaines activités de la SPP au titre de la DPC.

Différentes idées sont évoquées sur ce qui, dans le programme de la SPP, pourrait faire l'objet d'une reconnaissance au titre de la DPC, à condition que les responsables de ces activités rendent possible l'établissement des documents nécessaires à l'obtention de la reconnaissance (en particulier les pré-requis demandés d'évaluation avant/après, de listes d'émargement et autres contraintes administratives, questionnaires...)

- Le CPLF tout d'abord. La SPP pourrait demander qu'il soit en totalité reconnu, ou bien qu'un ou plusieurs ateliers ou partie de programme le soit, s'il se soumet aux procédures évaluatives.

- Le CCTP ensuite, qui fait déjà un énorme travail lors de l'accréditation, pourrait au prix d'un effort supplémentaire, faire entrer ses actions de recherche dans le DPC (leurs EPP).
- Le colloque « rencontres de la SPP ».
- Voir comment la RFP (revue à comité de lecture), et peut-être les monographies pourraient être concernés (avoir publié dans ces supports pourrait valider une exigence de DPC)

Suite à la réunion du 2 février, la SPP fait déjà partie intégrante de l'organisme de formation DPC de la FFP. C'est donc à cet organisme que l'on pourrait demander de prendre en charge la préparation des dossiers de demande auprès de ceux qui délivrent les agréments et de ceux qui les évaluent. La SPP se positionnerait alors comme prestataire de formation au sein de l'OGDPC.

Concrètement, la réflexion se poursuivra dans les deux directions :

- Interne à la SPP, en proposant ces réflexions au CA et en les évoquant avec les responsables des activités concernées (CPLF, CCTP...).
- Externe, en rencontrant les responsables de l'OGDPC de la FFP et de l'ASM13 pour voir avec eux ce qu'ils soutiendraient de ces projets et quels moyens matériels ils mettraient en œuvre pour que les faire aboutir (en terme, notamment, de rédaction de dossier dans les « clous » demandés par les tutelles).

Questions diverses

a/ Les groupes Balint

Des échanges ont porté sur la place de psychanalystes de la SPP dans l'organisation de groupe Balint, à l'intersection des activités ouvertes et du DPC

b/L'espace membres de la SPP

Il est rappelé qu'il avait été décidé que les compte rendus de la CSP pourraient être consultables sur le site internet, dans l'espace membres. Un espace dédié à la CSP, reprenant les travaux des différentes sous-commissions serait-il souhaitable ? Les recueils d'informations précédemment évoqués pourraient alors y trouver leur place.

COMMISSION DES PUBLICATIONS

Dominique BOURDIN, Présidente

La commission des publications n'avait pas cette année de tâche statutaire à remplir (réception des candidats à la RFP, aux Monographies ou à la direction du Comité de la BSF).

Outre son habituel tour d'horizon des publications de la SPP, elle n'a donc eu qu'une activité limitée, marquée notamment par la discussion du nouveau site web de la SPP en cours de construction, avec le souci de sa rapidité, de ses fonctionnalités, et d'y voir figurer les vidéos de l'ancien site, en attendant les nouvelles productions.

La commission s'interroge aussi sur sa fonction : vue d'ensemble sur les publications de la SPP ?

Coordination entre les responsables de publications ?

Chambre d'enregistrement, organe consultatif, force de propositions ?

Quels liens pourrait-elle développer avec la commission scientifique ?

BIBLIOTHÈQUE SIGMUND FREUD

*La bibliothèque est le no man's land de tout passionné de livres, qu'il soit amoureux transi ou captif. Elle est l'autre topographie par laquelle nous ouvrons à l'infini dans un monde personnel limité (...) lui-même enchâssé dans cet oppressant espace sans borne qu'est l'univers : et, là, notre puissance imaginative dessine une tout autre cartographie.*¹

Michel VINCENT, Directeur du Comité de Bibliothèque

Cécile MARCOUX, Conservateur

Placée sous le signe de la stabilité et de l'équilibre, l'année 2013 est venue confirmer les tendances et les choix des années précédentes : la bibliothèque trouve son rythme et continue de s'affirmer dans le paysage documentaire français et européen. Que ce soit à distance ou sur place, la fréquentation se maintient : légère augmentation des lecteurs venant travailler à la bibliothèque et légère diminution des envois de commandes par courrier, très certainement due à l'augmentation conséquente de nos tarifs en janvier 2013 (pour compenser les diverses augmentations des tarifs postaux et fournitures).² Nous avons généralisé le paiement en ligne par PayPal, auparavant réservé aux utilisateurs étrangers. Ce mode de paiement est largement privilégié à présent par la plupart de nos lecteurs. Les commandes proviennent toujours majoritairement de France avec une légère baisse concernant la province : la mise en place du catalogue informatique à la bibliothèque du Groupe lyonnais a probablement déplacé les demandes régionales lyonnaises sur leur propre bibliothèque, ce qui était bien entendu, un des objectifs de cette informatisation avec une meilleure visibilité de leurs ressources. Pour ce qui concerne les commandes émanant de l'étranger dont le nombre est en constante augmentation depuis 2010, nous recevons majoritairement des demandes des pays francophones (Suisse, Belgique, Canada), mais aussi une part importante provient d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Chili).

Notre lectorat se fidélise aussi : moins de commandes isolées et plus d'utilisateurs qui passent plusieurs commandes dans l'année.

Pour ce qui concerne la consultation de notre catalogue sur Internet, là aussi, les chiffres (fournis par Google analytics) sont relativement stables avec la même constatation que pour les commandes de photocopies : la proportion des utilisateurs réguliers par rapport aux nouveaux utilisateurs augmente sensiblement.

¹ Batur E., *D'une bibliothèque l'autre*, Bleu autour, 2008.

² Voir tableaux et statistiques en annexe

Grâce à la mise en place de PMB et d'un catalogage normalisé (UNIMARC), nous avons pu intégrer le catalogue SUDOC³ pour les titres de périodiques. Toutes nos revues sont dorénavant référencées dans ce catalogue. Pour les universitaires et chercheurs, il s'agit d'un outil documentaire très précieux qui permet de localiser très facilement un document dans les bibliothèques françaises. Notre collection de périodiques, très spécialisée méritait très largement de figurer dans ce catalogue.⁴

Cette année, comme la précédente, nous avons reçu beaucoup de dons et legs (importants en nombres de volumes) de livres. Il devenait nécessaire de trier et répertorier ces dons. C'est un travail que nous avons commencé cette année et qui se poursuivra en 2014. Ce premier tri a permis d'intégrer un certain nombre d'ouvrages dans le fonds propre de la bibliothèque et d'en donner également une bonne partie à la bibliothèque du Groupe Lyonnais et à celle du Groupe toulousain. Malgré cela, il en restait encore beaucoup, que nous ne pouvions garder faute de place : des exemplaires doubles, triples et plus quelquefois. Nous avons donc organisé deux ventes de livres à prix très réduits (de 2 à 4 euros) : d'anciens numéros de la RFP en juillet et d'ouvrages en décembre. Ces ventes ont rencontré un vif succès auprès des membres et analystes en formation de la SPP et nous pensons donc renouveler cette opération en fonction de l'avancement dans le tri des dons.

Côté éditorial, après la publication de "Freud en français", la bibliothèque a participé à la publication du premier volume de la collection "Hommage" sur Joyce McDougall (parution janvier 2013) et au second sur André Green (parution prévue : janvier 2014). Ces deux ouvrages regroupent les textes des deux colloques organisés par la SPP, respectivement en mai 2012 et en novembre 2012. Dans cette même collection, un ouvrage sur Georges Devereux est prévu en 2014.

Un événement déplaisant cette année : la bibliothèque a en effet été victime d'actions nauséabondes (au sens propre et au sens figuré) : inscriptions malveillantes (la dernière étant clairement antisémite) et dépôts d'excréments devant la porte, réitérés pendant plusieurs semaines jusqu'à ce que, mains courantes, plaintes et intervention policière en viennent heureusement à bout.

³ Système universitaire de documentation : catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...).

⁴<http://www.sudoc.abes.fr/>

Il m'est paru important cette année de porter à votre connaissance (si ce n'est pas encore le cas) la loi du 1^{er} mars 2012 sur les livres indisponibles du XX^e siècle et le projet **ReLIRE** de la BnF, le Registre des Livres Indisponibles en Réédition Électronique.

Cette loi sur les livres indisponibles bouleverse profondément le code de la propriété intellectuelle, et surtout, la notion de droit moral de l'auteur. Cette loi concerne les livres indisponibles du XX^e siècle (du 1^{er} janvier 1901 au 31 décembre 2000), ces livres sont recensés sur une base de données, ReLire, publiée entre le 21 mars et le 21 septembre de chaque année sur le site de la BNF. Par livres indisponibles, il faut entendre livres ne faisant l'objet d'aucune exploitation sous forme papier ou numérique, donc pas uniquement un livre épuisé.

Si les titulaires de droits figurant dans cette liste ne s'y sont pas opposés, ces livres sont entrés en gestion collective le 21 septembre de chaque année. La loi prévoit que l'exercice des droits numériques sur les livres indisponibles est transféré à une société de gestion collective agréée, la Sofia, qui agit au nom des titulaires de droits. Ces livres pourront bientôt être remis en vente sous forme numérique. Nombre de livres d'auteurs de la SPP (ainsi que les ouvrages collectifs de la collection des monographies de la RFP par exemple) figurent dans cette liste, qui est visible, ainsi que l'ensemble du projet sur le site :

<http://relire.bnf.fr/accueil>

La bibliothèque Sigmund Freud fêtera en 2014 ses 80 ans d'existence : depuis les quelques livres rangés dans les armoires du 137 boulevard St Germain en 1934 aux quelques 130 000 références de son catalogue internet aujourd'hui, la bibliothèque a toujours rempli sa mission principale : aider à la formation des futurs psychanalystes. Au fil du temps, elle en a acquis d'autres comme celle à présent de participer à la transmission et la diffusion de la pensée psychanalytique. Gageons qu'elle remplira encore ce rôle pendant les 80 prochaines années.

En conclusion, rappelons que la BSF est une partie importante de la SPP, créée il y a 80 ans, et qui fonctionne depuis 20 ans rue Vauquelin. Nous remercions le bureau de la SPP et son Président de leur permanente attention.

Enfin pour conclure ce rapport, il convient de remercier les acteurs du bon fonctionnement de la BSF et de son développement organisé :

Les Bibliothécaires :

- Madame Patricia Nobilet.

- Madame Marie-Christine Gayffier.
 Monsieur Christophe Durpaire, informaticien.
 Le conservateur de la BSF, Madame Cécile Marcoux.

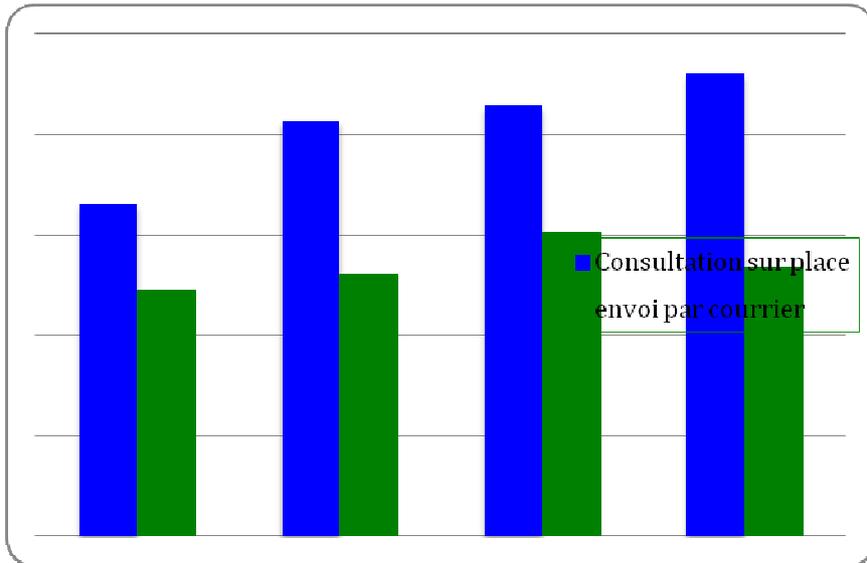
ANNEXES

I - Activité

COMMANDES	en nombre d'articles			
	2010	2011	2012	2013
Paris	452	485	503	510
Banlieue	196	188	226	182
Province	462	491	625	454
Étranger	116	134	153	195
TOTAL	1226	1298	1 507	1 341

Nombre de documents mis à la disposition des lecteurs			
	Consultation documents sur place	Envoi par cour	TOTAL
2010	1 653	1 226	2 879
2011	2 068	1 298	3 366
2012	2 143	1 507	3 650
2013	2 302	1 341	3 643

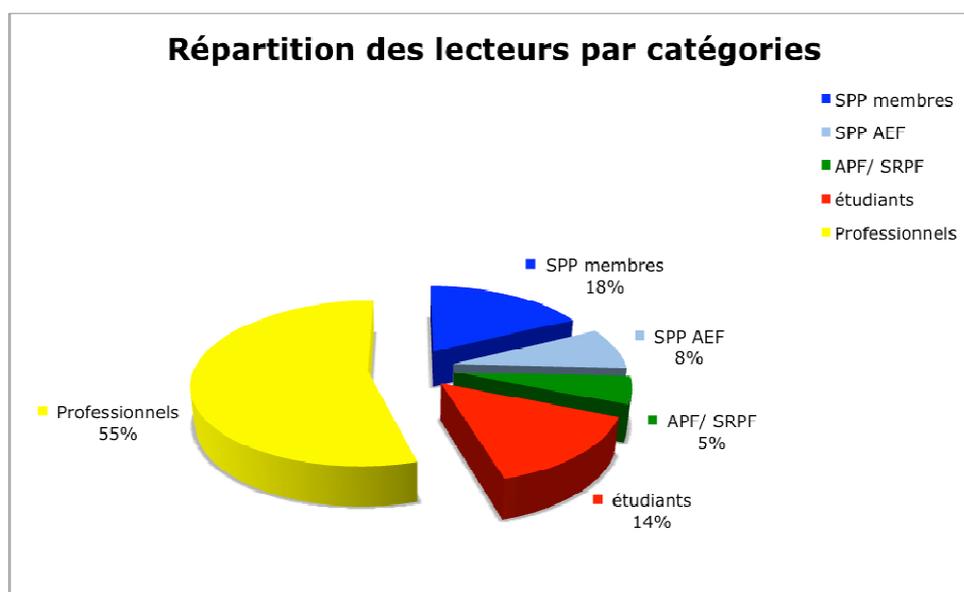
Nombre de documents consultés



II - Lectorat

Nombre de nouvelles inscriptions				
	journée	année	à distance	TOTAL
2009	180	265	132	577
2010	121	160	578	859
2011	109	191	660	960
2012	96	184	869	1 149
2013	119	185	711	1 015

Répartition des lecteurs 2013 par catégorie						
	Membres SP	A.E.F. SPP	APF/SRPF	Etudiants	Professionnels externes	ENSEMBLE
Journée	Pas d'inscription journée	Pas d'inscription journée	Pas d'inscription journée	38	81	119
Année	104	40	16	6	19	185
A distance	75	43	38	102	453	711
TOTAUX	179	83	54	146	553	1015



Interrogation du catalogue BSF via Internet			
Année	Nb de pages vues	Nb de visites	Nb de visiteurs
2011	323 277	88 595	59 748
2012	393 695	142 383	97 997
2013	395 077	138 407	94 234

III - Etat du fonds

État du fonds au 31/12/2013		
	Titres	Exemplaires
Brochures	1 020	1 168
Mémoires	306	675
Ouvrages	10 954	14 248
Revue	9 814	13 469
Thèses	89	93
Totaux	22 183	29 653

Évolution du fonds				
Année	docs référencés	docs exemplarisés	docs numérisés	pages numérisées
2007	92 000	13 522		
2008	98 000	16 898		
2009	103 000	19 479	500	5 000
2010	108 000	21 706	1 830	17 000
2011	112 000	23 382	2 552	42 000
2012	117 000	25 162	3 471	57 500
2013	122 000	30 375	4 257	70 518

DEPARTEMENT D'ARCHIVES ET D'HISTOIRE

Nicolas GOUGOULIS

Le département a continué la réalisation des liens internationaux afin d'homogénéiser des règles de conservation des documents administratifs et d'autres à valeur historique en vue d'une accessibilité et d'un usage scientifique.

Au niveau national, des discussions avec différentes fondations (IMEC) sont en cours, compte tenu du problème crucial d'espace.

Deux livres sur l'histoire de la SPP ont vu le jour et sont commentés dans les pages de l'International Journal of Psychoanalysis.

Des travaux biographiques nouveaux sont soutenus par le département, dans la mesure de ses possibilités.

LE SITE DE LA SPP

Denys RIBAS, Responsable du Site Internet

L'année 2013 a vu s'organiser un nouveau comité, restreint dans un but d'efficacité, avec Clarisse Baruch, Ambre Benkimoun, et Benoît Rodde (délégué du bureau). Amélie Caradec au secrétariat scientifique était en charge de la gestion du site et a participé à nos réunions d'une manière très utile et nous la remercions grandement pour sa motivation et ses contributions.

Le support informatique a été assuré avec compétence par M. Arnaud Delacroix de Médiamatis.

Notre équipe a découvert le nouveau site, conçu par l'équipe de Mme Kleinebreil et livré en décembre 2012.

Cette première année a été en grande partie consacrée à la mise en marche efficiente du site conçu par nos prédécesseurs et le bureau de la Spp. À sa réintégration dans le temps de la vie associative et des publications aussi, après le long arrêt occasionné par le renouvellement du site.

Des mises à jour logicielles indispensables ont été réalisées, les ajustements, corrections, adaptations ou rectifications nécessaires faites sans remettre en cause l'organisation du site. Les publications, Rfp, Monographies et débats, Du côté des livres et la collection Hommages ont été actualisées ; le programme scientifique et des activités ouvertes mis en ligne.

Sur l'espace membre sont maintenant disponibles :

Le programme des activités scientifiques, en différents chapitres que l'on peut télécharger en pdf et qui permettent des recherches efficaces par les menus « édition » puis « rechercher » en tapant un thème ou un nom.

Le bulletin institutionnel, les envois groupés mensuels, les lettres du président, les PV des CA, les rapports des Assemblées générales.

Sur 60 actions identifiées à réaliser, 29 ont été faites, 12 sont en cours et 19 restent à faire.

Le contrat du budget de maintenance a été passé sous forme d'un crédit d'heures qui ont été dépensées pour une large part à des interventions qui tenaient plus de modifications indispensables que d'une simple maintenance. Celles-ci sont à poursuivre l'année prochaine tout en conservant un budget pour la maintenance de base. Ces heures ont été également utilisées pour l'indispensable formation de la secrétaire scientifique qui doit prendre le relais de l'informaticien pour les tâches ordinaires de gestion et d'aménagement du site. L'annonce du départ en 2014 d'Amélie Caradec rend encore plus nécessaire cette part de formation et son éventuelle intégration aux actions de formations du personnel.

La liste des membres et des analystes en formation sur le site

C'est une attente importante et légitime de nos membres que son actualisation rapide et qu'elle permette de les trouver lors de recherches de psychanalystes sur internet en fonction de la ville. La liste des AeF sera publiée sous la rubrique *Instituts*. Le recueil des accords et son enregistrement dans la base de données sont un préalable.

Un élément déterminant est notre dépendance de la mise en œuvre de la nouvelle base de données en déploiement à la Spp. En effet la future articulation de la base de données avec le site permettra l'actualisation automatique des coordonnées et situations statutaires de nos élèves et de nos membres dans les espaces publics, membres et AeF du site.

Les informaticiens découvrent avec un certain étonnement la complexité de notre organisation et nous-mêmes la sous-estimons souvent. En effet, avec des membres de deux catégories seulement, dont certains honoraires et les correspondants sans différencier les formateurs, nous avons quand même cinq statuts différents pour les membres plus un, celui d'invité et deux pour les AeF et anciens AeF. Soit 8 situations. Pour le site, se rajoutent pour chacun les trois options d'accepter ou non le fait d'être sur le site public, dans l'espace membre ou de ne pas apparaître. Soit 24 situations différentes !

Le bureau a donc souhaité ne pas budgétiser inutilement deux fois ce travail, et ceci explique les imperfections provisoires de la liste actuelle, qui seront corrigées dès la fonctionnalité de l'interface.

Nous avons cependant fait intervenir l'informaticien après les nombreux décès de 2013, dont le site a fait part, afin d'actualiser la liste de nos membres.

Nous avons eu également l'accord du bureau pour l'affichage de la liste provisoire actuelle sous forme de fichier et par ville en complément de l'outil de recherche avec la carte, ce qui a été réalisé en fin d'année, pour deux raisons qui nous sont apparues prioritaires :

- Seul un fichier présent sur une page est répertorié par les robots de Google, et ceci permet que les internautes qui cherchent un analyste dans leur ville aient accès à nos collègues.
- En attendant le développement souhaitable d'une application spécifique pour tablettes et smartphones, vous pouvez dès maintenant, comme tout internaute, faire défiler ce fichier sur ces appareils portables. Notez par ailleurs que par l'espace membre c'est le fichier interne à la Spp qui nous est ainsi aussi accessible (onglet *liste des membres*) par régions ou ordre alphabétique.

La reprise des textes de l'ancien site et l'organisation sur le nouveau site.

Nous comparons actuellement les textes de l'ancien site et ceux mis en ligne sur le nouveau site. Les nombreuses *Conférences d'introduction à la psychanalyse* publiées précédemment se retrouvent actuellement dans *Kiosque* sans être regroupées par thème ou par années. Des débats sont incomplets ou manquants. Mais, au delà, la grande richesse en textes ou en

critiques de livres n'est pas actuellement facilement perceptible, et il nous faut remettre en cause une simple accumulation sans sommaire. Le nouveau *Survol du site* en page d'accueil donne une idée de l'importance de ces contenus.

Les vidéos

L'ancien site présentait des extraits d'interviews d'éminents collègues (F. Pasche, R. Diatkine, M. Fain, M. de M'Uzan, A. Green et R. Mises). Il imposait un système de commandes peu pratique et aujourd'hui peu fiable pour acheter les enregistrements.

Notre projet est de rendre directement accessibles en entier les films réalisés par Marianne Persine par des liens avec des sites spécialisés. Il reste à mettre en œuvre.

Bien sûr, la poursuite du travail de la vidéothèque est souhaitable dans l'avenir, mais relève de décisions associatives.

La sécurité de la confidentialité de l'espace membre

Un rapport sur la confidentialité de l'espace membre pour la diffusion de textes cliniques - qui en était une finalité importante - a été remis au bureau de la Spp après une alerte nous informant que Google avait répertorié des informations administratives mises en ligne dans l'espace membre. L'accès non protégé à un répertoire informatique en était la cause et ceci a été rectifié.

Il nous faut avancer dans cette direction : ne pas renoncer à notre capacité d'échanges cliniques, mais avec un haut niveau de sécurité.

La politique scientifique du site et la communication de l'association

Seule publication librement maîtrisée de la Spp auprès d'un très large public, ce qui est infiniment précieux dans le contexte actuel défavorable à la psychanalyse, le site internet ne doit pas être une publication parmi d'autres de notre association. Sa fonction est aussi de donner une possibilité d'expression et de développement aux autres publications et activités de la SPP, ainsi qu'à ses prises de position politiques et à sa communication.

La rubrique *Contact* permet ainsi que le secrétariat scientifique transmette de nombreuses questions, en particulier sur la formation au secrétariat de l'institut.

Les *dossiers autismes* ont été réalisés par le bureau, dont un cette année. De ce fait une partie des contenus sont principalement de la responsabilité des instances et des organes de la Spp concernés, sous réserve de leur validation par le comité du site.

La part de publications spécifiques du site pourrait donc aussi bénéficier de la compétence et de propositions des diverses instances scientifiques de la Spp. Le site pourra également développer de nouveaux espaces au service des activités de l'association pour faire connaître notre conception de la psychanalyse. Des propositions en ce sens seront faites à nos instances.

Certaines évolutions ou contenus du site ont une part de choix politique associatif dont la décision revient aux instances de la SPP. Nous travaillons à définir clairement les questions à soumettre au bureau et éventuellement au CA.

Quelques décisions ont déjà été prises :

Un premier exemple sera une page *actualités* de la Rfp dont la mise au point s'est travaillée avec Vassilis Kapsambelis pour la Rfp.

Il sera rendu compte dans un espace dédié des prix psychanalytiques (Maurice Bouvet, Pierre Mâle...).

Nous travaillons avec la COPEA et le bureau pour actualiser ce qui concerne la psychanalyse de l'enfant et étudions des demandes des groupes régionaux.

Le CCTP Jean Favreau aura une meilleure visibilité en page d'accueil, afin de le soutenir face aux exigences de la certification par l'HAS, mais aussi pour informer le public des actions de la Spp dans l'intérêt du public, conformément à son statut. Dans le même esprit nous avons mis en valeur cette *reconnaissance d'utilité publique* sur la page d'accueil.

Une première newsletter du site de la SPP a été réalisée par une évolution des mailings annonçant les activités ouvertes. Ce mailing est alimenté par le succès de la rubrique *contact* et de l'inscription en ligne à la *newsletter* : le mailing s'est enrichi de 1.000 adresses cette année. Il assure la promotion de nos activités ouvertes : conférence d'introduction, séminaire Jean Cournut, colloques SPP et Rfp...

La renaissance du site commence seulement. Il est important de conserver comme priorité pour le site la diffusion de la psychanalyse telle que nous la défendons et l'information d'un large public, tout en répondant aux attentes de nos membres.

REVUE FRANÇAISE DE PSYCHANALYSE

Françoise COBLENCÉ, Directrice de la Rfp

Une nouvelle équipe

Cette année est la première de la nouvelle équipe. Toute la période de transition a été très aisée grâce à la transmission généreuse de Denys Ribas.

Nous avons renouvelé le comité de rédaction et modifié le partage des responsabilités et les rubriques :

Chantal Lechartier-Atlan reste directrice adjointe, Danielle Kaswin-Bonnefond le devient et Ellen Sparer prend la responsabilité des "hors thèmes", rubrique renommée, de façon plus positive, "Recherches & Rencontres". Sabina Lambertucci Mann garde la responsabilité de la Revue des livres et Denise Bouchet-Kervella celle de la Revue des revues. Le développement du site de la SPP et des liens de la Rfp avec le site, ainsi que, d'une manière générale, celui du numérique, nous a conduits à créer une nouvelle rubrique "Développement numérique", dont la responsabilité est confiée à Vassilis Kapsambelis.

Klio Bournova, Aline Cohen de Lara, Martine Girard, Jean-François Gouin, Béatrice Ithier, Isabelle Martin Kamieniak, Pascale Navarri, Michel Picco, Benoît Servant et Hélène Suarez-Labat sont rédacteurs.

La responsabilité de chaque numéro reste confiée à deux rédacteurs qui rédigent l'argument – à l'exception des numéros 3- Deauville et 5- CPLF – avec une coordination faite par l'une d'entre nous (directrice ou directrices adjointes).

Et, bien sûr, Nahil-Sarah Wehbe, chargée d'édition, accompagne l'ensemble des activités avec son inventivité et sa vigilance.

Une nouvelle maquette

Nous avons, c'est presque une tradition à chaque changement d'équipe, modifié la maquette, la sphinge apparaissant en plus petit sur un bandeau rouge. Le bandeau apparaît également dans les pages intérieures pour annoncer les différentes rubriques. Les titres des dossiers figurent désormais sur la couverture et la tranche des numéros.

Nous avons ajouté au début de chaque numéro un éditorial de la rédaction destiné à contextualiser l'ensemble du numéro. La 3^e de couverture annonce les thèmes des prochains numéros et rappelle les derniers parus. Elle donne également toutes les informations administratives de la rédaction et des Puf. La 4^e de couverture apparaît désormais en français et en anglais afin d'ancrer encore davantage l'ouverture de la Revue à l'international.

Evolution du rubricage

Recherches et Rencontres :

Pour continuer à bénéficier d'une TVA réduite sur la revue à 2,1% (au lieu de 5,5% de TVA sur les livres et revues), il est essentiel de publier 20% d'articles variés par numéro (c'est-à-dire des articles « non thématiques ») et environ 10% d'articles ayant trait à l' "actualité" (revues des livres ou des revues). C'est du reste une exigence des Puf.

Seul le numéro Congrès (n°5) n'est pas soumis à cette exigence.

Une fois n'est pas coutume : la nécessité économique rejoint notre souhait de publier, à côté de la partie thématique du numéro, une partie consacrée aux recherches des psychanalystes français et étrangers, à des rencontres et débats, entre eux ou entre des psychanalystes et des non-psychanalystes ou à des dossiers historiques.

La rubrique « Recherches »

Sous la responsabilité d'Ellen Sparer, elle accueille les articles spontanés soumis à une lecture anonymée par trois membres du comité de lecture international. 48 articles proposés dans la rubrique « Recherche » ont été lus avec attention en 2013. Chaque auteur reçoit dans un délai de trois mois une note de lecture synthétisant les remarques des lecteurs.

Nous avons publié 12 articles « Recherches » en 2013 (dans les numéros 1 à 4).

La rubrique « Rencontre » propose des dossiers, des débats, etc. À titre d'exemple, nous avons publié en 2013 un débat sur l'analyse des résistances entre l'américain F. Busch et J.-L. Baldacci, un dossier sur l'autisme, un autre sur le prix Maurice Bouvet.

Revue des livres :

Sous la responsabilité de Sabina Lambertucci Mann, il a été rendu compte de 12 ouvrages en 2013.

Revue des revues :

Denise Bouchet-Kervella et son équipe ont assuré la revue de 15 revues en 2013. Bertrand Colin, Danièle Braunschweig, Marie-Claire Durieux, Jean-Pierre Kamieniak, Nicole Llopis-Salvan, Isabelle Martin-Kamieniak, Hede Menke-Adler, Michel Sanchez-Cardenas, Benoît Servant, y ont contribué.

Les comités scientifique et de lecture :

Le comité scientifique et le comité de lecture ont été mis à jour et modifiés. Vous les trouverez en page 2 de couverture de la Rfp.

Un grand merci à tous les membres de l'équipe de la Revue des revues, à tous nos collègues qui ont fait des recensions d'ouvrages, au comité de lecture pour leur disponibilité et la qualité de leur travail. C'est un travail souvent discret mais indispensable pour notre revue.

Les numéros publiés

2013-1. *L'argent*. Rédacteurs: Michèle Bertrand, Geneviève Bourdellon, Benoît Servant.

Dossier:Autisme

2013-2. *Finir l'adolescence*. Rédacteurs: Klio Bournova, Abdel-Karim Kebir, Sesto-Marecello Passone.

2013-3. *Interpréter le transfert?* (Deauville 2012) Rédactrices: Isabelle Martin-Kamieniak et Pascale Navarri.

Débat: *L'analyse des résistances*

2013-4. *Dépersonnalisation*. Rédacteurs: Béatrice Ithier et Vassilis Kapsambelis

Dossier : *Le prix Maurice Bouvet*

2013-5. *Le paternel* (CPLF). Rédacteurs : Sabina Lambertucci-Mann, Pascale Navarri, Benoît Servant.

Les numéros en préparation

Voici la programmation, établie jusqu'à la fin 2015 par le Comité de rédaction :

2014-1 : *Cent ans de narcissisme*. Rédacteurs : Martine Girard et Vassilis Kapsambelis

2014-2 : *Transmissions*. Rédacteurs : Béatrice Ithier et Benoît Servant

2014-3 : *Psychophobies*. Colloque de Deauville 2013. Rédactrices : Klio Bournova et Hélène Suarez Labat.

Dossier : La nouvelle classification des psychoses

2014-4 : *Caractère*. Rédacteurs : Jean-François Gouin et Isabelle Martin Kamieniak. Textes pour le 17 mars 2014.

2014-5 : Congrès : *L'actuel*. Rédacteurs : Pascale Navarri et Ellen Sparer. Textes pour le 1er juillet 2014.

2015-1 : *Le Mensonge*. Rédactrices : Béatrice Ithier et Isabelle Martin Kamieniak . Textes pour le 1er septembre 2014.

2015-2 : *Consolation ?* Rédacteurs : Jean-François Gouin et Benoît Servant. Textes pour le 1er novembre 2014.

Dossier : Freud

2015-3 : *L'homosexualité féminine dans la cure*. Colloque de Deauville 2014. Rédactrices : Aline Cohen de Lara et Sabina Lambertucci-Mann. Texte pour le 1er janvier 2015.

Dossier : Green

2015-4 : *La Manie*. Rédacteurs : Martine Girard et Michel Picco. Texte pour le 1er mars 2015.

2015-5 : Congrès sur *Le Sexuel infantile*. Textes pour le 1er juillet 2015.

Le colloque de la Rfp

Le colloque de la Rfp, co-présidé par Bernard Chervet, s'est tenu sur le thème "Finir l'adolescence" le 2 février 2013 dans une très jolie salle, le théâtre Adyar avec des débats modérés par Klio Bournova, Abdel-Karim Kebir, Sesto-Marecello Passone et des interventions de Jean-Yves Chagnon, Fanny Dargent, Jean-Paul Matot, François Richard, Irène Ruggiero, Nathalie Zilkha.

Participants 2013 : 205 inscrits payants. Une fréquentation satisfaisante compte tenu du nouveau système de communication autour du colloque : depuis 2013, en effet, le programme et les inscriptions au colloque ne se font plus par courrier mais uniquement par envoi HTML pour des raisons d'économies.

Année	2	2	2	2
Inscrits pa	1	2	2	2

La numérisation de la Rfp

Certains numéros n'ont pu être encore numérisés, lorsqu'un article de ce numéro a fait l'objet d'une opposition. La désolidarisation cet article (qui permettrait de numériser le reste du numéro) est encore à l'étude.

Le rapprochement avec le PEP Archiv n'a pas encore abouti. Il serait également favorable à la diffusion de la psychanalyse française.

Rappelons que pour se procurer un article, le plus efficace est de le rechercher sur le site de la Bibliothèque Sigmund Freud et de cliquer sur l'icône Gallica.

La Rfp sur le site internet de la SPP

La Revue est bien présente sur le site. L'accès direct en bas de page d'accueil, ou par l'onglet « Publications », « Revue française de psychanalyse », permet de visualiser le programme de publication, les dates de remise des textes et les arguments des numéros en préparation, en réalisation et publiés.

« Écrire dans la Rfp » donne accès maintenant au téléchargement du contrat à signer, de la note aux auteurs en français et en anglais et de la matrice de saisie.

Signalons que l'« argumentaire » des numéros de la Rfp depuis 1990 à 2012 est disponible, avec les arguments classés par ordre alphabétique, donnant accès aux problématiques traitées et rendant ainsi hommage au travail des rédacteurs de la Revue. Choisissez « Lire la Rfp » et en « 4. Autres lectures » : vous pourrez télécharger « Les arguments de 1990 à 2012 » en pdf.

Vous pouvez aussi accéder aux sommaires et aux auteurs de la Rfp depuis 1927, ainsi qu'à la chronologie de ses directeurs et comités de rédaction. Nous allons compléter ce PDF.

Les rapports avec les Puf

Nathalie Ferrand-Larmanjat, la responsable des revues des Puf, a démissionné en juin 2013. Elle a été remplacée par Charles Ruelle depuis le mois de septembre 2013.

2013 a vu aussi le renouvellement du contrat avec les Puf. Une augmentation du pourcentage des droits a pu être négociée (12,5% à 13,5%) pour les droits "papier" et les droits numériques confondus. Il apparaît très difficile de savoir exactement dans quelle mesure l'augmentation des droits numériques (de plus en plus d'articles sont consultés sur Cairn) compense la lente mais sans doute inexorable diminution des abonnements. Cette

augmentation est minime, mais la situation des Puf, qui nous demandent sans cesse davantage d'économie et révisent à la baisse leur contribution aux colloques, ne paraît pas pouvoir offrir plus....

Les abonnements

Cette année, le total des abonnements baisse à nouveau. Si l'on se fonde sur les chiffres que les Puf viennent d'envoyer (différents pour les années précédentes de ceux envoyés en 2012...) : 1429 (contre 1501 en 2012), soit une baisse de 7,81%. Mais il est à remarquer que cette baisse est essentiellement imputable aux abonnements des institutions en France (-10,4%) et, dans une moindre mesure à l'étranger (-3,9%), essentiellement en Europe.

Pour ce qui concerne les abonnements SPP, la croissance des abonnements en 2013 (+1,88%) est peut-être trompeuse: nous avons en effet demandé aux membres de ne bien vouloir se désabonner (s'ils le souhaitent) que pour 2014, le décalage de l'AG (en mars ou avril) et des abonnements (début de l'année civile) rendant impossible la juste coïncidence. L'effet de cette mesure se fera sentir en 2014. Mais on peut aussi être optimiste et compter sur de nouveaux abonnements!

Abonnements

		2013/2012		
Institutions	France			
	Etranger			
Membres SPP	France			
	Etranger			
Particuliers	France			
	Etranger			
Etudiants				
Total				

La vente au numéro en librairie

Denys Ribas soulignait la stabilité des ventes au numéro entre 2011 et 2012 (1157 exemplaires vendus). Les chiffres communiqués cette année sont de 1161 pour 2011, 1041 pour 2012 et 1014 en 2013. Légère baisse donc.

Les consultations et ventes d'articles sur Cairn

Nous vous rappelons que votre abonnement vous donne accès aux numéros en ligne sur Cairn dès la parution.

L'augmentation des consultations sur Cairn concerne essentiellement les résumés (+42,36%)
 La consultation des articles en texte intégral baisse légèrement, mais cette baisse concerne les articles en accès libre, la consultation des articles en accès payant augmentant légèrement (+3%).

Ces chiffres témoignent d'un changement dans les habitudes de lecture (lecture des résumés plus que des articles) dont nous devons essayer de tenir compte.

SYNTHESE	2010	2011	2012	2013	2012-2013
Résumés d'articles	2	2	2	4	4
Articles en texte intégral	3	5	4	4	-
Articles en accès libre	3	4	3	3	-
<hr/>					
Articles en accès conditionn					
<hr/>					
dont "Pay per view"	757				

Quant aux **thèmes des articles les plus consultés**, la perversion narcissique reste très présente mais aussi la séparation et ses angoisses (pas de grands changements par rapport à 2012). Dans les articles en accès payant, il est à remarquer que le grand vainqueur est Karl Marx pour son article remarqué sur "La magie de l'argent" (626 consultations). Gageons que le thème de l'argent a compté.

Changements dans le paysage des revues

Dans le paysage général des revues scientifiques, la Rfp a une place très honorable, même si elle ne peut rivaliser en "impact factor" (calculé en fonction du nombre de citations aux articles de la revue) avec les revues américaines. Mais notre intention n'est pas de nous aligner sur les exigences quantitatives, ni sur le choix des thèmes qui président à la recherche d'un bon score. Nous avons cependant choisi de prendre un certain nombre de mesures (lectures de textes rendus anonymes par 3 lecteurs, par ex) pour pouvoir rester dans les critères du CNU (Comité national des universités) et rester une revue de référence également sur le plan universitaire, ce qui paraît indispensable pour s'assurer la collaboration de certains collègues.

Pour autant, nous n'entendons évidemment pas négliger les auteurs non-universitaires. La diffusion des arguments sur le site de la SPP, page de la Rfp, environ un an avant la date de

remise des manuscrits, permet à des auteurs spontanés d'envoyer un article, à côté des auteurs que nous sollicitons directement. Nous recevons de plus en plus d'articles spontanés. Cette double procédure est une excellente chose puisqu'elle permet de renouveler les auteurs de la Rfp.

Création d'un atelier Rfp d'aide à l'écriture au CPLF :

Cela dit, écrire dans la Rfp peut être une difficulté pour certains. Pour tenter de pallier cette difficulté et inciter de nouveaux auteurs à proposer leurs travaux, nous allons mettre en place un atelier régulier durant le CPLF : "écrire dans la RFP", et envisageons de proposer un séminaire plus régulier.

Exigences éditoriales :

Du côté des contraintes qui sont les nôtres, on ajoutera une mise en forme très précise, demandée par les Puf, qui nous conduit à demander à nos auteurs de respecter scrupuleusement la charte graphique, notamment en ce qui concerne la notation des références bibliographiques, et à respecter le calibrage maximal des articles (entre 35.000 et 15.000 s suivant les numéros, avec résumé, bibliographie, notes et espaces inclus).

Confidentialité de la clinique :

Nous rappelons également que la mise en ligne immédiate des articles sur Cairn rend nécessaire la plus grande prudence concernant la confidentialité de la clinique. On peut, certes, refuser la mise en ligne. Mais les Puf précisent que cette procédure doit rester exceptionnelle ; par ailleurs, l'explosion d'internet rend cette précaution même incertaine.

Présentation des auteurs :

Enfin, un souci d'ouverture nous conduit à publier des articles qui n'émanent pas de psychanalystes. Cette pratique n'a d'ailleurs rien de nouveau à la Rfp. Mais il faut présenter ces auteurs. Pour éviter les bio-bibliographies trop importantes, nous le faisons en une ou deux lignes, pratique qui pourra être étendue aux psychanalystes eux-mêmes. Car si nous voulons être lu par un large public et rester une revue de référence, nous ne pouvons faire comme si tout le monde connaissait tout le monde.

La revue doit changer avec les changements des habitudes de lectures.

MONOGRAPHIES ET DEBATS DE PSYCHANALYSE

Laurent DANON-BOILEAU

Au cours de l'année 2013, le comité éditorial de Monographies et Débats a été ainsi composé :

Jacques Angelergues, Myriam Boubli, Jacques Bouhsira (Directeur adjoint de Monographies), Guy Cabrol, Bernard Chervet, Laurent Danon-Boileau (Directeur de Monographies et Débats), Sylvie Dreyfus-Asséo, Marie-Claire Durieux, Michèle Emmanuelli (Directrice adjointe de Débats), Martine Janin-Oudinot (Directrice adjointe de Monographies), Félicie Nayrou (Directrice adjointe de Débats), Sylvain Missonnier, Hélène Parat.

Le Comité s'est réuni 2 fois.

Les publications

Pour l'année 2013

Depuis trois ans, le nombre de nos sorties annuelles est limité à trois par notre éditeur. Courant 2013, Monographies et Débats a publié :

Janvier 2013 : La consultation psychanalytique (sous la direction de Jacques Boushira et Martine Janin-Oudinot)

Mai 2013 La sexualité féminine sous la direction de Michèle Emmanuelli, Félicie Nayrou et Hélène Parat

Novembre 2013 Le bébé en psychanalyse sous la direction de Myriam Boubli et Laurent Danon-Boileau

Sont prévus :

Pour 2014 :

2014 Pourquoi la règle ? Bernard Chervet et Jean Luc Donnet avec Sabina Lambertucci-Mann et Josiane Chambrier

2014 La Destructivité chez l'enfant Aline Cohen de Lara, Laurent Danon-Boileau

Pour 2015

2015 La sexualité masculine

2015 Les processus de pensée

2015 Le meurtre fondateur

Pour 2016

2016 Le principe de plaisir

Politique générale des collections

Ouverture

S'agissant de la politique générale de ces deux collections, durant l'année 2013, le comité s'est efforcé d'impulser les changements annoncés dans la déclaration d'intention du directeur lors de sa prise de fonction en juillet 2011.

Sans rien céder sur le rôle moteur des deux collections dans la promotion de la recherche en psychanalyse contemporaine, le directeur s'était engagé à œuvrer pour que la réflexion et les outils du travail analytique proposés dans les ouvrages des Monographies et Débats puissent atteindre une audience plus large que celle de son lectorat traditionnel. Il est en effet essentiel que le public sensible à la psychanalyse puisse être informé de notre réflexion et que les professionnels du soin psychique puissent puiser dans notre travail et nos avancées des outils susceptibles de les aider à aborder leurs champs de questionnements. C'est ce que permet à la fois l'exigence de lisibilité des textes publiés dans la collection (laquelle implique souvent un travail important de réécriture et de dialogue avec les auteurs des chapitres) et l'organisation de manifestations autour des ouvrages publiés. Ces dernières contribuent au rayonnement de l'activité scientifique de la SPP tant dans les milieux universitaires que professionnels. Elles manifestent également notre ouverture aux grands débats de la société contemporaine comme notre esprit de dialogue avec des chercheurs d'autres disciplines ainsi que des collègues reconnus d'autres sociétés de psychanalyse.

Manifestations d'accompagnement

Au chapitre de ces manifestations, avant sa mise en librairie, le volume consacré au Bébé en Psychanalyse a fait l'objet d'une journée d'études (à Nice) et d'un colloque à Marseille sous l'égide du groupe Méditerranéen et la responsabilité directe de Myriam Boubli. Elles ont réuni en tout 300 participants. Une troisième manifestation est prévue à Paris Descartes, au cours de l'année universitaire 2014- 2015, sous la responsabilité de Sylvain Missonnier. Par ailleurs, le volume sur La sexualité féminine a également fait l'objet d'un colloque organisé par Michèle Emmanuelli en association avec Sylvain Missonnier. Il a accueilli 500 participants. Toutes ces journées ont été un succès tant par le nombre des participants que par la qualité des débats et le retentissement sur les ventes de nos ouvrages. Le volume consacré à *La destructivité chez l'enfant* (à paraître en 2014) bénéficiera d'un colloque organisé par Aline Cohen de Lara, Professeure à l'Université de Villetaneuse. Des manifestations dans différentes universités et dans les régions sont également prévues pour les parutions suivantes.

Que les organisateurs de ces manifestations soient ici remerciés pour leur enthousiasme efficace et la qualité des réalisations dont nous avons pu ainsi bénéficier sans que notre société soit sollicitée ni sur le plan financier ni sur le plan de la logistique. Elles assurent la survie de collections autrement largement compromises.

Ventes et publicité

Ventes

Les résultats sont particulièrement encourageants. Sur l'ensemble des titres, l'amélioration des ventes constatées l'an dernier se confirme. Les résultats annoncés pour les ventes par titre pour 2013 portent sur les ventes effectives cumulées depuis parution et non sur les seules ventes annuelles.

Chiffres (arrêtés fin déc. 2013)

<u>Titre</u>	<u>Mise en vente</u>	<u>Ventes nettes cumulées (de parution à Déc 2013)</u>	
Nosographie psychanalytique		Juillet 2011	382
Ethique du psychanalyste	Nov 2011		279
Compulsion de répétition	Oct 2011		301
Fétichisme	Fev 2012		268
Dépression	Juin 2012		385
Interprétation	Nov 2012		255
Consultation psychanalytique	Jan 2013		295
Sexualité féminine	Mai 2013		403
Le bébé en psychanalyse	Nov 2013		300

Aujourd'hui, pour les titres parus entre 2011 et 2013, la vente moyenne des titres s'établit à 329 titres par ouvrage, ce qui garantit le franchissement du seuil d'équilibre de 320 exemplaires par titre. Pour les ouvrages parus en 2013, sur les titres associés à une ou plusieurs manifestations d'accompagnement, on constate encore une progression par rapport à l'an passé. Elle se marque à deux égards : sur le rythme des ventes d'une part, et sur leur chiffre global de l'autre. En effet, pour les titres associés à une manifestation d'accompagnement, la vente par titre passe de 320 à 351 dans un temps de vente réduit de moitié (moins d'un an cette année, contre un an et plus les années précédentes). En revanche, en dépit de leur évidente qualité, les ouvrages qui ne font pas l'objet d'une manifestation d'accompagnement n'atteignent pas un niveau de vente suffisant pour garantir le maintien de nos collections chez notre éditeur.

Souscriptions

La vente par souscription constitue un atout décisif. Malheureusement, lorsqu'elle s'effectue par l'Office de la Librairie auquel notre éditeur a traditionnellement recours, elle n'a pas d'effet suffisant. En revanche, lorsque le montant de l'inscription aux manifestations de soutien (colloque ou journées d'études) comprend l'achat par souscription du volume correspondant au thème débattu, il en résulte une amélioration sensible des ventes du titre. Il convient donc de généraliser ce système autant que faire se peut, notamment pour le colloque de la SPP publié par Monographies et Débats. Il en va de la survie de nos collections.

Publicité

Inscriptions sur les sites internet de la SPP et des PUF

L'affichage des Monographies et Débats sur le site des PUF a été entièrement refondu il y a environ un an. A ce jour, le site SPP fournit également aux deux collections une visibilité de bonne qualité. Le directeur des Monographies et Débats remercie Denys Ribas et Amélie Caradec pour ces heureuses améliorations. Il reste encore quelques aménagements (notamment au niveau des liens relatifs aux souscriptions et aux sites de commandes en ligne, tout ceci restant évidemment soumis à l'accord préalable de notre Conseil d'administration).

Publicité auprès des membres

Les parutions de Monographies et Débats sont régulièrement annoncées aux membres de la SPP dans les envois groupés (par un fac-similé des couvertures, annonce de la 4^e de couverture et du sommaire). A partir de 2014, des liens internet permettront de commander l'ouvrage directement en ligne.

L'ensemble du comité des Monographies et Débats et son directeur tiennent à remercier notre chargée d'édition Nahil Wehbe, pour son efficacité sans faille, ses suggestions inventives et fécondes, et son inappréciable courtoisie.

CONGRES DES PSYCHANALYSTES DE LANGUE FRANÇAISE (CPLF)

Evelyne CHAUVET et Georges PRAGIER,
Secrétaires scientifiques

Dans l'entre-deux de mandatures distinctes

-Bilan du 73^{ème} CPLF Paris 2013 sur *Le Paternel*

-Préparation de la transition entre deux équipes.

En préparant le troisième volet de la trilogie Maternel-Cedipe(s)-Paternel, le Secrétariat et les équipes des Comités du CPLF pensaient qu'ils allaient se séparer puisque leur mandat devait s'achever en juin 2013. En fait, nous verrons dans ce rapport que le changement d'équipe ne prendra effet qu'en juin 2015.

Près de 850 congressistes participèrent, à la Maison de la Mutualité, au 73^{ème} CPLF de Paris sur *Le Paternel*. 178 analystes en formation et 109 auditeurs parrainés accompagnèrent les 505 membres dont 298 de la SPP.

La construction du Programme ne fut guère aisée puisque de nombreux collègues, qui avaient déjà travaillé sur le thème du *Paternel* souhaitaient présenter leurs réflexions personnelles au CPLF. Il en résultat une frustration pour certains collègues mais elle fut compensée par le bon fonctionnement des interventions spontanées en séance plénière. Tous les congressistes qui désiraient s'exprimer purent co-animer la discussion. En fin de Congrès, un « fidèle » du CPLF nous apprit même, que cette spécificité lui faisait préférer les interventions orales spontanées aux « pré-cuisinées » qui ne prennent pas en compte la dynamique de la discussion.

Un nécessaire échafaudage.

Le travail scientifique des rapporteurs

Comment proposer la construction d'un congrès de quatre jours, au déroulement imprévisible, sans penser à son nécessaire échafaudage ? Pour favoriser cette spécificité des « Langues françaises », un travail collectif des délégués du Bureau international imagine, quatre ans avant, avec les rapporteurs pressentis, la trame des congrès à venir. De surcroît, depuis Lisbonne 2006, le Comité scientifique réunit maintenant, pendant le congrès

précédent, les responsables de la manifestation de l'année suivante pour mieux les impliquer. Ainsi, c'est à Bilbao 2012, que fut envisagée la désignation des discutants des rapporteurs du crû Paris 2013. Pendant cette nouvelle étape, les rapporteurs étaient présents alors que leur travail était quasiment prêt à être soumis à l'analyse critique des membres du Comité scientifique, avant sa livraison aux PUF, début octobre 2012. Ces délais confèrent une solidité à la structure de la manifestation même lorsque survient un imprévu. Ainsi, pour *Le père : un héritage archaïque ?* » le discutant pressenti pour François Villa (APF) fut contraint de s'abstenir. Remercions ici François Richard qui se consacra *in extremis* à la rédaction d'une discussion. Son rôle ne se limita pas à celui de doublure puisque dans son livre récent *L'Actuel malaise dans la culture*, il avait élaboré des thèmes du rapport.

Avec notre souci de renouvellement et de rajeunissement, nous nous sommes réjouis, aussi, de la nomination, par le Bureau de l'APF, de Bernard de la Gorce en qualité de discutant du rapporteur SPP. Présent au CPLF depuis l'an 2000, il en connaît les arcanes et développa dans sa discussion, un point de vue très personnel sur *De la fonction du père au principe paternel*, axe choisi par le rapporteur Christian Delourmel. La désignation de ce dernier, 4 ans auparavant, lui a permis de présenter un travail dans lequel il nous fit part de son parcours théorique ancré dans une longue expérience clinique. Ainsi, il élaborait dans le champ de la cure, les modalités d'émergence de la figure du père et de sa fonction dans le processus analytique. Il nous proposa une théorisation de la fonction paternelle, à laquelle il accorde une place centrale tant dans le psychisme individuel que collectif.

François Villa, lui, avait choisi un point de vue centré sur « l'héritage archaïque » du père. Dans sa théorisation, le père est pris comme objet d'investissement et d'identification dès les commencements de la vie au même titre que la mère. A partir d'une relecture originale de *Totem et tabou* et du *Moïse*, il soutint l'hypothèse que l'identification au père primitif ouvre sur l'historicisation des vies individuelles, des groupes sociaux et de l'espèce. Il s'attacha à montrer comment le transfert analytique est fondamentalement d'essence paternelle.

Thèmes des Tables rondes

Avec les responsables des Sociétés composantes, l'option choisie fut le maintien des deux tables de « relanceurs ».

André Beetschen (APF) et René Roussillon (SPP) animèrent la première relance avec : « Inhibition et interdit : la fonction du père réel » alors que Denis Hirsch (SBP) et Jean-Claude Stoloff (SPRF) choisirent de débattre sur « Le père en psychanalyse entre ontogenèse et phylogenèse ».

Les autres tables abordèrent les thèmes communs aux deux rapports et les traversaient.

Ainsi « Surmoi et meurtre du père » et « Forclusion et tiercéité » furent animés par Martin Gauthier (SPM), Jean-Louis Baldacci (SPP) et Laurence Kahn (APF), puis par Claude Barazer (APF), Bernard Penot (SPP) et Rosine Perelberg (British SP). Après les ateliers du samedi matin, Paul Denis avait réuni les auteurs des trois préalables sélectionnés par le Comité de lecture : Paule Lurcel (APF), Claire Maurice (SPP) et Andreas Saurer (Suisse).

Une autre Table, « Du père de la horde au principe paternel », mit en évidence les enchevêtrements et la complémentarité des deux rapports, avec Nicolas de Coulon (SSPsa), Viviane Chetrit-Vatine (SPI), Christian Gérard (SPP) et Josef Ludin (APF).

Au delà du divan, la place occupée par le père dans le psychisme collectif et dans le champ social contemporain fut abordé par Julia Kristeva (SPP) et nos deux invités. Fethi Benslama évoqua le processus de transfiguration du père dans le monde islamique tandis que Michel Tort prolongea la controverse engagée par Christian Delourmel sur *La fin du dogme paternel*. Avant la Table ronde conclusive, Marie-France Dispaux (SBP) dirigea les échanges entre Bernard Brusset (SPP), Jorge Canestri (AIPsi), Catherine Chabert (APF), et les rapporteurs des CPLF sur *Maternel* et *Oedipe(s)*.

Du nouveau dans les Ateliers

Le travail en petit groupe a aussi ses adeptes. Les ateliers cliniques ont donc été pérennisés. Soulignons l'intense investissement des analystes en formation pour ces groupes coorganisés par les AeF élus à l'IPSO de l'API. L'atelier original, organisé par Dana Birksted-Breen, directrice de *l'International Journal* a séduit un public désireux de mieux connaître la psychanalyse anglo-saxonne. Il a aussi suscité l'organisation d'un atelier spécifique à la Revue française. Dans les traditionnels ateliers du samedi, une nouveauté mérite d'être conservée lorsque le Congrès se déroule dans un pays non francophone : la création de groupes s'exprimant dans la langue de la société invitante.

Augmentation du nombre de Séminaires de préparation

Rappelons que l'architecture du Congrès repose sur des fondations solides construites en amont de la manifestation. Soulignons le rôle, trop souvent méconnu, des séminaires de préparation dont le nombre augmente chaque année. Actuellement, 56 sont répartis dans la francophonie dont 10 dans les Groupes régionaux de la SPP, 12 à Paris dont 2 à l'APF et 1 à la SFRP.

Election de trois nouvelles Sociétés composantes du CPLF

La SPRF, Société provisoire de l'API, avec laquelle nous travaillons depuis longtemps est devenue, après un vote unanime des Présidents, Société composante du CPLF. Il en fut de même pour la jeune et dynamique Société Roumaine et la très active Association d'Istanbul dont les membres travaillent avec le CPLF depuis plus de dix ans. Quant à l'Association Psychanalytique Argentine (APA), elle est devenue Société associée au CPLF

Avant de quitter Paris et de nous embarquer pour le 74^e CPLF de Montréal, soulignons encore que le numéro 5/2013 de la RFP rend compte de l'ensemble des travaux et qu'elle est enrichie par les communications de nouveaux auteurs. Que Françoise Coblence et les rédacteurs Sabina Lambertucci-Mann et Ellen Sparer en soient remerciés.

Penser une transition entre deux équipes

Préparation du 74^{eme} CPLF Montréal 2014 et des congrès à venir

Sur le thème *L'actuel*, le 74^{eme} CPLF Montréal 2014 aura lieu du 29 mai au 1^{er} juin 2014, pendant le grand WE de l'Ascension. Nous vous renvoyons au Programme et au Bulletin des rapports pour en connaître le contenu. Son organisation avait été élaborée pendant le Congrès de Paris, au cours d'une réunion de travail qui regroupait, autour des rapporteurs Sylvie Dreyfus-Asseo, Robert Asseo, Dominique Scarfone, les membres SPP et SPM des Comités. Etaient aussi présents les organisateurs APF du 75^{eme} CPLF Lyon 2015 sur *La sexualité infantile dans la cure* (titre encore provisoire) avec les rapporteurs Christian Seulin et Dominique Suchet ainsi que les collègues belges responsables du 76^{eme} CPLF Bruxelles 2016 sur *Le moi inconscient*, thème métapsychologique proposé par Michèle Ledent-Van-Lysebeth, rapporteur de la Société belge et pour lequel Dominique Cupa a été pressentie et a accepté.

Ces deux manifestations, lyonnaise et bruxelloise, succéderont à celle de Montréal avant le retour du CPLF à Paris, en 2017, sur *L'interprétation* avec des rapporteurs désignés, quatre ans à l'avance, selon notre tradition, par les équipes actuelles : Emmanuelle Chervet, pour la SPP et Brigitte Eoche-Duval pour l'APF. En 2018, la proposition d'accueillir le 78^e CPLF avait été faite par Stefano Bolognini, Président de la SPI. Antonino Ferro, nouveau Président de la Société italienne a validé cette proposition qui sera discutée par le Bureau international du 74^e CPLF de Montréal. La ville de Palerme a été proposée (Vol Paris-Palerme A-R, notamment avec EasyJet pour moins de 100 euros).

Perspectives pour Montréal

Sur le thème « L'actuel », l'architecture du programme a été construit le 10 mai 2013, au

cours d'une réunion commune des Comités de la SPP et de la SPM. Les rapporteurs désignés, Sylvie Dreyfus-Asseo et Robert Asseo pour la SPP et Dominique Scarfone pour la SPM, sont au travail depuis plusieurs années sur ce thème particulièrement original et créateur de « nouveau ». Les rapports ont été publiés par les PUF et adressés aux inscrits et aux membres et AeF de la SPP. Les Séminaires de préparation reçoivent déjà les rapporteurs. Au Séminaire franco-mexicain, animé par Leticia Solis-Ponton, un échange très passionnant a permis de dégager les grands axes de discussion.

Le Secrétariat scientifique tient à souligner que Sylvie et Robert présentent un rapport commun. En effet, le Bureau international du CPLF a décidé que, pour réaliser un objectif primordial, la participation d'un maximum de collègues aux discussions, il fallait dorénavant adopter le principe d'un seul rapport par Société invitante. Bien sûr, le choix des rapporteurs et des intervenants est guidé par les travaux et recherches sur le thème souhaité par le Bureau international.

75^e CPLF Lyon 2015

Au 75^{ème} Congrès de Lyon 2015, un retour aux sources sera concrétisé autour de la place de la sexualité infantile dans la cure. Christian Seulin sera notre rapporteur. Pour l'APF, Dominique Suchet a été désignée. Le Comité d'organisation mixte SPP/APF, avec, pour la SPP, Robert Mancini, Président du Groupe lyonnais, Julien Ben Simon, René Roussillon, Françoise Brette et bien d'autres a déjà fait un immense travail pour la réussite de ce Congrès de Lyon, qui se situe, treize ans plus tard, dans le prolongement de celui de 2003 sur le thème « Honte et culpabilité » dont les rapporteurs étaient André Beetschen et Claude Janin, qui seront bien sûr associés à la préparation du 75^e CPLF. Comme la SPP, l'APF investit tout particulièrement un Congrès qui se déroule en Région.

Outre une participation active à l'organisation de la manifestation, elle a désigné récemment pour le Comité scientifique : André Beetschen, Patrick Merot, Jean-Claude Rolland et Jacques André. Les Comités ne seront pas renouvelés et nous en serons encore les Secrétaires.

Rappel du vote de l'AGO du 7/04/2013 pour résoudre une situation de vacance de 2 ans, entre 2013 et 2015

Rappelons que le mandat de Georges Pragier et Evelyne Chauvet arrivaient à leur terme en juin 2013, à l'issue du Congrès de Paris. Un appel à candidature fut émis par le CA de la SPP. Après avis favorable de la Commission scientifique, le Conseil d'Administration de la SPP a élu, le 22 janvier 2013, Bernard Chervet en qualité de Secrétaire scientifique du CPLF avec Marilia Aisenstein en qualité de Secrétaire adjointe. Les nouveaux statuts et règlements

ayant été validés par le Conseil d'Etat en décembre 2012, nous nous sommes trouvés confrontés à une situation inédite puisque s'interpose dorénavant, pour les nouveaux Secrétaires élus, une phase transitoire de deux années, avec un statut de Secrétaires élus, non décisionnaires.

Ainsi, il existait une situation de vacance de secrétariat scientifique pour les congrès de 2014 et 2015 à une époque où nous avons d'autres projets. Dans cette situation exceptionnelle, et afin de maintenir une stabilité au CPLF, nous avons accepté d'assurer un mandat de transition pour les Congrès de Montréal 2014 et de Lyon 2015, à la condition que cette solution soit adoptée par un vote à bulletin secret de AGO de la SPP du 7 avril 2013 et que ce vote confirme que les conditions de responsabilité demeurent inchangées tant pour les Secrétaires que pour les membres des trois Comités du CPLF qui acceptèrent aussi, comme les Secrétaires, un mandat de transition pendant deux années, jusqu'à la prise de fonction des secrétaires scientifiques nouvellement élus. Nous les remercions tous très vivement. Deux modifications apparaîtront dans le Comité de lecture : le départ de Marc Babonneau, remplacé par son collègue toulousain Bernard Bensidoun et celui de Michèle Pollak-Cornillot, remplacée par Françoise Seulin. Nous leur en sommes tous reconnaissants.

Comme l'indique notre Règlement intérieur, c'est le Secrétaire scientifique qui nomme le Secrétaire scientifique adjoint mais aussi cinq membres du Comité scientifique, actuellement Jacques Angelergues, Dominique Cupa, Paul Denis, Denys Ribas, Claude Smadja, auxquels se joignent, *ex-officio*, la Secrétaire scientifique de la SPP, Sabina Lambertucci, le Directeur de la RFP, Françoise Coblenca, le Directeur des Monographies, Laurent Danon-Boileau, le Directeur de la BSF, Michel Vincent ainsi que les actifs membres du Comité d'organisation : Julien Ben Simon, Sylvie Faure-Pragier, Gilles Fauvel, Béatrice Ithier, Linda Lebel, Louise Nadeau, Tove Simonsen, Geneviève Veuriot

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les membres des Comités du CPLF. Comme nous l'avons déjà souligné, la qualité de leur investissement assure, aux quatre jours de la manifestation, son caractère unique parmi les congrès internationaux, par l'élaboration et l'approfondissement du thème. Tout au long de l'année, ce travail constitue un rouage essentiel pour la dynamique d'ensemble. Celui-ci se découpe en deux secteurs qui s'associent et se complètent :

1/ la réflexion préparatoire des membres des Comités scientifiques et d'organisation. Ils anticipent les thèmes des rapports, en discutent le contenu, choisissent les titres des tables rondes et des ateliers, proposent et discutent avec les collègues susceptibles d'intervenir en qualité de discutant en séance plénière ou en petit groupe. Certains d'entre eux maintiennent des

contacts spécifiques avec les instances et des membres des Sociétés composantes.

2/ les élaborations du Comité de lecture et la sélection des Communications préalables. En proposant la rédaction d'un texte court de moins de 15.000 signes constituant un « document de travail » publiable, ils visent à faire advenir de nouveaux auteurs. Un point de vue ou une recherche personnelle en lien avec les thèses des rapporteurs peut être développée. Chaque communication proposée est lue par plusieurs membres du Comité de lecture et peut créer l'opportunité d'un échange avec les auteurs. Une réunion du Comité permet de partager les réactions que leur lecture avait suscitées, de discuter de leur choix, et de l'aide apportée aux auteurs lorsqu'elle a été nécessaire. Cette lecture de textes « anonymés » constitue un temps fort du travail scientifique en amont. Encore une singularité et une spécificité de « l'esprit CPLF », dans ce travail collégial privilégiant échanges et discussions et constituant ainsi un cadre dynamique de débats, participant au mieux à la réussite du congrès.

Mais rien ne serait possible sans le soutien confiant des Présidents et Bureaux de la SPP et des Sociétés composantes avec, en premier lieu, les Président des Sociétés co-invitées et co-organisatrices. En 2013, ce fut l'APF avec l'équipe nommée par son Président Patrick Merot, un ami du CPLF, dont il a été le rapporteur en 2011. En 2014, ce sera la Société de Montréal avec son Président Louis Brunet, sa vice-Présidente Jacqueline Labrèche avec Allanah Furlong et Marie-Claire Lanctôt-Belanger aidés par un Comité local d'organisation.

A la SPP, coorganisatrice permanente du Congrès francophone, l'investissement massif du CPLF par le Président Bernard Chervet, qui en fut le rapporteur en 2009, mobilise l'ensemble de son Bureau avec Elisabeth Dahan-Soussy, Secrétaire général, Sabina Lambertucci, Secrétaire scientifique, ainsi que ses trésoriers. En effet, la SPP assume la responsabilité financière et administrative de la manifestation. Nous remercions Pascal Barbier, DAF, pour son aide ainsi que les responsables hautement qualifiés mis à la disposition du CPLF : la Secrétaire de rédaction Nahil Wehbe, la Secrétaire de l'IPP, Caroline Kestens, présente pendant les 4 jours de la manifestation aux côtés de notre responsable administrative du CPLF, et tout particulièrement Evelyne Beddock, dont tous les congressistes reconnaissent l'investissement et la disponibilité ainsi que le travail qu'elle accomplit sans relâche avec une efficacité dont nous la remercions très chaleureusement.

GROUPES REGIONAUX DE LA SPP

GROUPE LYONNAIS DE PSYCHANALYSE RHONE-ALPES (GLPRA)

Rapport Moral

Claire IBBA, secrétaire générale

Avec la collaboration de Joëlle ROCHETTE-GUGLIELMI

En Mai 2013 le bureau présidé par Christian Seulin a terminé son mandat. Lors des élections qui devaient conduire à la formation d'un nouveau CA, nous avons dû constater que dans le collège électoral des membres adhérents, il y avait moins de candidats que de postes à pourvoir.

Robert Mancini qui avait accepté de se présenter comme Président du GLPRA a eu, par voie de conséquence, du mal à pouvoir constituer un bureau. Ce n'est qu'au cours du CA du 24 Mai qu'il a pu proposer un bureau complet à l'approbation du nouveau CA, N. Louvet s'étant proposé en cours de réunion pour prendre le poste de trésorier qui restait vacant.

Le bureau précédent avait déjà proposé de réfléchir aux raisons de ce retrait vis-à-vis des tâches administratives. Ce rapport moral doit rendre compte une fois de plus des difficultés récurrentes depuis quelques années à trouver des membres actifs susceptibles de s'engager dans le travail institutionnel.

Il ne faut pas cacher que celles-ci constituent une charge de travail supplémentaire pour chacun d'entre nous, mais sont dans le même temps riches d'une expérience que les membres actifs de notre Association peuvent partager. Par ailleurs il s'agit de les envisager

A ce sujet il est précieux que les membres des bureaux précédents fassent part de leurs acquis dans un souci de transmission et pour ma part je remercie C. Lamothe et A. Hours pour l'attention qu'elles ont bien voulu m'accorder.

En effet pour beaucoup, dont je fais partie, nous restons des bétotiens qui se voudraient éclairés dans ces fonctions institutionnelles et l'accompagnement amical de ceux qui nous ont précédé peut éviter une partie des erreurs que nous sommes susceptibles de commettre. C'est un élément qui peut rassurer ceux qui hésitent à s'engager. Le livret rédigé par F. Brette est également un document qui accompagne bien l'entrée en fonction dans les tâches administratives très diversifiées qui se présentent à nous.

Pour essayer de donner des réponses à cette désaffection, le bureau précédent avait envisagé la création d'une commission institutionnelle qui n'a pu se réunir faute de participants en nombre suffisant : quatre membres seulement s'étaient proposés. L'ensemble du Groupe doit se poser la question du renouvellement et du passage de témoin entre générations. Une piste de travail serait de prendre du temps avant les prochaines élections pour réfléchir aux moyens de remobiliser les énergies.

Le 24 Mai, Robert Mancini dans sa déclaration d'intention souhaitait que le CA soit un lieu d'expression pour les diverses sensibilités des membres qui composent notre Groupe. Il n'était pas question pour lui d'éviter les débats contradictoires qui sont parfois nécessaires et qui peuvent amener un mouvement mutatif à condition que les échanges puissent se faire dans le respect mutuel des opinions défendues par l'un ou l'autre. La diversité devient alors un enrichissement pour tous.

R. Mancini précisait qu'il serait vigilant pour conserver au Groupe le climat serein retrouvé qui permet de mieux entendre les opinions de chacun et qui facilite le travail dans la convivialité. Il s'engageait à poursuivre dans la ligne du bureau précédent.

Les diverses commissions mises en place devaient en particulier continuer à assurer leur rôle.

Le bureau prenait ses fonctions avec la perspective d'un changement important, le remplacement de Madame Assous qui devait prendre sa retraite fin Décembre. Le vendredi 20 Décembre une petite fête nous a permis de remercier Madame Assous pour l'attachement et le dévouement particulier qu'elle a mis dans sa tâche au cours des douze années passées au GLPRA.

En lien étroit avec le bureau et F. Brette Directrice de l'Institut, il a été mis en place un comité de recrutement composé de C. Lamothe, A. Hours et F. Seulin. Il devait réfléchir pour permettre de lister les nouvelles compétences requises sur ce poste en particulier dans l'informatique. Le site du GLPRA est en effet opérationnel, mais il faudra envisager son évolution et ses mises à jour. Ce comité a réfléchi plusieurs mois pour donner ses conclusions. Nous pouvons remercier nos collègues pour leur aide, car elles ont conduit ce travail avec une méthodologie rigoureuse. Monsieur Coste nous a également aidé de ses conseils. C'est à la suite de leurs conclusions que nous avons engagé Madame Breysse. Cette dernière n'ayant pas donné suite au CDD qui se terminait le 28 Février nous recherchons une autre secrétaire. La réorganisation de ce poste est encore à finaliser.

On note que le bureau précédent a effectué un gros travail de réactualisation des fichiers informatiques. Nous attendons que notre nouvelle secrétaire puisse poursuivre cette tâche qui facilite la diffusion de nos activités extérieures.

Une petite réflexion sur notre local. Après avoir terminé de régler le crédit, notre local nous appartient désormais. Cependant si cela soulage nos finances, ce bel endroit nécessite que nous en prenions soin si nous voulons le garder en bon état. Des travaux de menuiserie ont été réalisés en 2013. D'autres seront à venir : électricité par exemple. Après l'accident de notre collègue Jérôme Glas, nous avons également acquis une plate forme d'accès amovible pour les fauteuils roulants.

Enfin la sonorisation de la grande salle est terminée. Elle améliore grandement l'acoustique pour le confort de tous.

Activités institutionnelles

- *La commission scientifique*

André Carel en a assuré la présidence jusqu'au 20 septembre puis Klio Bournova a pris le relais. Cette commission s'est réunie trois fois : le 8/02, le 22/06 et le 29/11.

- *La commission socio professionnelle*

Claire Ibba en a assuré la présidence jusqu'au 20 Septembre avec Danièle Bastide Plagnard comme secrétaire. Sylviane Roset Jault en a pris la suite avec comme secrétaire Marie Claude Camelio. Sylviane Roset Jault vous donnera lecture de son rapport. Cette commission s'est réunie deux fois : le 01/02 et le 15/11.

Il est utile de rappeler que les AEF peuvent être présents à la commission socioprofessionnelle.

Les comptes rendus de ses deux commissions sont envoyés aux participants et mis à la disposition de tous les membres de l'association.

- *La commission des représentants régionaux*

Sous la présidence de Martine Pichon-Damesin cette commission s'est réunie à trois reprises : 26/01, 10/05 et le 30/11.

- *Le site du Glpra*

Klio Bournova, Yves Jeannenot et le bureau précédent ont œuvré avec patience et constance pour que ce site puisse voir le jour le 14 Février 2013. Le web master Hervé Després reste disponible pour faire évoluer les fonctionnalités du site. Le paiement en ligne pose encore des problèmes par exemple. Un espace « membres » reste à construire. Mais les mises à jour courantes seront effectuées par la nouvelle secrétaire.

- *Le Bulletin*

Elsa Schmid Kitsikis en est la Directrice. Elle évoquera dans son rapport les bulletins de cette année. Un bulletin spécial sera consacré à un hommage à Jacqueline Cosnier.

- *Les membres de l'Association du Groupe Lyonnais de Psychanalyse Rhône-Alpes*

Au cours de l'année 2013, nous avons eu le plaisir d'accueillir en tant que membres adhérents : Jérôme Glas et Marc Lhopital agréés par le CA de la SPP en Juin 2013, Annick Metral et Nicolas Kormas agréés en Décembre 2013. Enfin, nous avons eu également le plaisir d'accueillir André Calza, membre adhérent du Groupe Méditerranéen.

Il n'y a pas eu de nouveaux membres titulaires en 2013.

Changements de statut des membres en 2013

C.A. du 20.09.13 : Démissions d'Alfred Beyer, de Jean Boulanger, d'Elisabeth Pacchiano. Jenny Chan devient invitée.

C.A. du 29.11.13 : Démission de Geneviève Hatt. Jacques Hochmann devient membre honoraire.

Récapitulatif des membres du G.L.P.R.A. à fin 2013

Membres fondateurs	3
Membre d'honneur	1
Membres honoraires	16
Soit un total de	20 membres
Membres actifs de l'association	
Titulaires (dont 11 ayant fonction de formateurs)	28
Adhérents	94
Membres de l'A.P.I.	2
Soit un total de	124 membres actifs
Auxquels s'ajoutent :	
Auditeurs libres	8
Invités	32
(dont 25 anciens élèves de l'Institut de Lyon et parmi eux 18 rattachés au Groupe Méditerranéen)	

Nous ne pouvons terminer cette évocation des membres du GLPRA sans parler de la perte cette année de plusieurs membres éminents de notre groupe.

Yvette Bergeret, Ary Bécache, Annick Comby et Jacqueline Cosnier nous ont quitté en cette année 2013. Ceux qui les ont connu, ceux qu'ils ont contribué à former, ceux qui étaient leurs amis comme l'ensemble des membres de notre groupe ont appris l'annonce de leur décès avec tristesse. Que les membres de leur famille : Jean Bergeret, Simone Bécache,

Jacques Cosnier en particulier, soient assurés de nos amicales pensées et de toute notre sympathie.

Responsabilités institutionnelles des membres du GLPRA au sein de la Société Psychanalytique de Paris

- *Au Conseil d'Administration :*
Bernard Chervet
- *Au Bureau :*
Bernard Chervet est élu Président de la SPP.
- *Délégués du CA du GLPRA à la Commission des Représentants Régionaux*
Martine Pichon-Damesin est présidente de cette commission
Claire Ibba, André Ciavaldini délégués du GLPRA
Françoise Brette et Robert Mancini membres de droit
- *Commission des candidatures*
Annie Bismuth, Annie-Claude Campos, Emmanuelle Chervet, Isabelle Maître Lewy Bertaut, Marielle Sœur.
- *Au CECE (Conseil Exécutif de la Commission d'Enseignement)*
Christian Seulin est conseiller, Françoise Brette est membre de droit.
- *Au Comité d'évaluation à la fonction de formateur*
Sidney Cohen
- *Au collège électoral*
Annie-Claude Campos, Bernard Chervet, Emmanuelle Chervet, Isabelle Maître Lewy Bertaut, Marielle Sœur
- *A la Revue Française de Psychanalyse*
Rédacteurs : Klio Bournova, Michel Picco
Comité scientifique international : René Roussillon, Elsa Schmid Kitsikis
Comité de lecture international : Claude Janin
- *Aux Monographies et Débats de Psychanalyse*
Martine Janin-Oudinot assure la fonction de Directrice Adjointe
Bernard Chervet est membre du comité scientifique
René Roussillon est membre du comité scientifique international
- *Comité d'organisation du Congrès des PLF*
Julien Ben Simon. Les réunions de préparation ont commencées.
- *Au comité de la bibliothèque Sigmund Freud*
Bernard Chervet
- *Au comité d'éthique*
Claude Janin est Président. Emmanuelle Chervet et Madjid Sali en sont membres
- *A la commission d'arbitrage*
Robert Mancini

Responsabilités au sein de l'IPA

Christian Seulin est membre du comité des publications.

René Roussillon est membre de la commission permanente Psychanalyse et Université et membre de la commission permanente Recherche en Psychanalyse dans la sous commission « Théorie ».

François Duparc est membre du Sponsoring Comité de l'IPA pour le groupe Psike d'Istanbul.

Rapport scientifique

Martine PICHON DAMESIN- Michèle PETITCOLIN

Le rapport scientifique 2013 rend compte des activités organisées sous la présidence de Christian SEULIN et le secrétariat scientifique de Geneviève BOURDELLON et Nicolas LOUVET et assurées, à partir de juin 2013 par le Bureau nouvellement élu sous la présidence de Robert MANCINI et le secrétariat scientifique de Michèle PETITCOLIN et Martine PICHON-DAMESIN.

Ce présent rapport ne reprend que les activités se déroulant dans le cadre du GLPRA, les rapports de l'AGPsy et du CEPS étant présentés par leurs bureaux respectifs.

La commission scientifique

Elle est un des lieux charnières entre le bureau et les membres pour réfléchir au programme scientifique de notre association. Elle propose un temps de réflexion et d'échanges autour du choix des thèmes envisagés pour nos différentes manifestations scientifiques. La présence active de nos collègues est toujours un élément stimulant, qui souligne l'intérêt pour nos programmes scientifiques internes et pour nos programmes externes qui nous représentent auprès du public.

La commission scientifique s'est réunie le 8 février 2013 et le 22 juin 2013 sous la présidence d'André CAREL et le 29 novembre 2013 sous la présidence de Klio BOURNOVA.

Activités internes

Les séminaires d'enseignement et les séminaires d'étude et de recherche.

La liste détaillée **des séminaires d'enseignement** élaborés par les membres titulaires ayant fonction de formateur se trouve dans le bulletin de la SPP et dans l'espace membre du site de la SPP-

Les séminaires d'enseignement et de recherche assurés et organisés par les membres sont de même répertoriés dans le Bulletin et le site.

En début d'année a été adressée aux membres et aux AEF la présentation de l'ensemble des activités scientifiques: argument des séminaires et groupes de travail et modalités d'organisation, fiches d'inscription et tableaux récapitulatifs.

Nous pouvons relever une certaine continuité au regard du nombre des séminaires et des groupes de travail.

Des différences se manifestent toutefois dans les propositions de travail. C'est ainsi que dans le programme de la rentrée 2013 se notent une diminution des propositions d'études de textes et une plus grande ouverture à la question des limites, des « nouvelles frontières » du champ psychanalytique.

Dans l'ensemble se révèle l'importance accordée à la question de la pratique analytique dans ses dimensions théoriques et cliniques.

A signaler que 4 séminaires d'enseignement se déroulent « hors les murs » et un jour différent que le vendredi : 1 à Chambéry, 1 à Grenoble et 2 sur Lyon.

Colloque des Arcs :

Le XVIII^e Colloque des Arcs – Françoise BRETTE du 30 et 31 mars 2013 « Le fraternel dans la cure »

Il s'est tenu à l'Hôtel du Golf, à Arc 1800. L'organisation scientifique a été assurée par René ROUSSILLON, Sidney COHEN et André CAREL et l'organisation matérielle par Julien BEN SIMON et Dominique REYDELLET.

Après l'exposé introductif de René ROUSSILLON, chaque séance de travail a commencé par un exposé clinique visant à ouvrir la discussion. Hélène SUAREZ-LABAT (Paris), Yves JEANNENOT (Grenoble) et Chiara ROSSO (Italie) ont été les « ouvriers » de ces trois séances.

Colloque de fin d'année : la Garden

Il s'est déroulé les 22 et 23 juin 2013 à Albon. Notre invité Stephano BOLOGNINI nous a proposé de travailler sur le thème : « L'interpsychique : physiologie, pathologie et différence entre interpersonnel et intersubjectif ». La grande qualité de sa conférence a suscité un vif intérêt.

Les ateliers du samedi après midi, à partir d'exposés cliniques, ont été animés par : Sylvie BRUNAUD, Annie FAURE-BISMUTH, Ellen JADEAU et Bernard SAGE.

Le dimanche matin, une Table Ronde a réuni Jacques HOCHMANN et Jacques COSNIER autour de Stéphan BOLOGNINI et s'est poursuivie par de nombreux échanges avec les participants.

Colloque de rentrée, le 13 septembre 2013, « La construction de la solitude »

Ce Colloque a été organisé par un comité réunissant Sydney COHEN, Nicolas LOUVET, Dominique REYDELLET et Bernard SAGE.

Après une introduction par Dominique REYDELLET, Danièle BASTIDE-PLAGNARD nous a proposé un exposé théorique: « Créer la solitude », avant de passer la parole à Isabelle MAITRE-LEWY-BERTAUT qui nous a fait partager sa clinique, et ses élaborations théoriques avec la présentation de la cure de Sofia. Le titre en était : « La solitude, un vide ou un trop plein ».

Ce colloque s'est terminé autour du traditionnel cocktail de rentrée

Activités externes

Dans ces activités dites « ouvertes », notre souhait de transmission de la psychanalyse demande aux différents conférenciers un effort de communication pour s'adapter à un large public (étudiants, psychologues, professionnels du champ médico social ou médico éducatif). L'option de ne pas faire intervenir de discutant est maintenue, espérant favoriser ainsi les discussions avec la salle.

Conférences : « Psychanalyse en débat »

- Cycle de la treizième année : « Explorations actuelles de la clinique »

3° conférence de Simone KORFF-SAUSSE, intitulé : « Approche psychanalytique des cliniques de l'extrême », le 10 janvier.

4° conférence de Régine PRAT, « Le travail avec les bébés et leurs parents : une clinique des limites de l'identité et de la symbolisation », le 21 mars.

5° conférence de Christophe DEJOURS, « La sublimations entre clinique du travail et psychanalyse », le 18 avril.

-Cycle de la quatorzième année : « Troubles identitaires », avec un changement de jour et de lieu. Les conférences se déroulent maintenant le mardi soir, au Palais de la Mutualité.

1° conférence de François RICHARD, « Le trouble de l'identité dans l'actuel malaise dans la culture », le mardi 15 octobre.

2° conférence de Sylvie FAURE PRAGIER, « Nouvelles parentalités : chaos ou métamorphose », le 19 novembre.

Colloque

Notre Colloque annuel s'est tenu le 9 février, salle Molière, sur le thème : « Enfants, adolescents inclassables, adultes classés ? »

La matinée s'est centrée sur : « Enfance et adolescence aux risques d'une classification », avec les présentations de :

- Bernard GOLSE « Le bébé et l'enfant dans les rets de l'évaluation »
- David LEBRETON « Le classement comme enfermement »

La thématique de l'après midi était : « Les pathologies adultes et la psychose se font-elles piéger ou élaborer par les classifications ? », avec les présentations de :

- Maurice CORCOS, « Spécificités historiques et genèse d'un nouvel ordre psychiatrique : le DSM ou classer/penser »
- Victor SOUFFIR, « Pour une autre clinique des psychoses : la COP 13 ».

Conférences d'introduction à la psychopathologie psychanalytique et au traitement psychique

Ce cycle a commencé en 2010 sous la présidence de Madjid Sali, son comité d'organisation initial était composé de Klio Bournova, André Carel, Michèle Petitcolin et Madjid Sali. Alain Ferrant et Nicolas Louvet sont venus prendre la suite de Klio Bournova et Madjid Sali à l'automne 2012, et ce jusqu'en juin 2016. André Carel et Michèle Petitcolin finissent leurs quatre années de participation en juin 2014. Deux autres collègues viendront alors rejoindre ce comité.

Ce cycle s'adresse à de jeunes praticiens, psychologues diplômés, internes en psychiatrie, et psychiatres. Il vise à répondre à un besoin de continuer, ou de commencer pour certains, à se frotter et confronter aux concepts fondamentaux de la psychanalyse. Le comité a opté depuis octobre 2012 pour une formule consistant à consacrer deux séances de travail, à un mois d'intervalle pour une conférence, un thème, un conférencier, dans le but de favoriser les échanges avec le public. C'est une formule qui fait ses preuves. La deuxième séance a un effet d'après coup intéressant pour le public qui a eu en un mois, le temps d'assimiler les concepts évoqués et revient avec des questions plus réfléchies et des situations cliniques qui leur semblent illustrer ou interroger le thème.

L'arrivée de nouveaux participants mêlés à des anciens crée une réelle dynamique. La proxémie due au lieu où se déroulent ces conférences, la présence toute proche du conférencier et la présence interactive des animateurs du comité d'organisation participent pleinement à rendre ce travail fécond.

L'inscription à ces conférences se fait pour un cycle en entier, c'est à dire une année de septembre à juin, trois conférences sur six séances. Il n'y a pas la possibilité de s'inscrire pour une conférence à l'unité. Il est en revanche possible de s'inscrire pour deux cycles.

La fréquentation reste constante, autour d'une quarantaine de participants. De nouvelles demandes arrivent régulièrement ce qui montre que notre dispositif commence à se faire connaître, sans que nous ayons pour le moment fait beaucoup d'effort pour le diffuser.

- Marcel SASSOLAS
Deuxième temps de sa conférence « Approche psychodynamique de la psychose »
- Klio BOURNOVA
« Travail de Deuil »
- René ROUSSILLON
« Souffrances identitaires »
René Roussillon n'ayant pu assurer ces conférences, Alain Ferrant a eu la gentillesse de relever le défi au pied levé.
- Jacques HOCHMANN
« Mémoire troublée, anamnèse, mise en histoire ».

Activités des membres du GLPRA dans le domaine international

A noter : liste non exhaustive mais rendant compte des réponses obtenues

René ROUSSILLON

- Conférence à Rome (8-9 mars) à la Société de Psychanalyse sur la question de l'adolescence dans le transfert.
- FEP à Bâle (23 Mars) : Table ronde autour de l'informe.
- 2 conférences le 20 Avril à Bologne (institut de psychanalyse de Bologne) autour de la question du travail de symbolisation primaire et secondaire dans la cure.
- Conférences et supervisions (24-26 Mai) à Moscou (Université et Groupe de psychanalyse francophone de Moscou V. Potapova, A. Rossokin)
- Conférence (31 Mai - 3 Juin) à Montréal à la SPM sur le rôle de l'objet dans la psychanalyse actuelle. Et diverses conférences à l'université de Montréal.
- Congrès de l'IPA (2 août) de Prague au Chair d'un panel international consacré à la question symbolisation/désymbolisation.
- Conférence (5 septembre) à la Fondation de Nant sur les grands opérateurs du soin psychique.
- Conférences et supervisions (6-14 octobre) au Brésil à Sao Paolo (société psychanalytique et Université) et Rio (Sociétés de psychanalyse Rio 1 et Rio 2 + université PUC).
- Congrès international de Bucarest sur le rêve, conférence plénière (25 octobre).

Bernard CHERVET

- Conférence FEP, L'informe: déformation, transformation, Bâle, Avril 2013.
Présentation en panel publiée dans le Bulletin de la FEP, Chervet B. (2013), *L'après-coup, la forme et l'informe dans le travail de rêve.*

- Congrès de l'IPA à Prague (Juillet 2013), animation d'ateliers ; en particulier sur la symbolisation.
- Président et discutant sur l'ensemble du Colloque pour les événements scientifiques suivants :
 - Franco-brésilien à Paris (8/05)
 - Franco-madrilène à Madrid (19/10)
 - Franco-italien à Paris (week-end du 11/11)

Les groupes cliniques

Nous pouvons regretter qu'aucun groupe clinique n'ait redémarré sur Lyon aujourd'hui. Il a déjà été précédemment beaucoup travaillé pour comprendre les raisons du bon fonctionnement de ces mêmes groupes en Savoie et Isère, alors que les groupes lyonnais se terminaient sans se renouveler. Des réunions avec les animateurs des groupes de ces régions avaient été organisées. Des différences notables étaient apparues, entre autres la question du paiement qui n'est pas systématique dans ces régions ainsi que la question de la sélection pour la participation. A Lyon nous avons jusque là souhaité une candidature de participant, appuyée par une recommandation d'un analyste SPP. La réflexion est sans doute à poursuivre. Ce n'est, en tout cas, ni le manque de besoin, ni de demandes, ni de motivation des jeunes praticiens qui en est l'origine. Il faut donc continuer à s'interroger sur la question de comment l'offre porte la demande.

Conclusion

Nous avons été très mobilisées par la finalisation du programme scientifique 2013/2014 et les projets à programmer.

Nous avons à poursuivre notre réflexion pour faciliter activités internes et activités externes de transmission de la psychanalyse envers le public.

Nous aimerions encourager dans notre groupe une plus grande participation afin de soutenir une dynamique sans cesse à maintenir et à renforcer.

ASSOCIATION GRENOBLOISE DE PSYCHANALYSE (AGPsy)

Composition du bureau :

Président : André CIAVALDINI

Secrétaire Scientifique : Isabelle MAITRE-LEWY-BERTAUT

Secrétaire générale : Marie-Christine JEANNENOT-GAITET

Document à usage privé - soumis à autorisation pour toute diffusion

Secrétaire adjoint : Pierre LAUROZ

Trésorière : Hélène AUSSÉDAT

Activités internes

Journée d'étude ouverte aux analystes d'autres associations

Avec Bernard PENOT, *L'acte psychanalytique*

Activités ouvertes au public

Cycle de conférences sur le thème de la parentalité.

François DUPARC

François SACCO

Journée d'étude

Parentalités

GROUPE NORMAND DE LA SPP

Le bureau du GNSPP a maintenant son siège social, 38 rue de Reims à Rouen et sa composition est la suivante :

- Christophe PERROT, Président du GNSPP
- Dominique DELAY, Trésorière et Secrétaire du GNSPP
- Lucien VENON, Secrétaire scientifique du GNSPP
- Didier PENVERNE, Représentant régional du GNSPP
- Michelle WEBRE, Représentante régionale suppléante et Correspondante du GNSPP sur l'agglomération caennaise
- Laure DEVARRIEUX, Correspondante du GNSPP sur l'agglomération havraise

Informations institutionnelles.

Le groupe normand de la société psychanalytique de Paris réunit les membres de la Société Psychanalytique de Paris ayant une pratique psychanalytique en Normandie. Elle permet à ses membres de se retrouver, d'échanger tant sur les recherches scientifiques actuelles dans la discipline que sur ses modalités d'exercice auprès des adultes mais aussi auprès des enfants et des adolescents. L'association assure également une fonction de transmission et de diffusion de la psychanalyse fondée sur l'œuvre de Freud et de ses successeurs en s'ouvrant aux professionnels de la région désirant se former à la psychanalyse.

Toutes les personnes vivant en Normandie souhaitant des informations sur la SPP et sur le GNSPP peuvent contacter l'un des membres du bureau. Nous disposons dans chaque grande agglomération de notre région d'un correspondant du GNSPP pouvant répondre aux diverses questions concernant les activités et les actions de formation effectuées par nos membres.

GROUPE TOULOUSAIN DE LA SPP

Rapport Moral

Christine SAINT-PAUL LAFFONT, présidente

Le bureau, élu par le nouveau CA a donc pris ses fonctions le 10 avril 2013.

En 2013, les objectifs du nouveau bureau ont été de se centrer sur le pôle scientifique du Groupe Toulousain.

Une réflexion a été entamée par le CA autour de la **Commission Scientifique**. Organe consultatif créé en janvier 2009 sous la présidence de Bernard Bensidoun, elle répondait à un besoin d'assister le CA et le bureau dans ses tâches inhérentes à l'activité scientifique du Groupe Toulousain.

Elle comprend quatre membres dont le président et le secrétaire scientifique et deux autres membres élus par le CA, Michèle Jung Rozenfarb et Daniel Metge.

Les modalités de fonctionnement établies à l'époque, se révélant un peu floues pour nous, nouveaux arrivants, il nous a semblé nécessaire de les préciser.

Pour ce faire, suite à un Conseil d'administration auquel les quatre conseillers ont accepté

de se joindre afin de nous aider dans notre réflexion, un document a été établi précisant les modalités de fonctionnement de la commission scientifique. Il a été voté lors du CA du 12 février dernier.

Comme vous le savez, le programme scientifique est en cours de réalisation.

Je me contenterai de vous informer des différents projets élaborés avec la commission scientifique et le CA pour 2014.

Si **l'activité scientifique** du groupe reste très dynamique, nous avons constaté qu'elle se concentrait plus particulièrement sur les séminaires ouverts avec un manque du côté de séminaires internes au groupe c'est à dire réservés aux membres. En effet, au cours de l'année 2013 plusieurs séminaires se sont interrompus. Il me semble important, et Michèle Jung Rozenfarb l'avait déjà signalé dans son rapport lors de l'Assemblée générale de 2013, que nous puissions avoir des espaces de travail scientifique "entre nous". Les séminaires ouverts, bien que de qualité, nous sont parfois difficilement accessibles dans la mesure où l'on peut y croiser nos patients.

Je voudrais rappeler que selon les critères de la SPP les séminaires d'étude et de recherche sont animés par des membres titulaires et sont réservés aux membres et aux analystes en formation.

Le séminaire de préparation au CPLF animé par Agnès Berné, Daniel Metge et Kati Varga a inauguré une nouvelle formule, qui nous a permis de recevoir lors d'un week-end de travail au GT les rapporteurs du congrès de 2014, Sylvie et Robert Asseo. Cette initiative s'étant soldée par un succès, elle sera renouvelée et nous contacterons Christian Seulin pour l'année 2014-2015.

Pénurie également comme on nous l'a signalé à plusieurs reprises, de séminaires d'échanges cliniques. Les week-ends de travail permettent cependant d'exposer de la clinique, et sont l'objet de discussions riches et passionnantes.

Nous avons reçu cette année en décembre Claude Smadja en partenariat avec le Groupe Toulousain de Psychosomatique et le CFSO autour d'une présentation clinique d'Élisabeth Castells Mourier. Cette soirée a également connu un grand succès quant à sa fréquentation, l'intérêt scientifique qu'elle suscitée et l'ouverture puisque nous avons accueillis trois membres de la société psychanalytique espagnole.

Nous nous sommes posé la question d'augmenter le nombre de week-ends de travail, avec ou sans la venue d'un membre titulaire extérieur; ceux-ci rassemblent régulièrement un nombre conséquent de membres et d'analystes en formation et permettent aux membres éloignés de Toulouse de venir plus facilement. C'est ce que nous allons tenter pour l'année

2014-2015, avec en septembre, une rencontre de "rentrée": la présentation par Bernard Bensidoun de la conférence qu'il a faite à la SPP en décembre 2012, moment que nous souhaitons convivial qui se prolongera par un repas. Nous espérons poursuivre les week-ends en partenariat avec le Groupe Toulousain de Psychosomatique, celui avec le rapporteur du CPLF. Pourrait-on envisager une rencontre supplémentaire qui tiendrait aussi compte de la Psychanalyse d'enfants...? Ou bien d'un point clinique ou théorique que l'un d'entre nous aurait envie de proposer à la discussion...? Les conférences publiques et leur discussion mériteraient aussi d'être reprises entre nous.

La commission scientifique et le CA ont réfléchi sur les conférences publiques. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de fonctionner sur des cycles de conférences, comme cela se fait dans d'autres régions. C'est ce que nous allons proposer pour les deux années à venir. Ainsi le premier cycle de conférence (2014-2015) aura pour thème "La relation analytique", le second (2015-2016) "Le cadre". Abdel Karim Kebir vous a sollicité pour intervenir.

Le nouveau comité de lecture des textes avant publication dans le bulletin est actuellement composé par Rémy Puyuelo et Anne Marie Rajon.

Du côté de la **vie institutionnelle**, le groupe compte actuellement 41 membres, dont deux nouveaux en 2013, Anne-Marie Rajon et Dominique Heimburger. Une démission, celle de Marie-Ange Maraval qui reste membre de la SPP.

Les membres restent très actifs que ce soit au niveau d'interventions faites en dehors de la SPP, que dans les activités de la SPP, lors du séminaire de formation permanente, du colloque interne, du CPLF, ainsi que dans les instances institutionnelles (CA, commission des représentants régionaux, commission des candidatures etc...)

Nous avons toujours une convention avec l'AMPPEA qui partagent nos locaux, une demande a été faite pour une occupation plus soutenue ce qui a été accepté par le CA dans la mesure où nous restons prioritaires pour l'occupation des salles.

Nous avons également reçu une demande de l'association FARE en vue de louer la salle de réunion pour une formation au psychodrame analytique animée par deux membres du GT sur deux ans. Nous leur avons fait une proposition de convention, ce qui fera un apport financier pour le groupe.

Je voudrais également revenir sur ce qui nous a tant occupé l'année dernière, à savoir les **dégradations de nos locaux**. Après un début 2013 mouvementé avec les inscriptions faites sur nos murs (nous avons fait quatre dépôts de plainte entre janvier et avril 2013), nous avons rencontré le référent sûreté de la Direction Départementale de la Sécurité Publique afin d'envisager d'éventuelles mesures de protection supplémentaires telles que nous les avons évoquées lors de la dernière AG (vidéo surveillance, éclairage automatique).

Les demandes d'autorisation adressées à la copropriété sont restées sans réponse à ce jour

malgré plusieurs rappels...

Cependant les choses s'étaient calmées puisque nous n'avions plus eu de dégradations depuis, et que le tribunal avait classé l'affaire en fin d'année.

Vous avez été informés que de nouvelles inscriptions ont été retrouvées à deux reprises (10 mars, puis le 17 mars) pour lesquelles j'ai à nouveau déposé plainte. Celles-ci seront transmises au Procureur de la République. Le bureau a été particulièrement actif et aidant à ce moment-là.

Sur les conseils de la police, nous avons fait plusieurs courriers:

au directeur départemental de la sécurité publique afin de l'informer et demander une protection renforcée, au syndic de la copropriété afin d'avoir une réponse rapide quant aux autorisations, un courrier à l'avocat, un courrier aux membres aux analystes en formation et à la présidente de l'AMPPEA. Le président de la SPP, Bernard Chervet a été informé et nous assure de son soutien.

Nous écouterons également les rapports du CFSO, de la commission des représentants régionaux, du CRIP et de la bibliothécaire.

J'ai aussi souhaité demander au président du Groupe Toulousain de Psychosomatique de nous donner quelques informations, puisque ses membres, tous membres du Groupe Toulousain et de la SPP, participent également à la dynamique du Groupe Toulousain.

Plusieurs activités scientifiques se font en collaboration depuis plusieurs années : en 2013, le week-end de travail avec Claude Smadja, une conférence publique, des séminaires ouverts aux membres du GT et aux Analystes en formation tel que celui de la préparation à la journée sur la Douleur qui a réuni un certain nombre d'entre nous. La journée Douleur(s) a également permis des échanges fructueux avec les membres du Groupe Toulousain.

Plusieurs personnes m'ayant demandé où l'on pouvait parler de malades somatiques, je vous informe donc qu'une supervision collective est ouverte pour la formation au cursus, mais aussi à toute personne qui souhaiterait venir parler d'un patient porteur de maladies somatiques. Il suffit de s'adresser à Jacques Miedzyrzecki et Bernard Bensidoun. Ils pourront nous en dire quelques mots.

Quoiqu'il en soit, malgré des moments désagréables et parfois inquiétants, le Groupe Toulousain reste sur une dynamique de travail satisfaisante, qui je l'espère se poursuivra. Nous allons essayer de continuer le travail entrepris autour d'une relance de l'activité scientifique interne au groupe dans un souci d'ouverture.

Se pose également la question de la création d'un site propre au Groupe Toulousain puisque la SPP a donné son aval. Certaines régions ont déjà mis en place le leur. Ceci

s'avère un projet important, tant pour la diffusion de nos activités auprès du public, que dans sa réalisation matérielle proprement dite. Il est prévu d'y réfléchir lors du prochain CA de juin 2014.

Rapport scientifique

Abdel-Karim KEBIR
Secrétaire Scientifique du GTSP

Nous avons souhaité montrer dans ce rapport l'activité 2013 du GTSP sous deux angles complémentaires :

- d'une part les activités des membres du GTSP au sein du groupe, qu'il s'agisse de groupes fermés, c'est-à-dire réservés aux psychanalystes du GTSP et AEF du CFSO, ou d'activités ouvertes au public, encadrées par la Commission Scientifique, comme les conférences publiques.
- et d'autre part les activités des membres du GTSP à même de promouvoir la psychanalyse au sein d'autres cadres ou instances : SPP, CPLF, SEPEA, CAPA, FORPPEA, GTPSO, Sociétés de psychanalyse italienne et espagnole, Universités (Facultés de Psychiatrie et Psychologie), autre facette du dynamisme de notre groupe.

Le détail des intitulés et contenus des séminaires théoriques, cliniques, techniques, doit être recherché dans le programme du GTSP, ce rapport ne visant qu'à en rassembler la dynamique essentielle. La Commission Scientifique composée de la Présidente du GTSP : Christine SAINT-PAUL LAFFONT, du Secrétaire Scientifique : Abdel-Karim KEBIR, et de deux membres élus : Daniel METGE et Michèle JUNG-ROZENFARB, a travaillé dans le cadre de sa première année d'exercice à redéfinir ses fonctions pour en préciser les modalités et faire des propositions au CA, et à assurer lecture et recommandations aux auteurs avant diffusion des conférences publiques.

Journée et Conférences ouvertes au public

Journée annuelle du Groupe Toulousain de la SPP

« L'idée de guérison ? » :

Jean-Paul MAIGNIAL, Frédérique MASSAT, Gérard PIRLOT, Anne-Marie RAJON

Organisation scientifique : Marc BABONNEAU, Bernard BENSIDOUN, Agnès BERNÉ

avec la participation de Thierry BOKANOWSKI, Bernard CHERVET

Conférences publiques :

Christine SAINT-PAUL LAFFONT : **Destructivité et maladies somatiques**

Discutant : Abdel-Karim KEBIR

Bernard BENSIDOUN : **La tiercéité, destin naturel du psychisme humain**

Discutant : Michèle JUNG-ROZENFARB

Kati VARGA : **Transmission entre les générations dans le processus de subjectivation à l'adolescence.**

Discutant : Daniel METGE

Interventions extérieures

Conférences - Discussions

Bernard BENSIDOUN :

Discussion du texte d' Alice BAUER-TORRENTE : « Le requiem de Gabriel »

Colloque interne de la SPP : « La co-excitation libidinale et la situation analytique »

Conférence « **L'avenir d'une désillusion** ».

Avec l'AMPPEA/SUPEA

Conférence SEPEA: « **L'enfant, l'adolescent et le deuil** ».

Discussion d'une conférence de GIANLUIGI MONNIELLO « Jeu et réalité du refoulement ».

15° Colloque Franco-Italien de Psychanalyse - SPP-SPI : « Au-delà du refoulement »

Rémy PUYUELO :

Conférence SEPEA : « **Les solitudes du psychanalyste et de l'enfant** ».

Abdel-Karim KEBIR :

Conférence : « **Une phobie scolaire à l'adolescence** »

Journée d'étude avec la revue "Adolescence" et le Laboratoire de Psychopathologie Interculturelle de Toulouse Le Mirail, juin 2013.

Ateliers - Tables rondes :

55ème Séminaire de Formation Permanente :

Ateliers avec : Eliane BARUCCHI, Elisabeth CASTELLS-MOURIER

Colloque Interne de la SPP : animation atelier par Jacques MIEDZYRZECKI

73ème CPLF, sur Le Paternel, Atelier avec Bernard BENSIDOUN : « Le portrait d'un père suffisamment bon. »

Colloque de la Revue Française de Psychanalyse : « Finir l'Adolescence »
Table ronde, modérateur : Abdel-Karim KEBIR

Collège Aquitain de Psychopathologie de l'Adolescent, Bordeaux
Atelier avec Elisabeth CASTELLS-MOURIER : « Daphnée ou le vide suspendu »
Discutant : Rémy PUYUELO

Comités de lecture :

Comité de lecture du CPLF : Marc BABONNEAU
Comité de lecture international de la rubrique « Recherche » de la RFP: Michèle JUNG-ROZENFARB, également membre du Comité d'Évaluation de la SPP
Comité de lecture de la Revue Française de Psychanalyse : Kati VARGA

Conférences d'introduction à la psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent

animées par des analystes du GTSP dans le cadre de la FORPPEA :
Bernard BENSIDOUN, Abdel-Karim KEBIR, Jean-Paul MAIGNIAL, Daniel METGE,
Marie-Agnès MIANES, Jacques MIEDZYRZECKI, Jacqueline PEIGNOT, Rémy PUYUELO.

Psychosomatique avec le GTPSO

- Journée clinique ouverte au public sur le thème de « **La Douleur** »
avec Claude SMADJA et Mikel ZUBIRI
Christine SAINT-PAUL LAFFONT, Dif MESSAHLI,
Jacques MIEDZYRZECKI, Rémy PUYUELO
- Séminaires de lecture, préparation de la Journée sur la douleur, avec des AEF.
-
- Rencontres cliniques de l'Association Internationale de Psychosomatique à Barcelone : participation de Jacques MIEDZYRZECKI, Elisabeth CASTELLS-MOURIER, Christine SAINT PAUL-LAFFONT
-
- Colloque de l'Association Internationale de Psychosomatique à Madrid :
Jacques MIEDZYRZECKI, Christine SAINT PAUL-LAFFONT

Conclusion

L'activité scientifique du GTSPP a été très soutenue en 2013, d'abord avec les activités fondamentales au sein du groupe : séminaires, soirée de travail, Journée Annuelle, préparation du CPLF, conférences publiques, et puis à travers la participation de ses membres aux activités de la SPP, de la SPI, du CPLF, du GTPSO, de la FORPPEA, ainsi que des activités d'enseignement et sensibilisation à la psychanalyse à l'Université en direction des étudiants, psychiatres et psychologues en formation. Ces deux dimensions complémentaires, essentielles au développement de la psychanalyse dans notre région, et au renforcement des liens de notre groupe avec les sociétés de psychanalyse en France et en Europe, ont été largement assurées en 2013.

AUTRES INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

PRIX MAURICE BOUVET

Le 51ème prix Maurice Bouvet a été attribué

pour l'année 2013

à **Nathalie ZILKHA,**

psychanalyste correspondant de la SPP,

pour son article :

"Au fil du transfert, jouer"

RFP 2013, n° 3.

ANALYSTES EN FORMATION

ACTIVITES DE L'IPSO (ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES ETUDES PSYCHANALYTIQUES)

Julien AMY, Julia-Flore ALIBERT,
Julie AUGOYARD, Fabienne CORLOBE-SALOMON

Nous rappelons que les activités de l'IPSO sont accessibles à tout candidat (AeF) de l'API qui adhère à l'IPSO. Pour les Analystes en Formation des Instituts de Paris et de Lyon, la cotisation annuelle pour l'IPSO est incluse dans la cotisation pour la Formation à l'Institut de la SPP et de la SPL. Tandis qu'il est nécessaire de la demander individuellement dans les autres Instituts nationaux et internationaux...

Cela signifie que tous les AeF des Instituts de Paris et de Lyon sont inscrits à l'IPSO de facto

En juin 2013, les nouveaux représentants IPSO ont été élus pour un mandat de 2 ans. Ils ont succédé à Olivier Halimi, Nora Niesen et Arlette Rizzo . Julie Augoyard a été réélue pour un second mandat.

Julien Amy : julienamy7@gmail.com

Julia-Flore Alibert : julia.alibert@wanadoo.fr

Julie Augoyard : julieaugoyard@wanadoo.fr

Fabienne Corlobé-Salomon : fabienne.corlobe@gmail.com

Les activités pour 2013 ont donc été assumées par les anciens représentants IPSO pour la moitié de l'année (jusqu'en juin) ; tandis que les nouveaux représentants ont pris leur fonction en juillet 2013.

Ateliers cliniques IPSO dans le cadre des Congrès de Psychanalyse.

Congrès de la FEP
à Bâle (21-23 mars 2013) :

Des candidats de différentes nationalités étaient présents : Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, République Tchèque, Danemark, Estonie, France (11 candidats), Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Corée du Sud, Latvie, Liban, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Serbie, Espagne, Suisse, Suède, Turquie, Royaume-Uni, Etats-Unis.

Deux ateliers en anglais et deux ateliers en français sur l' »Ecoule de l'écoute » ont été proposés par Haydée Faimberg (SPP), assistée de Dieter Bürgin (Société Suisse) pour les candidats (AeF) IPSO.

La présentation de situations cliniques permet de mettre au travail les théories implicites des différents analystes en formation présents ; leur appartenance à des pays et des cultures différents rend cette question particulièrement évidente et intéressante.

Après la journée d'ouverture des activités IPSO le jeudi - au cours de laquelle nous avons pu écouter un candidat suisse (Manuel Horlacher) présenter un article sur « Les formes du refoulement » - trois ateliers de supervisions ont été animés par Henrik Enckell (Société Finlandaise), Renata Sgier-Büsser (Société Suisse), Rob Wille (Société des Pays-Bas) du jeudi au samedi.

Un atelier de travail d'écriture pour l'International Journal of Psychoanalysis (IJP) était proposé par Catherine Humble (Rédactrice en Chef de l'IJP) aux candidats.

Le vendredi, La soirée dansante de l'IPSO a permis aux candidats de toutes nationalités de se rencontrer de manière plus festive.

Congrès des Psychanalystes de Langue Française (CPLF)

à Paris (9-12 mai 2013) .

Trois ateliers cliniques IPSO, animés par Pierre Decourt (Montpellier), Claude Janin (Lyon) et Jean-Michel Quinodoz (Genève) .

Un grand nombre de candidats (AeF) s'y est rendu. Les présentations cliniques de candidats ont offert l'occasion d'un travail de pensée en groupe très fécond.

La traditionnelle soirée IPSO-AeF du samedi soir a réuni les AeF et anciens AeF, voire quelques jeunes membres, pour un moment convivial, auquel se sont joint Bernard et Emmanuelle Chervet.

Ces moments informels fédèrent aussi le groupe des AeF très nombreux de l'IPP qui ne se connaissent pas facilement.

Congrès de l'Association Psychanalytique Internationale

à Prague (31 juillet-3 août 2013)

De nombreuses activités IPSO en grands ou petits groupes, se sont déroulées au sein du **pré-congrès** :

Supervisions, présentations d'articles théorico-cliniques, forum, remise du prix de l'IJP... Un prix a été remis à la française Mme Aubert pour son article « Face à la vengeance masochiste : les perturbations du contre-transfert sur la processus ».

Le programme de Visite de candidat dans un Institut (Visiting Candidate Program-VCP) Ce programme permet à un candidat IPSO de participer aux activités cliniques et scientifiques d'un Institut de son choix, pendant une à deux semaines.

Après la visite de Mme Karine Kau (Institut de Munich) fin 2012, l'Institut a reçu en janvier-février 2013 la visite de Mme Ana Luiza Wolf (de l'Institut de Porto Alegre) pendant deux semaines.

Elle a pu participer aux séminaires de H.Faimberg, C. Botella, T. Bokanowski, G. Diatkine, aux supervisions collectives de M. Aisenstein et C. Smadja et de H. Faimberg. Elle a bénéficié en outre de supervision individuelle.

Perspectives jusqu'en Aout 2014 en Europe

74ème Congrès des Psychanalystes de Langue Française (CPLF)

à Montréal, du 29 mai au 1^{er} juin 2014.

Quatre ateliers cliniques pour les AeF de l'API animés par :

- Elyse Michon (SPM, Montréal)
- Gérard Bayle (SPP, Paris)
- Cathie Sylvestre (SPRF, Paris)
- Christine Dunbar (TPS, Toronto)

Par ailleurs, Catherine Humble (Rédactrice en chef de l'International Journal of Psychoanalysis) et Marco Posadas (Vice-Président IPSO pour l'Amérique du Nord) organisent pour les candidats IPSO (AeF adhérents à l'IPSO) un atelier d'écriture d'articles pour l'IJP, le jeudi 29 mai.

Congrès International Matte Blanco

à Paris, du 29 au 31 août

« The unconscious power of analogy »

Les dates des prochains événements seront consultables sur le site IPSO :
www.ipso-candidates.org.uk

Projets

La collaboration entre les Représentants IPSO de l'Institut et les Correspondants des trois unités s'est confirmé au fil des deux dernières années, tant pour organiser les traditionnelles soirées AeF du CPLF, que pour réfléchir aux modalités des rencontres entre AeF.

Un projet de « mise en lien » permettant aux AeF de se contacter facilement, d'organiser des séminaires, de s'adresser des patients dans des villes/régions différentes, voire d'être hébergés lors de certains événements scientifiques.....etc. est actuellement au cœur de nos réflexions communes.

Toute aide ou suggestion est d'ailleurs la bienvenue !

LES MEMBRES DE LA SPP et de l'API

ÉLECTIONS ET AGRÈMENTS DE MEMBRES DE AOÛT 2013 À JUILLET 2014

◆ Titulaires élus « formateur »

Commission électorale du 16 novembre 2013 : Joyceline SIKSOU, Ellen SPARER

Commission électorale du 22 mars 2014 : Bernard BENSIDOUN, Elisabeth BIROT

◆ Titulaires élus

Collège électoral du 19 novembre 2013 : Irina ADOMNICAI, Sylvia CABRERA, Marie-Françoise GUITTARD-MAURY

Collège électoral du 28 janvier 2014 : Clarisse BARUCH, Isabelle MARTIN-KAMIENIAK

Collège électoral du 24 juin 2014 : Marie-Christine JEANNENOT-GAITET, Vassilis KAPSAMBELIS

◆ Adhérents agréés

Conseil d'administration du 24 septembre 2013:
Philippe CASTRY, Florence LAMOUR-DELAMARE, Petra PALERMITI

Conseil d'administration du 10 décembre 2013:
Karine ARAKELLIAN, Daniel GOTHEIL, Nicolas KORMAS, Agnès LAURAS-PETIT, Annick METRAL

Conseil d'administration du 21 janvier 2014 : Franck CHARPINE, Elisabeth DESALEUX

Conseil d'administration du 4 février 2014 : Nathalie CHEVREUL-GONZALEZ

Conseil d'administration du 11 mars 2014 :
Pierre DENIS, Christophe FERVEUR, Marie-Hélène MONSEGU-JEANNEAU, Andrey ROSSOKHIN, Maria-Grazia SPANO-AMANTEA, Alain ZIVI

Conseil d'administration du 13 mai 2014:
Françoise ADOUARD, Vincent FLAVIGNY, Annabelle TUSET

◆ **Membre reconnu par la COPEA comme ayant une compétence en psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent (RPEA)**

Élection le 27 mars 2014 : Anne MAUPAS-LYCOUDIS

ÉVÈNEMENTS SURVENUS EN 2013

◆ Membres devenus honoraires

Pierre CHAUVEL
Monique COURNUT-JANIN
Catherine COUVREUR
Monique DEPLAGNE
Gérard GOLDSZAL
Hélène MANGRIOTIS-CARACOSTA
Michèle PERRON-BORELLI
François SACCO
Hélène TROISIER
Henri VERMOREL
Colette ZIMERAY

◆ Démissions

Membres

Alfred BEYER
Jean-Jacques BOULANGER
Régine HERZBERG-POLONIECKA
Jacques HOCHMANN
Gilbert MADINIER
Jean-Paul OBADIA
Elisabeth-Rita PACCHIANO
Jean-Jacques PAILLER
Emile PERNIN
Anne-Christine PIGOTT
Nicole SICSIC

Invité

Régine CATZ

◆ Désinscription

Nicos NICOLAIDIS (psychanalyste correspondant)

◆ **Décès**

Membres

Ophélie AVRON
Michel NEYRAUT

Anciens membres

Claude BALIER
Ary BECACHE
Yvette BERGERET
Jacqueline COSNIER
Christian DAVID
Athena PAPALOIZOS

Invité

Myriam FISCHER

◆ **Radiations**

Membres

Martine BUCCHINI-GIAMARCHI
Jean CANTERINO
Claude LEGRAND

Invités

Jean-Jacques MOSCOVITZ
Mauro ROSSETTI

◆ **Réinscription en tant que membre adhérent**

Veronica SANDOR

◆ **Nouvel invité**

Jean-Paul OBADIA

Liste des membres de l'API, psychanalystes correspondants de la SPP

Nom/Prénom	Titre	Adresse	Adresse (suite)	CP	Ville/Pays	Tél.	Lieu
BADRA-VASSEL Annie	Mme	386 AVENUE PORTLAND		H3R 1V	MONT ROYAL QC - CANADA	514 678 1490	Dom
BARRIGUETE-MELENDZ J. Armando	M.	296 AV. VISTAHERMOSA	COL VISTAHERMOSA	5100	CUAJIMALPA D.F - MEXIQUE	52 5 661 3286	
CHAEVA Svetlana	Mme Dr	44-22 ZVERINSKAJA		197198	SAINT PETERSBOURG - RUSSIE	7 812 233 6177	
GENNARO Juan-José	Dr	ALBARELLOS 2240	MARTINEZ	CP 164	BUENOS AIRES - ARGENTINE	54 11 4798 3660	Dom
KETS DE VRIES Manfred	M.	3 RUE DES GRANDS AUGUSTINS		75006	PARIS - FRANCE	01 56 24 33 30	
LAZAR Ioana	Mme Dr	34 RUE DU 22 SEPTEMBRE		92400	COURBEVOIE - FRANCE	06 48 67 96 04	Cab
MARTINEZ Y AGUILAR Yolanda	Mme Dr	IGLESIA 2 - APPT 401 C - COL. TIZAPAN	SAN ANGEL - ALVARO OBREGON	CP 010	MEXICO DF - MEXIQUE		Dom
MINASYAN Irina	Mme	VERY VOLOSHINOV STR. 27-40		141000	MYTISTCHY - MOSCOU - RUSSIE	7 495 588 0014	
MIQUEU-BAZ Christine	Mme	45 WOODSTOCK GROVE		W12 8L	LONDON - GRANDE-BRETAGN	07711 330 328	
MITROSSILIS Spiros	Dr	EUGENIOU BOULGAREOS 34A		11636	METS ATHENES - GRÈCE	30 210 724 3965	
NERSESIAN Edward	M.	72 EAST 91 ST STREET		10128	NEW-YORK - ETATS-UNIS	212 876 1537	
O'NEILL Brian	Dr	21 CLAREMONT CRESCENT		EH74HX	EDINBURGH - GRANDE-BRETAGNE	44 13 15573444	
PERELBERG JOZEF Rosine	Mme Dr	35 HODFORD ROAD		NW11 8	LONDRES - GRANDE-BRETAGNE	44 20 8458 5431	
RICH Harvey L.	Dr	42 RUE BEAUBOURG		75003	PARIS - FRANCE	01 42 74 71 17	Cab
SOLDATI Karina	Mme	MIGUELETES 1268 5D	CAPITAL FEDERAL	1426	BUENOS AIRES - ARGENTINE	54 911 497 17774	
WALEWSKA Katarzyna	Mme Dr	UL. B. ZUGA 33		01-806	WARSZAWA - POLOGNE	48 22 834 83 40	
ZILKHA Nathalie	Mme	5 CHEMIN MALOMBRE		1206	GENEVE - SUISSE	41 22 789 09 01	